



COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

« Busan, 8 ans après : État des lieux
et perspectives pour le Burkina Faso »

Rapport 2018



Septembre 2019

Direction Générale de la Coopération
www.dgcoop.gov.bf

COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

**« Busan : 8 ans après : État des lieux
et perspectives pour le Burkina Faso »**

« L'élaboration du présent rapport a été rendue possible grâce à l'excellente collaboration des Partenaires techniques et financiers, des ONG et Associations de développement et l'engagement des acteurs de l'ensemble des départements ministériels... »

➤ AVANT-PROPOS

La disponibilité de données fiables est une condition essentielle pour une meilleure orientation de la prise de décisions sur les questions de développement. En ce sens, le troisième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide, tenu à Accra en septembre 2008, considérait que l'accès à l'information par tous les acteurs du développement sur les flux d'aide contribue à garantir la transparence et la gestion efficace de l'aide. Il l'a par conséquent inscrit au rang des priorités.

Aussi, sous le leadership du Ministère en charge de l'Économie et des finances, le Gouvernement du Burkina Faso, depuis 1999, élabore chaque année un Rapport sur la coopération pour le développement (RCD), outil d'information et d'analyse des financements extérieurs.

Le rapport 2018 synthétise et analyse l'ensemble de l'aide reçue par notre pays au cours de l'année pour accompagner les actions de développement entreprises dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES). Il permet ainsi d'apprécier le niveau de réalisation à mi-parcours des engagements pris à la conférence de Paris sur le financement du PNDES.

En 2018, les Partenaires techniques et financiers du Burkina Faso ont une fois de plus témoigné leur engagement à soutenir nos efforts de développement. L'aide totale déboursée s'est chiffrée à 1 489,19 millions de dollars US, (soit 827,96 milliards de FCFA), réalisant ainsi une hausse de 30,7% par rapport à son niveau de 2017. Cette progression s'explique essentiellement par la concrétisation des engagements pris par les partenaires à l'occasion de la conférence de Paris en décembre 2016 sur le financement du PNDES. En outre, les mesures prises par le Gouvernement pour alléger les procédures d'exécution de la dépense publique et les efforts consentis par l'ensemble des acteurs intervenant dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement ont favorisé la hausse des décaissements en 2018.



Le Burkina Faso, en vue d'accroître l'efficacité de la coopération pour le développement en général et de l'aide en particulier, a adhéré à différentes initiatives internationales qui recommandent la réalisation périodique d'enquêtes. Au nombre de ces initiatives figure l'accord de partenariat de Busan adopté en 2011. Le présent rapport s'est donc interrogé sur l'état des lieux de la mise en œuvre de ces accords à travers le thème suivant : « Busan, 8 ans après : état des lieux et perspectives pour le Burkina Faso ». L'analyse aboutit à des recommandations dont la mise en œuvre contribuerait à l'amélioration de la coopération pour le développement au Burkina Faso.

L'élaboration du présent rapport a été rendue possible grâce à l'excellente collaboration des Partenaires techniques et financiers, des ONG et Associations de développement et l'engagement des acteurs de l'ensemble des départements ministériels, qui ont bien voulu fournir les informations nécessaires. Aussi, j'adresse mes sincères remerciements à tous pour la qualité des contributions et, en particulier, au PNUD qui, à travers le projet d'appui à la mise en œuvre du PNDES, a permis la finalisation et l'édition de ce rapport.



Le Ministre de l'Économie, des Finances
et du Développement

Lassané KABORÉ

Chevalier de l'Ordre National

EN 2018, LE MONTANT DE L'AIDE PUBLIQUE
AU DÉVELOPPEMENT S'EST ÉTABLI

1 489 millions de \$US

soit 828 milliards de FCFA

COMPOSÉ
AINSI QU'IL SUIT :



Prêts :
416,46 millions
de \$US, soit
28% de l'APD



Dons :
1072,73 millions
de \$US, soit 72,0%
de l'APD

RÉPARTITION DE L'APD
SELON LE SECTEUR

**Appui
budgétaire
général :**
192,42 millions
de \$US



Santé :
182,89 millions
de \$US

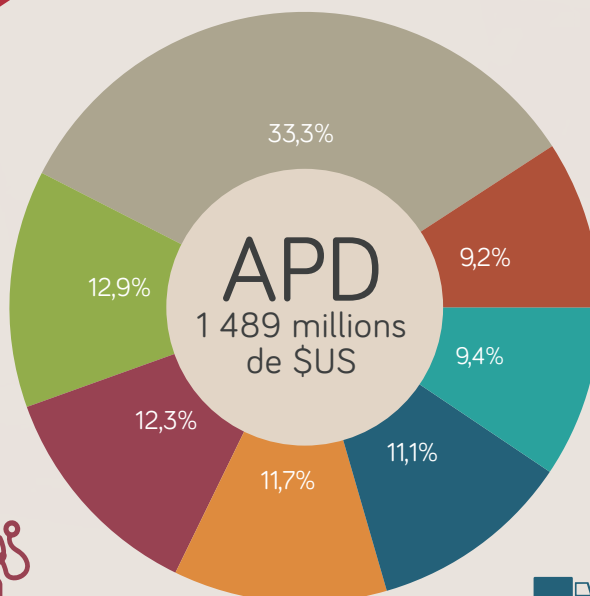


Production agro-sylvo-pastorale :
174,23 millions de \$US



Autres secteurs* :
496,19 millions de \$US

AUTRES



**Travail, emploi
et protection
sociale :**
136,93 millions
de \$US



**Environnement,
eau et
assainissement :**
140,54 millions
de \$US



**Infrastructures de transport,
de communication et d'habitat :**
165,98 millions de \$US

* « Éducation et formation » (9,0%), « Gouvernance administrative et locale » (8,2%), « Transformations industrielles et artisanales » (7,2%), « Gouvernance économique » (6,4%) et « Commerce et services marchands » (1,9%).

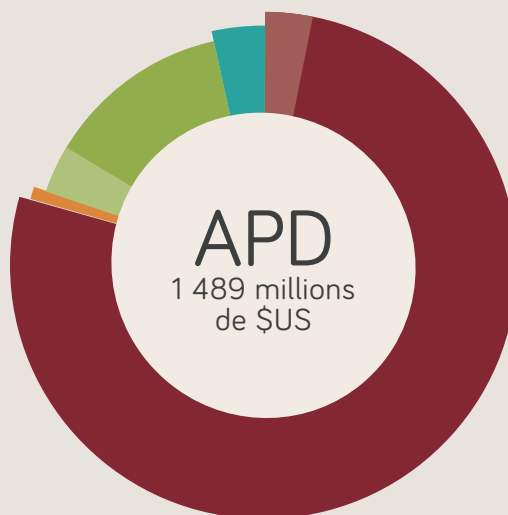
RÉPARTITION SELON LE TYPE D'ASSISTANCE



AIDE PROJET / 79,4 %
1 182,37 millions de \$US

Sans fonds communs :
1 137,37 millions de \$US

Avec fonds communs :
45,00 millions de \$US



AIDE ALIMENTAIRE / 3,5 %
52,05 millions de \$US



**ASSISTANCE ET SECOURS
D'URGENCE / 0,8 %**
12,15 millions de \$US

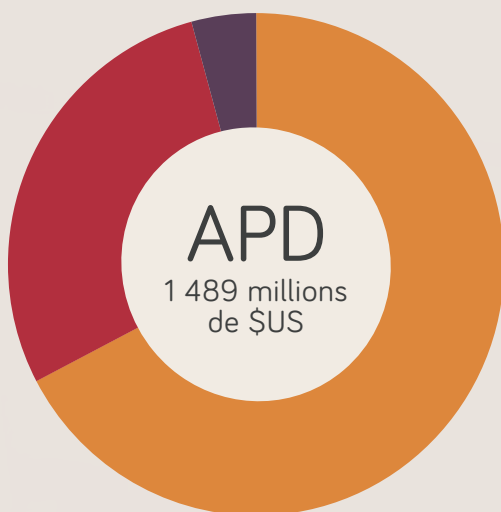
APPUI BUDGÉTAIRE / 16,3 %
242,62 millions de \$US

Appui budgétaire général :
192,42 millions de \$US

Appui budgétaire sectoriel :
50,19 millions de \$US



RÉPARTITION SELON LA SOURCE DE FINANCEMENT



AIDE MULTILATÉRALE
1 000,47 millions de \$US



AIDE BILATÉRALE
427,09 millions de \$US



CONTRIBUTION DES ONG
61,64 millions de \$US

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
CHIFFRES CLÉ	6
TABLE DES MATIÈRES	8
LISTE DES TABLEAUX	10
LISTE DES GRAPHIQUES	11
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	12
INDICATEURS DE BASE	14
SOURCES ET MÉTHODES	16
RÉSUMÉ	17
INTRODUCTION GÉNÉRALE	18

PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DU BURKINA FASO EN 2018 19

I. MAINTIEN D'UN CADRE MACROÉCONOMIQUE STABILISÉ	20
1.1 Une économie mondiale en ralentissement	20
1.2 Un renforcement de la résilience de l'économie nationale	20
II. UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN SELLE EN DÉPIT DES CONDITIONS SOCIALES ET SÉCURITAIRES PERTURBATRICES	22
2.1 La transparence dans la gestion des finances publiques	22
2.2 Le renforcement des actions de lutte contre la corruption	22
2.3 La dynamique du climat des affaires	22
2.4 Une dynamique maintenue en matière de promotion de l'emploi	23
2.5 Une persistance des défis sécuritaires et de la fronde sociale	24
III. UNE GOUVERNANCE POLITIQUE OUVERTE	25
3.1 Le maintien du cap en matière de démocratie et d'État de droit	25
3.2 Des institutions républicaines fonctionnelles pour approfondir la démocratie	26
3.3 Un espace de liberté de la presse en consolidation	26
IV. UNE ORGANISATION ET DES OUTILS POUR ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA COOPÉRATION	27
4.1 Le renforcement du pilotage et de la gestion de l'économie	27
4.2 Des mécanismes de coordination efficaces en soutien au dialogue de politiques	28
4.3 Le Programme d'investissement public (PIP)	32
4.4 La poursuite des réformes ambitieuses	33
V. UN PARI GAGNÉ SUR LE RÔLE DE LEVIER DU CAPITAL HUMAIN	36
5.1 L'élargissement de l'accès aux services de l'éducation en progression	36
5.2 La formation technique et professionnelle en consolidation	37
5.3 Le pari d'un enseignement supérieur en passe d'être tenu	38
5.4 Le droit à la santé pour tous en marche	39
5.5 Des politiques orientées vers la capture du dividende démographique	40

	DEUXIÈME PARTIE :	
	TENDANCES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	41
I.	APERÇU GÉNÉRAL DES TENDANCES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO	42
1.1	Évolution générale de l'Aide publique au développement	42
1.2	Analyse de l'APD dans le Budget de l'État en 2018	44
1.3	Situation des conventions signées en 2018	45
II.	ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DE L'AIDE PAR INSTRUMENT ET TYPE DE FINANCEMENT	47
2.1	Répartition de l'aide par instrument de financement	47
2.2	L'APD par type de financement	53
III.	TENDANCE DE L'AIDE PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET AUTRES FORMES DE COOPÉRATION	56
3.1	L'aide par source de financement	56
3.2	Les autres formes de coopération	61
IV.	TENDANCE DE L'AIDE PAR SECTEUR	63
4.1	Secteurs bénéficiaires de L'APD	63
4.2	Analyse des cinq principaux secteurs bénéficiaires de l'APD	64
4.3	Analyse des financements spécifiques au genre	74
	TROISIÈME PARTIE :	
	BUSAN, 8 ANS APRÈS : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES POUR LE BURKINA FASO	77
	INTRODUCTION	78
I.	PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2018	79
1.1	Appropriation et résultats de la coopération	79
1.2	Partenariat inclusif pour le développement	85
1.3	Transparence et redevabilité des résultats pour le développement	90
II.	DIFFICULTÉS ET LIMITES CONSTATÉES AU COURS DE L'ENQUÊTE 2018	94
III.	RECOMMANDATIONS POUR UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE DU PARTENARIAT DE BUSAN	95
	CONCLUSION	96
	CONCLUSION GÉNÉRALE	97
	BIBLIOGRAPHIE	98
	ANNEXES	99

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Évolution des parts contributives des secteurs au PIB (2014-2018)	21
Tableau 2 :	Situation de mobilisation des ressources pour le financement du PUS-BF et du PADEL	30
Tableau 3 :	PIP 2018 révisé par type et mode de financement (en milliards de FCFA)	32
Tableau 4 :	Évolution de quelques indicateurs de l'enseignement supérieur	38
Tableau 5 :	Évolution de l'APD par rapport au PIB et au nombre d'habitants de 2014 à 2018	43
Tableau 6 :	Situation de prévision et d'exécution du budget de l'État, exercice 2018 (en milliards de FCFA)	44
Tableau 7 :	Structure de l'APD par type d'assistance en 2018	47
Tableau 8 :	Principales caractéristiques de l'assistance et secours d'urgence en 2018	52
Tableau 9 :	Situation par bailleur de la coopération technique en 2018 (en millions de dollars US)	53
Tableau 10 :	Part de la contribution par groupe de bailleurs en 2018	60
Tableau 11 :	Situation synthétique par bailleur ayant fourni de l'aide sous forme de Coopération déléguée (CD) en 2018 (en millions de dollars US)	61
Tableau 12 :	Situation des partenaires ayant fourni un appui aux ONG/AD en 2018 en millions de dollars US	62
Tableau 13 :	Répartition de l'APD par secteur de planification	63
Tableau 14 :	Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Santé » en 2018	64
Tableau 15 :	Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Production agro-sylvo-pastorale » en 2018	66
Tableau 16 :	Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat » en 2018	68
Tableau 17 :	Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Environnement, eau et assainissement » en 2018	70
Tableau 18 :	Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Travail, emploi et protection sociale » en 2018	72
Tableau 19 :	Interventions des PTF dans le domaine genre en 2018	74
Tableau 20 :	Degré d'utilisation des cadres nationaux de résultats	80
Tableau 21 :	Tableau des indicateurs PEFA	82
Tableau 22 :	Proportion de l'aide déliée par partenaires	84
Tableau 23 :	Principales caractéristiques de l'Aide projet sans fonds commun en 2018	111
Tableau 24 :	Principales caractéristiques de l'Aide projet avec fonds commun en 2018	111
Tableau 25 :	Principales caractéristiques de l'Appui budgétaire général en 2017	112
Tableau 26 :	Caractéristiques de l'Appui budgétaire sectoriel en 2018	112
Tableau 27 :	Principales caractéristiques de l'Aide alimentaire en 2018	112
Tableau 28 :	Principales caractéristiques de l'assistance et secours d'urgence	113
Tableau 29 :	Taux de variation des recettes fiscales et du PIB nominal de 2009 à 2018	113

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Évolution de l'APD de 2009 à 2018 (en millions de dollars US)	42
Graphique 2 :	Évolution des ratios AB /recettes et AB/dépenses	45
Graphique 3 :	Répartition des conventions selon le volume de financement par type de partenaire	45
Graphique 4 :	Situation des conventions signées par modalité de financement	46
Graphique 5 :	Contribution des 10 principaux bailleurs faisant de l'Aide projet sans fonds commun en 2018 (en millions de dollars US)	48
Graphique 6 :	Contribution des bailleurs utilisant l'Aide projet avec fonds commun en 2018 (en millions de dollars US)	49
Graphique 7 :	Contribution des bailleurs de l'Appui budgétaire général en 2018	50
Graphique 8 :	Contribution des donateurs de l'Appui budgétaire sectoriel en 2018	51
Graphique 9 :	Contribution des principaux donateurs de l'Aide alimentaire en 2018 (millions de dollars US)	52
Graphique 10 :	Évolution de la répartition des prêts et des dons de 2014 à 2018	53
Graphique 11 :	Les dix principaux pourvoyeurs de dons en 2018 (en millions de dollars US)	54
Graphique 12 :	Contributions des dix principaux bailleurs de fonds en termes de prêts en 2018 (en millions de dollars US).	55
Graphique 13 :	Répartition de l'aide par source de financement de 2014-2018 (en millions de USD)	56
Graphique 14 :	Les dix premiers bailleurs de fonds en 2018 (en millions de dollars US)	57
Graphique 15 :	Les principaux bailleurs de fonds multilatéraux en 2018 (en millions de dollars US)	58
Graphique 16 :	Les principaux bailleurs bilatéraux en 2018 (millions de dollars US)	59
Graphique 17 :	Contributions des ONG/AD en 2018 (millions de dollars US)	60
Graphique 18 :	Les cinq premiers bailleurs de fonds du secteur « Production agro-sylvo-pastorale » en 2018 (en millions de dollars US)	67
Graphique 19 :	Contributions des cinq premiers bailleurs de fonds du secteur « Infrastructures de transport et communication » en 2018 (en millions de dollars US)	69
Graphique 20 :	Les cinq principaux bailleurs du secteur « Environnement, eau et assainissement » en 2018 (en millions de dollars US)	71
Graphique 21 :	Les cinq premiers contributeurs du secteur « Travail, emploi et protection sociale » en 2018 (en millions de dollars US)	73

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AB	Appui budgétaire	CP	Crédits de paiement
ABG	Appui budgétaire général	CRD	Cadre régional de dialogue
ABS	Appui budgétaire sectoriel	CSC	Conseil supérieur de la communication
AE	Autorisations d'engagement	CSD	Cadre sectoriel de dialogue
AEN	Actifs extérieurs nets	CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
AEPA	Approvisionnement en eau potable et assainissement	CSM	Conseil supérieur de la magistrature
AFD	Agence française de développement	CSPS	Centre de santé et de promotion sociale
AID	Autres institutions de dépôts	CTN	Comité technique national
AGR	Activités génératrices de revenus	DCB	Direction de la coopération bilatérale
AN	Assemblée nationale	DCE-APD	Direction de la coordination et de l'efficacité de l'Aide publique au développement
ANPE	Agence nationale pour l'emploi	DCM	Direction de la coopération multilatérale
ANRP	Agence nationale de régulation pharmaceutique	DDP	Direction de la dette publique
AP/FC	Aide projet avec fonds commun	DDT	Division du travail
AP/SFC	Aide projet sans fonds commun	DGB	Direction générale du budget
APB	Accord de partenariat de Busan	DGCOOP	Direction générale de la coopération
APD	Aide publique au développement	DGD	Direction générale des douanes
ARCOP	Autorité de régulation de la commande publique	DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
ASCE-LC	Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption	DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
ASL	Africa Sustainable Livestock	DGI	Direction générale des impôts
BAD	Banque africaine de développement	DGTCP	Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
BAD/FAD	Banque africaine de développement /Fonds africain de développement	DP/ONG	Direction du partenariat avec les ONG
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique	DPAM	Direction de la prévision et des analyses macroéconomiques
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest	DPB	Direction de la programmation budgétaire
BEPC	Brevet d'études du premier cycle	DPBEP	Document de programmation budgétaire économique pluriannuelle
BID	Banque islamique de développement	DPP	Dialogue public-privé
BIDC	Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO	DPPP	Direction du partenariat public-privé
BM	Banque mondiale	DSPF	Direction du suivi des programmes financiers
BOAD	Banque ouest-africaine de développement	DUT	Diplôme universitaire de technologie
BSIAT	Brigade spéciale des investigations anti-terroristes	EDP	Enquête sur les dépenses prévisionnelles
CDCAP	Centre d'analyse et de suivi citoyen des politiques publiques	EJE	Éducateurs de jeunes enfants
CE	Communauté européenne	EMC	Enquête multisectorielle continue
CBMT	Cadre budgétaire à moyen terme	EPE	Établissement public de l'État
CCG	Cadre de concertation genre	FAD	Fonds africain de développement
CD	Coopération déléguée	FAFPA	Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
CEBNF	Centres d'éducation de base non formelle	FAIJ	Fonds d'appui aux initiatives des jeunes
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
CEG	Collège d'enseignement général	FAPE	Fonds d'appui à la promotion de l'emploi
CETFP	Collège d'enseignement technique et de la formation professionnelle	FASI	Fonds d'appui au secteur informel
CGAB	Cadre général d'organisation des appuis budgétaires	FECOP/EFTP	Formation des enseignants et conseillers pédagogiques de l'enseignement et la formation techniques et professionnels
CHR	Centre hospitalier régional	FCFA	Franc de la communauté financière d'Afrique
CIFE	Circuit intégré des financements extérieurs	FEC	Facilité élargie de crédit
CIL	Commission de l'informatique et des libertés	FED	Fonds européen de développement
CM	Centre médical	FKDEA	Fonds koweïtien pour le développement économique arabe
CMA	Centre médical avec antenne chirurgicale	FIDA	Fonds international de développement agricole
CNDH	Commission nationale des droits humains	FILEP	Festival international de la liberté d'expression et de la presse
CNOSC	Conseil national des Organisations de la société civile	FMI	Fonds monétaire international
CNP	Comité national de pilotage	FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
CNT	Conseil national de la transition	GIZ	Coopération technique allemande
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement		
CONAP Genre	Conseil national pour la promotion du genre		

GIP-PNVB	Groupement d'intérêt public-Programme national de volontariat au Burkina Faso	PDSEB	Programme de développement du secteur de l'éducation de base
IAC	Instituteurs adjoints certifiés	PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
IAP	Instrument automatisé de prévision	PEJEN	Programme emploi-jeunes pour l'éducation nationale
IITA	Initiative internationale pour la transparence de l'aide	PGA	Plateforme de gestion de l'aide
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie	PIB	Produit intérieur brut
IPC	Indice de perception de la corruption	PIF	Programme d'investissement forestier
IRF	Impôt sur les revenus fonciers	PIP	Programme d'investissements publics
ISF	Indice synthétique de fécondité	PLD	Plans locaux de développement
JNC	Journées nationales de concertation	PLR	Projet de loi de règlement
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque allemande pour le développement)	PME	Partenariat mondial pour l'éducation
LOLF	Loi organique portant loi de finances	PNBG	Politique nationale de bonne gouvernance
MAAH	Ministère de l'agriculture, et de l'aménagement hydraulique	PNDES	Plan national de développement économique et social
MATDSI	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure	PNG	Politique nationale genre
MEA	Ministère de l'eau et de l'assainissement	PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
MCIA	Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	PPP	Partenariat public-privé
MENA	Ministère de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation	PSCE/JF	Programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes
MESRSI	Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique et de l'innovation	PSR	Plan stratégique pour la réforme
MFPTPS	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale	PTF	Partenaires techniques et financiers
MFSNF	Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille	PRES	Présidence
MINEFID	Ministère de l'économie des finances et du développement	RAR	Restes à recouvrer
MS	Ministère de la santé	PUS	Programme d'urgence du sahel
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	RCD	Rapport sur la coopération pour le développement
ODD	Objectifs du développement durable	REN-LAC	Réseau national de lutte anti-corruption
OFID	Fonds de l'OPEP pour le développement international	RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
ONEA	Office national de l'eau et de l'assainissement	RSF	Reporters sans frontières
ONDD	Opérationnalisation de l'observatoire national du dividende démographique	SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
ONG/AD	Organisation non gouvernementale/ Association de développement	SIFIM	Service d'intermédiation financière indirectement mesuré
ONU	Organisation des Nations unies	SNCD	Stratégie nationale de coopération au développement
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel	SFP	Statistiques des finances publiques
OSC	Organisations de la société civile	SNPC	Système de notification des pays créanciers
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole	SNPG	Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance
PAAA	Programme d'action d'Addis-Abeba	SNU	Système des Nations unies
PADEL	Programme d'appui au développement des économies locales	SPONG	Secrétariat permanent des ONG
PAGPS-SPS	Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques - Sous-programme statistiques	SYDONIA	Système douanier automatisé
PAM	Programme alimentaire mondial	SYGICOD	Système de gestion informatisée du contentieux douanier
PANED	Plan d'action national pour l'efficacité de la coopération au développement	SYLVIE	Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation
PAPS-EA	Programme d'appui à la politique sectorielle Eau et assainissement	SPAO	Système de production autonome d'oxygène
PASANAD	Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience au Burkina Faso	UE	Union européenne
PASME	Programme d'amélioration de la santé des mères et des enfants	UE -CE	Union européenne-Commission européenne
PDA	Programme de développement de l'agriculture	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
		UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
		UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
		USAID	United States Agency for international development
		VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise

INDICATEURS DE BASE

RUBRIQUES	CHIFFRES
SUPERFICIE	274 200 km ²
DÉMOGRAPHIE	
Population (RGPH 2006)	14 017 262 habitants
Taux de croissance démographique 2006	3,1%
Population projetée (2018)	20 244 080 habitants
- Femmes	10 466 944 habitants
- Hommes	9 777 136 habitants
AGRICULTURE	
Utilisation des sols (2018)	
- Cultures	6 098 646 ha
- Cultures irriguées	21 262 ha
ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT (2018)	
Taux d'accès à l'eau potable	
- Zones urbaines	97,4%
- Zones rurales	80,3%
Taux d'accès à l'assainissement	
- Zones urbaines	38,3%
- Zones rurales	15,1%
SANTÉ	
Taux brut de natalité (2010)	41,2 pour 1000
Taux brut de mortalité (2006)	11,8 pour 1000
Taux mortalité infantile (2015)	43 pour 1000
Taux de mortalité maternelle (2015)	330 pour 100 000 naissances vivantes
Indice synthétique de fécondité (2015)	5,4 enfants par femme ¹
Espérance de vie à la naissance (2006)	56,7 ans
Taux de séroprévalence du VIH/SIDA (2017)	1,3%
Rayon moyen d'action théorique (2017)	6,5 Km
Ratio habitants par CSPS (2017)	9 624
ÉDUCATION (2017/2018)	
Taux brut de préscolarisation	4,1%
Taux brut de scolarisation au primaire	90,7%
Taux brut de scolarisation au primaire pour les filles	90,9%
Taux brut de scolarisation au post-primaire	52%
Taux brut de scolarisation au secondaire	17,6 %
Ratio élèves/maître dans le primaire	48,5
Taux d'achèvement au primaire	63%
Taux d'achèvement au post-primaire	40,6%
Taux d'achèvement au secondaire	14,8%
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	554
Taux d'alphabétisation (2016)	39,4%
ÉCONOMIE (2018)	
PIB par habitant (courant)	387 826 ,8 FCFA/ 697,9 USD
Indice de développement humain (2017)	0,423(183e/188)
PIB courant	7 849,4 milliards de FCFA/
PIB réel	5 266,7 milliards de FCFA
Taux de croissance du PIB réel	6,8%
Taux d'inflation	2%
Part des secteurs d'activité dans le PIB réel	
- Primaire	27,8%

¹ EMC 2015, Module démographie et santé

RUBRIQUES	CHIFFRES
- Secondaire	18,2%
- Tertiaire + droits et taxes + SIFIM	54,0%
Encours de la dette publique	3 366 milliards de FCFA
Encours de la dette publique rapporté au PIB	42,8%
Principales exportations	Or, coton, karité et oléagineux, fruits et légumes, animaux vivants, cuirs et peaux
Principales importations	Produits pétroliers, produits alimentaires, machines et appareils, matériels de transport, produits chimiques, fer, ciments.
Principaux marchés d'exportation	Union européenne, Afrique de l'Ouest, Singapour, Japon, Etats-Unis d'Amérique, République de Chine, Inde et Canada,
Taux d'exécution du PIP financé sur ressources internes	96,64%
Taux d'exécution du PIP financé sur ressources externes	96,16%
DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE	
Nombre de tribunaux de grande instance (2017)	25
Nombre de magistrats pour 100 000 habitants (2017)	5,8
Part du budget transférée aux collectivités territoriales (2018)	4,51%
Nombre de stations Radio fonctionnelles (2017)	152
Nombre de télévisions fonctionnelles (2017)	25
DONNÉES SUR LA PAUVRETÉ (EMC 2014)	
Seuil de pauvreté national	153 530 FCFA
Incidence de la pauvreté globale	40,1
Incidence de la pauvreté urbaine	13,6
Incidence de la pauvreté rurale	47,5
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES (2017)	
Routes nationales	6 728 km
Routes bitumées (2017)	3 717 km
Routes en terre	11 662 km
Total routes	22 032 km
Voies ferrées	625 km
Routes entretenues	15 272 km
Pistes rurales aménagées	91,6 km
ÉLECTRICITÉ	
Taux d'électrification nationale (2018)	21,34%
Taux d'électrification urbaine (2018)	68,63%
Taux d'électrification rurale (2018)	3,18%
Taux de couverture national (2018)	35,71%
Production (2016)	1 698,1 GWh
GÉNÉRALITÉS	
Religions	Traditionnelle, musulmane, chrétienne
Langue officielle	Français
Monnaie	Franc CFA
Taux de change annuel moyen (2018)	1 dollar US pour 555,7 FCFA
Exercice budgétaire	du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre

Source :

- Annuaire statistiques des ministères (MAAH, Santé, MENA, MESRSI, ME, MI, MEA) ;
- <http://hdr.undp.org/en/2018-update> ;
- Recensement général de la population et de l'habitat, INSD/ MEF – 2006 ;
- Note technique sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2018 et perspectives 2018-2020/DGEP, août 2018 ;
- Tableau de Bord de la Gouvernance, édition 2016/ INSD ;
- Projections démographiques de 2007 à 2020 par région et province, INSD, août 2009 ;
- Tableau de bord social 2017, INSD ;
- EMC 2015, Module démographie et santé ;
- www.insd.bf

SOURCES ET MÉTHODES

L'élaboration du rapport a été assurée par un comité technique qui a travaillé sous la supervision de M. Ambroise KAFANDO, Directeur général de la coopération. Ce comité technique comprend des cadres de différentes structures du Ministère de l'Économie, des finances et du développement (MINEFID) ainsi que du Premier ministre :

- M. W. Jean Marie KÉBRÉ, Directeur de la coordination et de l'efficacité de l'Aide publique au développement (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Mme Alimatou ZONGO/KABORÉ, Directrice du partenariat avec les ONG (DP-ONG/DGCOOP) ;
- M. Kassoum BIKIENGA, Chef du service de la coordination de l'Aide publique au développement (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. Karim OUÉDRAOGO, Chef du service de suivi de l'efficacité de l'Aide (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. François d'Assise DEMBÉLÉ, Chef du service de promotion de programme de coopération/Institutions multilatérales européennes et asiatiques (DCM/DGCOOP) ;
- Mme Satta FOFANA/TRAORÉ, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Mme Inès Marina KABORÉ/ TOÉ, Chargée d'études (DDP/DGTCP) ;
- M. Seydou SAWADOGO, Chargé d'études (SP-PNDES) ;
- M. Serge TIENDRÉBÉOGO, Chargé d'études (DP-ONG) ;
- Mme Pascaline KOHOUN/DAKUYO, Chef du service ZAAPC (DCB) ;
- M. Moustapha D. BAGA, Chargé d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Mme Justine DAMBRÉ/NIKIÉMA, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. Jean TANKOANO, Chargé de programme (DCB/DGCOOP) ;
- Mme R. Raïssa SANOU/OUÉDRAOGO, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Mme Christine NAKOULMA/SONDO, Chargée d'études (DPAM/DGEP) ;
- M. Niamboé BAYILI, Chargé d'études (DPAM/DGEP) ;
- M. Yacoubou SIA, Chargé d'études (DPB/DGB) ;
- M. Firmin BAYALA, Chargé d'études (DSPF/DGCOOP) ;
- Mme Sarra BAZIÉ, Chargée d'études, (DPPP/DGCOOP).

Outre le comité de rédaction, des personnes-ressources ont apporté leurs contributions à l'élaboration du présent rapport. Il s'agit de Mme Clotilde KY/NIKIÉMA, Mme Léa ZAGRÉ, M. Koudbi SINARÉ, M. Dieudonné GOUNGOUNGA et M. Souleymane M'Pa SANOGO, tous membres de la cellule d'appui technique de la DGCOOP. Il s'agit également de M. S. Patrice SYAN du SPONG, de M. Célestin POUYA de WaterAid, de M. Daouda SINWINDÉ du ST/Troika, de M. Hervé KOURAOGO et de M. Mamadou Lamine DIOP du PNUD.

Le rapport a été élaboré suivant plusieurs étapes à savoir : (i) la collecte, la saisie et le traitement des données, (ii) l'élaboration d'un draft du document, (iii) les travaux en ateliers pour examen et amendement du document, (iv) la validation technique du document lors d'un atelier national ayant regroupé les représentants des ministères sectoriels et les PTF, (v) la finalisation et l'impression du document. Les données économiques et sociales ont été collectées auprès des structures techniques des départements ministériels. Celles relatives aux décaissements proviennent des PTF, des Organisations non gouvernementales (ONG) et de l'Administration publique. Ces données ont été saisies et traitées dans le logiciel « Plateforme de gestion de l'aide (PGA) », selon les devises ayant servi aux transactions. Par ailleurs, les taux utilisés pour la conversion en dollar sont ceux publiés sur le site web www.fxtop.com (cf. annexe 1). Les

taux retenus correspondent aux taux moyens annuels. Pour l'analyse des flux d'aide par secteur, la classification sectorielle utilisée est celle contenue dans le PNDES. Pour la présentation des résultats, les pourcentages sont arrondis à un dixième près, tandis que les montants sont arrondis à un centième près. Pour la répartition sectorielle de l'aide, le secteur « Gouvernance économique », contrairement aux années antérieures, a été dégraisé des appuis budgétaires généraux qui ne sont pas uniquement destinés à celui-ci.

Enfin, le processus de rédaction a été empreint de difficultés qui sont, entre autres, la transmission tardive des données, l'incomplétude de certaines données fournies, l'absence des données désagrégées par secteur du PNDES et par Objectif de développement durable (ODD) et l'inaccessibilité fréquente de la PGA.

RÉSUMÉ

À l'instar des rapports passés, le RCD 2018 a été élaboré à partir des données disponibles sur les décaissements des fournisseurs d'aide. Évoluant dans un contexte international marqué par un ralentissement de la croissance économique mondiale, le Burkina Faso a toutefois maintenu son effort de croissance, avec un taux de croissance du PIB qui est passé de 6,3% en 2017 à 6,8% en 2018 malgré la persistance des défis sécuritaires et de la fronde sociale.

L'Aide publique au développement (APD) reçue s'est chiffrée à plus de 1 489,19 millions de dollars US (soit environ 827,96 milliards de FCFA) contre 1 140 millions de dollars US en 2017, ce qui représente un accroissement de 30,7%, traduisant l'engagement des Partenaires techniques et financiers à accompagner le Gouvernement dans le financement des actions de développement.

L'APD en 2018 est caractérisée par une prédominance de l'aide multilatérale (67,2%), des dons (72,0%) et de l'aide projet (79,4%). Cinq secteurs ont absorbé plus de la moitié de l'aide totale. Il s'agit des secteurs de la Santé (12,3%), de la Production agro-sylvo-pastorale (11,7%), des Infrastructures de transport, de communication et d'habitat (11,1%), de l'Environnement, eau et assainissement (9,4%) et du Travail, emploi et protection sociale (9,2%).

Dans cette édition 2018, le RCD a traité du thème: « Busan, 8 ans après: état des lieux et perspectives pour le Burkina Faso » en s'appuyant sur l'enquête 2018 relative à l'efficacité de la coopération pour le développement. Les résultats de l'enquête sont présentés selon les principes de l'Accord de partenariat de Busan (APB) regroupés en trois thématiques que sont l'appropriation et les résultats de la coopération ; le partenariat inclusif pour le développement et la transparence ainsi que la redevabilité pour les résultats en matière de développement.

Au titre de l'appropriation et des résultats de la coopération, on note que les cadres de résultats déterminés par le Burkina Faso sont utilisés par plus de la moitié des partenaires. Toutefois leur utilisation reste confrontée à la faiblesse du système national statistique qui n'arrive pas à générer l'ensemble des données nécessaires au suivi des politiques publiques.

S'agissant du partenariat inclusif, l'enquête a révélé que le dialogue secteur public-privé est efficace et que le Burkina Faso dispose de systèmes qui rendent publiques et suivent les dotations budgétaires destinées à l'égalité homme femme et l'autonomisation des femmes. Par contre, l'enquête fait ressortir un environnement modérément propice à l'action de la société civile.

En ce qui concerne la redevabilité pour les résultats en matière de développement, on note une bonne accessibilité du public à l'information sur la coopération pour le développement et un renforcement de la redevabilité mutuelle entre les acteurs de coopération. En outre, la prévisibilité annuelle de la coopération est assez bonne, mais des efforts restent à fournir pour améliorer la prévisibilité moyenne.

Pour corriger les faiblesses relevées, le rapport recommande, entre autres, (i) le renforcement des capacités du système national statistique, (ii) l'amélioration des cadres de résultats du Burkina Faso (iii) le renforcement du dialogue avec les PTF, (iv) l'accélération de l'adoption et de la Stratégie nationale de la coopération au développement et de sa mise en œuvre, (v) la mise en place d'un mécanisme de suivi des recommandations issues des enquêtes et (vi) le renforcement des capacités des acteurs chargés de ce suivi.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'élaboration du rapport 2018 sur la coopération pour le développement intervient dans la troisième année de mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (2016-2020). Ce plan qui intègre les Objectifs du développement durable (ODD), ambitionne de transformer structurellement l'économie burkinabè pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois pour tous et induisant l'amélioration d'un bien-être social.

La mise en œuvre de cet ambitieux plan de développement nécessite la mobilisation accrue des ressources aussi bien internes qu'externes. Pour ce faire, le Burkina Faso a entrepris des réformes en matière de mobilisation des ressources propres telles que : (i) la mise en place de la facture normalisée, (ii) la télé-déclaration et le télé-paiement, (iii) le suivi satellitaire des marchandises et (iv) le renforcement des capacités des agents des douanes en matière de détermination des valeurs des marchandises importées. Ces mesures ont contribué à améliorer le niveau de recouvrement des ressources propres qui sont passées de 1 389,3 milliards de FCFA en 2017 à 1 530,90 milliards de FCFA en 2018, soit une hausse de 10,2%.

Ces résultats ont été réalisés en partie grâce aux appuis de la communauté internationale. Ainsi, les aides multiformes mises à la disposition du pays, sous forme d'APD et des ressources mobilisées en internes, ont permis au Gouvernement d'avoir des résultats majeurs dans la mise en œuvre du PNDES. Cependant, compte tenu des besoins sans cesse croissants des populations, du défi sécuritaire et de la difficulté de respect de certains critères de convergence communautaire, il devient impérieux d'augmenter le niveau de prélèvement fiscal et d'optimiser la mobilisation des ressources extérieures tout en améliorant l'efficacité de la dépense publique.

Le présent rapport est organisé autour de trois grandes parties. La première partie porte sur le contexte économique, politique et social du Burkina Faso en 2018. La deuxième partie traite des tendances de l'APD, où il est analysé la répartition de l'aide par instrument de financement, par source de financement et par secteur de planification. La dernière partie aborde le thème du rapport intitulé : « Busan, 8 ans après : état des lieux et perspectives pour le Burkina Faso ».

01

PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DU BURKINA FASO EN 2018



I. MAINTIEN D'UN CADRE MACROÉCONOMIQUE STABILISÉ

1.1. Une économie mondiale en ralentissement



3,6%
de croissance
mondiale
en 2018

Au niveau mondial, l'expansion de l'activité économique a connu un ralentissement en 2018, contrairement aux tendances anticipées un an plus tôt encouragées alors par l'accélération de la croissance enregistrée en 2017. En effet, la croissance mondiale, qui a atteint le pic de 3,7% en 2017 après 3,2% en 2016, a baissé à 3,6% en 2018.

Aux États-Unis, la croissance de l'activité économique s'est raffermie en 2018 pour la seconde année consécutive, sur fond de marché du travail tendu et de croissance vigoureuse de la consommation, dans un contexte où l'investissement aurait fléchi. La croissance est estimée à 2,9% en 2018 contre 2,2% en 2017.

Dans la Zone euro, le rythme de l'activité économique a decru, passant de 2,4% en 2017 à 1,8% en 2018. En **France**, la croissance économique a ralenti en 2018 après l'embellie de courte durée enregistrée en 2017. Elle s'est établie à 1,5% en 2018 contre 2,2% en 2017.

Au Royaume-Uni, la croissance économique a repris sa décélération en 2018 pour atteindre son niveau le plus bas depuis six (6) ans. En effet, elle ressort avec un rythme de 1,4% en 2018 contre 1,8% en 2017 et 2016, pénalisée entre autres par le Brexit et la baisse des exportations.

Au Japon, la croissance économique s'est établie à 0,8% en 2018 contre 1,9% en 2017. **En Chine**, le taux de croissance économique s'est affiché à 6,6% en 2018 contre 6,8% en 2017.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique est ressortie à 3,0% en 2018 contre 2,9% en 2017.

Dans l'UEMOA², l'activité économique a progressé en 2018 au même rythme de 6,6% qu'en 2017, en raison principalement de l'essor des activités commerciales et manufacturières ainsi que celles des bâtiments et travaux publics.

Les résultats atteints par le Burkina Faso sur le plan économique et social au cours de l'année 2018 sont déclinés dans le point ci-dessous.

1.2. Un renforcement de la résilience de l'économie nationale



6,8%
de croissance
du PIB réel
en 2018,

L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par une augmentation des investissements malgré une situation sécuritaire difficile et un climat social marqué par la persistance de mouvements sociaux de revendication. En somme, l'économie nationale a enregistré une accélération de son rythme de croissance en 2018. Cependant, ce niveau de croissance aurait pu être plus élevé n'eût été l'impact négatif des attaques terroristes et les conflits communautaires.

1.2.1. La poursuite d'une croissance économique soutenue

Sur la base des estimations d'avril 2019, l'activité économique a enregistré une accélération de son rythme de croissance en 2018. En effet, le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 6,8% en 2018 contre 6,3% en 2017. Cette croissance serait tirée par l'ensemble des secteurs.

La part du secteur primaire dans la formation du PIB s'est située à 27,8% en 2018 contre 28,3% en 2017. Celle du secteur secondaire s'est située à 18,2% en 2018 contre 18,5% en 2017 et la contribution du secteur tertiaire (y compris les taxes et SIFIM) à la formation du PIB a été de 54,0% en 2018 contre 53,1% en 2017.

² BCEAO, Rapport sur la politique monétaire dans l'UEMOA Mars 2019

Tableau 1 : Évolution des parts contributives des secteurs au PIB (2014-2018)

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018
Secteur primaire (%)	31,4	30,3	30,8	28,3	27,8
Secteur secondaire (%)	19,8	19,0	17,4	18,5	18,2
Secteur tertiaire (y compris les taxes et SIFIM) (%)	48,8	50,7	51,8	53,1	54,0
Taux de croissance du PIB réel (%)	4,3	3,9%	5,9	6,3	6,8

Source : « Instrument Automatisé de Prévision » MINEFID/DGEP/DPAM, mars 2019.

1.2.2. Une inflation maîtrisée

En 2018, le taux d'inflation s'est situé à +2,0%, en respect de la norme communautaire de l'UEMOA ($\leq 3\%$). Cette hausse des prix enregistrée s'explique essentiellement par la montée des prix au niveau des fonctions « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+11,6%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,3%). Elle est atténuée par le recul des prix de la fonction « logement, eau, électricité, gaz, autres combustibles » (-5,4%). Les autres fonctions de consommation ont enregistré des variations en moyenne annuelle entre -0,8% et +1,5%.

La bonne tenue de la campagne agricole 2018/2019 et la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère (la vente des céréales à prix social dans les zones déficitaires, le contrôle des prix des produits de grande consommation, l'ouverture de points de ventes de céréales à prix subventionnés) expliqueraient la maîtrise de l'inflation.

1.2.3. Un solde budgétaire en amélioration

L'exécution des opérations financières de l'État en 2018 s'est soldée par un déficit global base engagement de 381,7 milliards de FCFA contre un déficit de 563,0 milliards de FCFA une année plus tôt. En pourcentage du PIB, il s'est situé à 4,9% en 2018 contre 7,8% en 2017, soit une amélioration de 3 points de pourcentage vers la norme communautaire de 3% du PIB.

Quant au déficit global base caisse, il s'est situé à 478,4 milliards de FCFA en 2018 contre 488,1 milliards de FCFA en 2017. Il a été couvert par un financement extérieur net de 75,9 milliards de FCFA et un financement intérieur net de 394,6 milliards de FCFA.

1.2.4. Un maintien du solde global positif de la balance des paiements

Les échanges avec l'extérieur se sont soldés de nouveau par un excédent de 85,5 milliards de

FCFA en 2018 après celui de 246,7 milliards de FCFA enregistré en 2017. Comparativement à 2017, on note une détérioration de l'excédent de 2018 de 161,2 milliards de FCFA.

1.2.5. Des agrégats monétaires en hausse

L'évolution de la situation monétaire a été marquée, entre 2017 et 2018, par une progression des Actifs extérieurs nets (AEN) de 113,4 milliards de FCFA (+8,5%), des créances intérieures de 287,7 milliards de FCFA (+11,8%) et des passifs à caractère non monétaire de 58,7 milliards de FCFA (+10,3%), induisant un accroissement de la masse monétaire de 348,4 milliards de FCFA (+10,3%).

Les Actifs extérieurs nets (AEN) des Institutions monétaires sont ressortis à 1 443,5 milliards de FCFA à fin décembre 2018, en hausse de 8,5% par rapport à fin décembre 2017. Cette évolution est exclusivement imprimée par la Banque centrale dont les AEN se sont améliorés de 311,5 milliards de FCFA, ceux des Autres institutions de dépôts (AID) enregistrant un reflux de 198,1 milliards de FCFA.

S'agissant des créances intérieures, elles sont ressorties à 2 724,0 milliards de FCFA à fin décembre 2018 contre 2 436,3 milliards de FCFA à fin décembre 2017, soit une augmentation de 11,8%. Cet accroissement est imputable à un afflux des créances sur l'économie de 294,4 milliards de FCFA (+12,4%), les Créances Nettes du système bancaire sur l'Administration Centrale (CN-AC) s'étant contractées de 6,7 milliards de FCFA (-10,2%) au cours de la même période.

Quant à la masse monétaire, suivant l'évolution de ses contreparties, elle est ressortie à 3 715,1 milliards de FCFA à fin décembre 2018, en progression de 384,4 milliards de FCFA (+10,3%) sur un an. Cet accroissement est observé tant au niveau des dépôts (+216,4 milliards de FCFA, soit +7,4%) qu'au niveau de la circulation fiduciaire (+132,0 milliards de FCFA, soit +29,5%).

+2,0%
de taux
d'inflation
en 2018

II. UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN SELLE EN DÉPIT DES CONDITIONS SOCIALES ET SÉCURITAIRES PERTURBATRICES

2.1 La transparence dans la gestion des finances publiques

Plusieurs actions ont été entreprises afin d'améliorer l'accessibilité du public à l'information sur le budget. Il s'agit notamment de :

- l'élaboration du budget citoyen 2019 ;
- la traduction du budget citoyen 2019 en quatre (04) langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé et gulmatchéma) ;
- l'opérationnalisation du comité chargé de la publication des informations budgétaires sur le site web de la DGB ;
- l'élaboration et la publication des rapports trimestriels sur l'exécution du budget de l'État, exercice 2018 ;
- la campagne de communication sur le budget citoyen dans les 13 régions ;
- la tenue d'une conférence publique le 23 décembre 2018 à Ouagadougou sur le budget de l'État, exercice 2019 répondant à un besoin de transparence et de bonne gouvernance.

2.2 Le renforcement des actions de lutte contre la corruption

78^{ème}
sur 180 dans
le rapport
2018 de l'IPC

Les institutions de lutte contre la corruption continuent leur mission de veille et de dénonciation des pratiques de corruption. Afin de trouver des pistes pour une meilleure mise en œuvre de la loi portant prévention et répression de la corruption votée en mars 2015, une convention de partenariat a été signée entre l'ASCE-LC et le REN-LAC. Ce dernier a publié son rapport annuel sur la corruption qui fait ressortir que la perception des citoyens demeure forte sur l'existence de la corruption. L'ASCE-LC, quant à elle, a indiqué dans quatre (04) rapports déposés en janvier 2019, la persistance de mauvais actes de gestion des ressources publiques qui

se caractérisent par l'absence de pièces justificatives des dépenses et par des manquants de caisse. À la suite de ces rapports, des poursuites judiciaires ont été engagées à l'encontre des personnes incriminées.

Par ailleurs, avec un score de 41/100, le Burkina Faso est classé 78^{ème} sur 180 dans le rapport 2018 de l'Indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International rendu public le 29 janvier 2019. Avec cette position, le Burkina perd quatre places par rapport à l'édition 2017 dans laquelle le pays occupait la 74^{ème} place au niveau mondial.

2.3 La dynamique du climat des affaires

151^{ème}
sur 190 dans
le rapport
Doing business

L'évaluation faite du Burkina Faso dans le dispositif des affaires indique une amélioration du dispositif en matière de facilitation des affaires. Elle a été faite lors de la quatrième session du comité de pilotage chargé du suivi de l'amélioration du climat des affaires au Burkina Faso. Cependant, le dernier rapport **Doing business**, publié le 4 décembre 2018, indique que le pays a régressé pour la deuxième année consécutive. En effet, le pays a été classé au 151^{ème} rang sur 190 contre 148^{ème} sur 190 en 2017. Cette dégradation est liée à la faiblesse des progrès réalisés, notamment au niveau des critères portant sur le raccordement à l'électricité, l'exécution des contrats, le paiement des taxes

et impôts, la protection des investissements minoritaires et l'obtention d'un prêt bancaire. La plus forte performance enregistrée par le Burkina Faso en 2018 concerne le critère sur la création d'entreprises avec 58/100 en 2018 contre 88,17/100 en 2017.

Dans l'optique de faciliter les procédures des affaires au Burkina Faso, un plan triennal 2019-2021 est adopté le 15 janvier 2019. Ce plan entend faire du pays une plaque tournante pour les affaires à travers une série de réformes visant à rendre le pays attractif pour les potentiels acteurs intervenant dans le domaine des affaires.

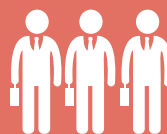
2.4 Une dynamique maintenue en matière de promotion de l'emploi

La promotion de l'emploi au cours de l'année 2018 s'est poursuivie à travers des actions visant à garantir l'emploi décent, la réduction des inégalités sociales et de genre et la promotion de la femme comme actrice dynamique du développement. Pour ce faire, les principales actions se sont articulées autour des points suivants : la création d'emplois ; l'amélioration de l'employabilité et la promotion des micros et petites entreprises.

Au titre de la création d'emploi, les réalisations suivantes ont été enregistrées :



950 jeunes ont été formés dans **six métiers** : cordonnerie, coupe-couture, briqueterie, ferrailage, tissage-teinture et saponification ;



8 859 agents ont été recrutés au profit de l'Administration publique au titre de la session des concours directs 2018.

En ce qui concerne l'amélioration de l'employabilité, on peut relever que :



674 diplômés dont 222 femmes ont été formés en entrepreneuriat ;



3 297 jeunes ont été placés pour apprentissage dans des ateliers auprès de maîtres artisans ;

896 volontaires nationaux dont 437 hommes et 459 femmes ont été recrutés et placés dans différentes structures d'accueil par le Groupement d'intérêt public-Programme national de volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB).

Au titre de la promotion des micros et petites entreprises :



27 projets structurants ont été financés grâce au fonds de garantie de la Société financière de garantie interbancaire du Burkina (SOFIGIB), permettant ainsi de créer 114 emplois décents ;

16 start-ups promues par des jeunes ont été sélectionnées et financées par le PSCE/JF au profit de 04 femmes et 16 hommes pour un coût total de 75 000 000 de FCFA ;

2 325 personnes handicapées (1 129 femmes et 1 196 hommes) ont bénéficié d'appuis pour leurs AGR ;

2 132 microprojets profitant à 1 212 hommes et 920 femmes, et 193 projets au profit de 116 hommes et de 77 femmes, ont pu être financés respectivement par le FASI et le FAPE pour un coût total de 933 855 000 FCFA et 501 900 000 FCFA ;

35 529 exploitants des bas-fonds et périmètres aménagés, soit 24 870 hommes et 10 659 femmes, ont pu bénéficier d'appuis en fonds de roulement ;

150 300 femmes ont été bénéficiaires de crédits pour le financement de leurs AGR, grâce au FAARF, pour un montant total de 10 461 030 500 FCFA.

Par ailleurs, au titre de la gouvernance du marché de l'emploi, 2018 a connu la réforme de l'ANPE, et la mise en place d'une plateforme de publication des offres d'emplois via SMS. Au 31 décembre 2018, l'ANPE a enregistré 16 619 demandeurs d'emplois tandis que l'Observatoire national pour l'emploi et la formation (ONEF) a collecté et publié 6 481 offres d'emplois.

En 2018, la promotion de l'emploi a également bénéficié de l'appui de plusieurs PTF dont la Banque mondiale, les Partenaires du cadre de concertation genre (CCG), la Banque africaine de développement (BAD), la République Populaire de Chine.

2.5 Une persistance des défis sécuritaires et de la fronde sociale

Au cours de l'année 2018, le pays a connu une intensification des remous sociaux dans les administrations publiques et privées. En vue d'apaiser le climat social, le Gouvernement appelant à une trêve sociale et à un dialogue avec les syndicats a entre autres organisé, du 12 au 14 juin 2018, une conférence nationale sur la réforme du système des rémunérations des agents de l'État. Cette conférence a permis de faire des propositions pour une meilleure équité dans la gestion de la rémunération des agents publics et la réduction du train de vie de l'État. Sur le plan sécuritaire, le Burkina Faso a connu une année 2018 particulièrement marquée par la récurrence des attaques terroristes principalement dans les régions de l'Est, du Sahel, du Nord, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun. En réaction, l'état d'urgence a été instauré dans certaines localités du pays et plusieurs opérations d'envergure ont été menées par les Forces de défense et de sécurité.

Pour pallier les questions de sécurité, plusieurs actions ont été entreprises dont :

- l'adoption du décret N°2018-1161/PRES/PM/MSECU/MDNAC/MJDHPC/MATD/MINEFID/MEEVC du 19 décembre 2018 portant création, composition, attributions et fonctionnement d'une commission d'élaboration de la politique nationale de défense et de sécurité ;
- l'adoption du décret N°2018-0974/PRES/PM/MSECU/MJDHPC/MINEFID du 29 octobre 2018 portant création, organisation, attributions et fonctionnement de la Brigade spéciale des investigations anti-terroristes et la lutte contre la criminalité organisée (BSIAT). Cette structure est déjà fonctionnelle ;
- la construction et l'équipement de plusieurs infrastructures de sécurité ;
- la mise en œuvre des activités du projet de stratégie de lutte contre le terrorisme qui sera arrimé à la politique nationale de sécurité ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2022 pour la réforme des forces armées nationales (PSR 2018-2022).



III. UNE GOUVERNANCE POLITIQUE OUVERTE

Afin de gagner la bataille du développement, le Burkina Faso s'est engagé dans la promotion de la bonne gouvernance. Pour ce faire, il a adopté, le 30 novembre 2017, la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance (SNPG) 2018-2027. Véritable outil d'implémentation des principes de bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, la SNPG renferme quatre axes stratégiques identifiés. Il s'agit de la promotion de la primauté du droit, la promotion de la transparence et de la responsabilité, le renforcement de la participation et de l'équité, la lutte contre la corruption et la promotion de la performance.

La nécessité de mettre en place une SNPG est ressortie lors de l'évaluation (en décembre 2015) de la Politique nationale de bonne gouvernance (PNBG) 2005-2015. La mise en œuvre de cette dernière a certes permis de consolider les mécanismes, les principes et les pratiques de bonne gouvernance, mais n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs escomptés.

3.1 Le maintien du cap en matière de démocratie et d'État de droit

Le Burkina Faso post insurrectionnel est entré dans l'ère démocratique qu'il consolide jour après jour.

L'année 2018 fut jalonnée de nombreux remous sociaux qui ont pu affecter l'efficacité de l'action publique. Cependant, de nombreuses victoires ont été remportées dans le sens de la consolidation de la démocratie.

- Au plan judiciaire, on a enregistré l'adoption en mai 2018 **du code pénal qui introduit des avancées en matière de fonctionnement du système judiciaire, de même qu'il est un gage d'amélioration des sanctions et de renforcement du respect des droits humains ;**
- Quant à la liberté de presse, d'importants progrès ont été réalisés, ce qui a valu au pays d'être classé, selon Reporter sans frontières, **36^{ème} rang mondial sur 180 pays et au 4^{ème} rang au niveau africain et la première place parmi les pays d'Afrique francophone ;**
- L'adoption le 30 juillet 2018 de la loi portant code électoral au Burkina Faso. Le nouveau code permettra le vote des Burkinabè de l'étranger dès 2020.

La question des groupes d'auto-défense reste une préoccupation nationale que le Gouvernement s'attèle à juguler.



3.2 Des institutions républicaines fonctionnelles pour approfondir la démocratie

Afin de rendre l'administration publique plus efficace et efficiente, le Gouvernement a procédé à plusieurs réformes au nombre desquelles celles du CSM, de la Commission nationale des droits humains (CNDH) et de l'ASCE-LC.

Des avancées importantes en matière d'indépendance du pouvoir judiciaire ont été enregistrées en 2018. Après la réforme majeure du CSM consacrant l'adoption de la loi N°049 du 25 août 2015 qui dessaisit le Président du Faso de la qualité de président du CSM, on peut relever :

- la mise en place d'un conseil de discipline dont la consolidation est en cours ;
- le pourvoi des postes par appel à candidature ;
- la loi portant création d'une CNDH au Bur-

kina Faso qui a introduit des innovations majeures dans le fonctionnement de la commission comme l'autonomie financière et budgétaire, l'indépendance d'action, l'extension des pouvoirs d'investigation de la Commission ;

- la réforme de l'ASCE-LC qui a permis de renforcer ses prérogatives en lui conférant désormais la capacité de saisine des juridictions.

Dans le cadre des activités du Médiateur du Faso, des audiences foraines ont été organisées dans les régions de l'Est, des Hauts-Bassins, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Centre-Est et du Centre-Nord pour sensibiliser les populations sur les rôles et actions du Médiateur du Faso.

3.3 Un espace de liberté de la presse en consolidation



4^{ème}
rang au niveau
africain de
la liberté de
presse

La liberté de presse est l'une des pierres angulaires de la démocratie moderne. Le Burkina Faso a fait un saut qualitatif depuis 2017 et se présente aux yeux du monde comme un modèle en matière de liberté de presse.

Selon le rapport de Reporters sans frontières (RSF) paru en avril 2019, le Burkina Faso se classe parmi les réussites du continent africain en matière de liberté de la presse, avec un paysage médiatique dynamique, professionnel et pluraliste. Ainsi, il se hisse parmi les autres comparativement au classement de 2017. Il devient le 36^{ème} pays au monde où il y a la liberté de la presse, maintient le 4^{ème} rang en Afrique et passe premier en Afrique francophone.

Les résultats engrangés sont le fruit de nombreux efforts consentis dans le renforcement du cadre réglementaire et législatif de la presse, dans l'accroissement du nombre de médias et la prise de certaines initiatives par les associations professionnelles de médias.

Le Conseil supérieur de la communication (CSC), en tant qu'institution de régulation des médias, œuvre au renforcement de la liberté de la presse, de concert avec les associations professionnelles de médias. De nos jours, le Burkina Faso compte près de 200 médias audiovisuels privés disséminés sur l'ensemble du territoire national ; plus de 70 organes de presse écrite, toutes périodicités confondues, et plus d'une trentaine de médias en ligne. Au nombre des initiatives entreprises, il y a la création du Festival international de la liberté d'expression et de la presse (FILEP), la célébration d'une journée nationale de la liberté de la presse le 20 octobre de chaque année, l'élaboration d'une charte déontologique des journalistes du Burkina, la création de l'Observatoire burkinabè des médias (OBM) et l'instauration du prix Norbert Zongo du journalisme d'investigation.

IV. UNE ORGANISATION ET DES OUTILS POUR ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA COOPÉRATION

4.1 Le renforcement du pilotage et de la gestion de l'économie

La disponibilité des outils de pilotage et de gestion sont indispensables pour la mise en place d'une économie prospère et durable. Ainsi, des instruments ont été développés.

Ces instruments, aussi utilisés comme des référentiels pour la coordination des actions de la coopération pour le développement sont, entre autres, le PNDES, les politiques sectorielles, la loi sur le pilotage de l'économie, le plan d'action du MINEFID et le guide de maturation des projets d'investissements publics.

4.1.1 Le rôle du référentiel du Plan national de développement économique et social (PNDES) tenu



Adopté en juillet 2016, le PNDES donne les grandes orientations pour la mise en œuvre des politiques sectorielles et des Plans locaux de développement pour la période 2016-2020. Étant le référentiel national en matière de

développement économique et social, il est indispensable dans le dialogue avec les PTF, surtout ceux faisant de l'appui budgétaire, car des éléments de réformes ou d'investissements peuvent être utilisés comme critères de décaissements.

Après trois années de réalisation, dans un contexte marqué par des attaques terroristes et un climat d'insécurité, des résultats encourageants ont été obtenus dans plusieurs domaines parmi lesquels figurent la réalisation des infrastructures, l'amélioration des conditions de vie des populations et la consolidation du capital humain.

4.1.2 La finalisation des politiques sectorielles

Instruments d'opérationnalisation du PNDES au niveau des 14 secteurs de planification, les politiques sectorielles sont indispensables pour une mise en œuvre réussie du PNDES. Ainsi, à la date du 31 décembre 2018, 13 politiques sectorielles, assorties de plans d'actions ministériels, ont été adoptées. La politique restante est celle du secteur défense et sécurité qui est en cours d'élaboration.

13
politiques
sectorielles
adoptées

4.1.3 La mise en place du guide de maturation des projets d'investissements publics

En vue d'améliorer le programme d'investissement public, un guide de maturation et d'évaluation ex ante des projets a été élaboré. En effet, le processus de formulation des projets et programmes de développement rencontre d'énormes difficultés. Dans bien des cas, la formulation d'un projet ou programme de développement différerait d'une structure à une autre. Aussi, avec l'adoption du dernier décret N°2018-0092/PRES/PM/MINEFID portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, l'évaluation ex ante a été rendue obligatoire en amont.

01 guide
de maturation
et d'évaluation
des projets
élaboré

4.2 Des mécanismes de coordination efficaces en soutien au dialogue de politiques

4.2.1 Le dispositif de coordination de l'aide



88

accords et conventions de financement signés pour un montant de 1 176,11 milliards de FCFA

Le dispositif de coordination de l'aide vise deux objectifs majeurs :

- (i) renforcer le dialogue entre le pays et ses partenaires au développement sur les politiques, les stratégies, les projets et programmes
- (ii) renforcer les capacités nationales en vue de disposer de documents fiables et de qualité. Il s'opère tant au niveau de l'administration publique que des PTF.

• Au sein de l'Administration publique

En 2018, les activités de coordination et d'efficacité de l'aide ont porté, entre autres, sur :

- (i) la signature de 88 accords/conventions de financement avec des partenaires bilatéraux, multilatéraux et ONG pour un montant d'environ 1 176,11 milliards de FCFA ;
- (ii) l'élaboration et la diffusion du RCD 2017 ;
- (iii) la poursuite de l'élaboration du référentiel sur la division du travail et la complémentarité ;
- (iv) la poursuite du processus de validation de la stratégie nationale de la coopération au développement 2018-2027 ;
- (v) l'élaboration du rapport sur les engagements financiers de 2017 ;
- (vi) l'organisation et la tenue de quatre (4) ateliers régionaux de sensibilisation et d'information sur l'accord de partenariat de Busan, le PPP et la coopération décentralisée dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Centre-Est et de l'Est ;
- (vii) la réalisation de l'enquête 2018 de suivi des indicateurs du Partenariat mondial ;
- (viii) la tenue des revues avec les PTF y compris le FMI.

• Au niveau des PTF

La Troika, principal dispositif de coordination propre aux PTF, a contribué à :

- (i) la préparation des revues techniques et politiques de suivi de la mise en œuvre du PNDES ;
- (ii) l'élaboration du RCD 2017 ;
- (iii) l'organisation des rencontres MINEFID-Troika et Gouvernement - PTF ;
- (iv) l'organisation de la conférence internationale sur la mise en œuvre du PNDES « accélérer la transformation agro-sylvo-pastorale » ;
- (v) la réalisation de l'enquête 2018 de suivi du Partenariat mondial.

4.2.2 Les cadres de concertation mixtes

En vue de faciliter le dialogue entre la partie gouvernementale et les PTF, des cadres mixtes de concertation ont été institués. Il s'agit des cadres de suivi du PNDES, des tables rondes de mobilisation des ressources financières, des rencontres MINEFID-Troika des PTF et Gouvernement-PTF, des Journées nationales de concertations Gouvernement – ONG, les cadres de concertation avec les bilatéraux ainsi qu'avec les multilatéraux.

4.2.2.1 Les cadres de suivi du PNDES

Le SP/PNDES est l'organe administratif et technique de coordination, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES. Il assure le secrétariat des cadres de concertation de suivi du PNDES. Ce sont : (i) le Comité national de pilotage ; (ii) le Comité technique national et (iii) les Cadres de dialogue sectoriels et régionaux.

- **Le Comité national de pilotage (CNP)**

Organe de pilotage, de coordination, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES, le CNP est présidé par le Premier ministre. Le Ministre en charge du développement assure la Vice-Présidence. Il est composé de membres (Troïka des PTF, Présidents ou Vice-Présidents des CSD, etc.) et d'observateurs.

En 2018, le CNP a tenu le 11 mai, sous la présidence du Premier ministre, une session qui a porté sur le rapport de performance 2017.

- **Le Comité technique national (CTN)**

Le CTN est l'organe technique de préparation des travaux techniques du CNP. Présidé par le Secrétaire général (SG) du Premier ministre, il est composé, entre autres, des SG des départements ministériels, des conseillers spéciaux du Premier ministre, des observateurs et des rapporteurs. Le CTN s'est réuni deux fois en 2018 en prélude aux sessions ordinaire et extraordinaire du CNP (11 avril 2018 et 09 novembre 2018).

- **Les Cadres sectoriels de dialogue (CSD)**

Au niveau sectoriel, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES sont assurés par quatorze (14) CSD correspondant aux secteurs de planification définis par le Gouvernement. Chaque CSD est présidé par un ministre chef de file du secteur.

Au cours de l'année 2018, les CSD se sont régulièrement réunis et ont tous tenu leurs sessions annuelles et à mi-parcours d'examen des rapports sectoriels de performance du PNDES avec la présence effective des Présidents et/ou Vice-Présidents.

- **Les Cadres régionaux de dialogue (CRD)**

Au niveau régional, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES sont assurés par les Cadres régionaux de dialogue. Les CRD, présidés par les gouverneurs, premiers responsables administratifs de la région, se sont régulièrement réunis et ont tous tenu leurs sessions annuelles et à mi-parcours d'examen des rapports régionaux de performance du PNDES. Malgré l'indisponibilité dans un grand nombre de communes et de régions de Plans locaux de développement (PLD) actualisés, la mise en œuvre du PNDES y est conduite et ce, grâce aux actions retenues dans les Plans annuels d'investissement des collectivités territoriales.

4.2.2.2 Les tables rondes de mobilisation des ressources

Pour le suivi des conclusions de la Conférence internationale des partenaires du Burkina Faso pour le financement du PNDES tenue à Paris les 07 et 08 décembre 2016, la deuxième conférence internationale sur sa mise en œuvre à mi-parcours s'est tenue les 9 et 10 juillet 2018 à Ouagadougou sous le thème : « Accélérer la transformation agro-sylvo-pastorale au Burkina Faso ».

La session 3 de cette deuxième conférence a été consacrée à la table ronde sur le financement du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS-BF) et du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL). Cette session avait pour objectif de boucler le financement de ces deux programmes dont le gap s'élevait à 460,97 milliards de FCFA. En effet,

le PUS-BF et le PADEL sont deux programmes visant à faire face à l'insécurité, au grand banditisme et au terrorisme fortement constatés dans les régions du Nord et du Sahel du Burkina Faso et qui affectent durablement la paix civile et le développement ainsi que la mise en œuvre du PNDES.

Des annonces faites par les Partenaires au développement au cours de la table ronde, il est ressorti une volonté générale des PTF d'accélérer leurs appuis dans la région du Sahel (dans le cadre du PUS-BF) et pour des appuis ciblés auprès des populations vulnérables (en cohérence avec les objectifs du PADEL), avec des engagements nouveaux de financement à hauteur de 1 49,3 milliards de francs CFA pour les deux programmes.

149,3
milliards
de FCFA
d'engagements
nouveaux pour
le financement
du PUS et du
PADEL

PADEL
PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES ÉCONOMIES LOCALES

PUS-BF
Programme d'urgence
pour le Sahel - Burkina Faso

Avec ces nouveaux engagements, le total des financements au 31 mars 2019 s'élève à 617,1 milliards de francs CFA pour un coût total de 851,46 milliards de francs CFA. Ces financements ne tiennent pas compte de ceux octroyés par certains PTF dans le cadre de projets en cours d'exécution prenant en charge des composantes du PUS-BF et du PADEL. Ces annonces de financement sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Situation des annonces de financement du PUS-BF et du PADEL

N°	PTF/Institutions	Apports présents (milliards de FCFA)		Nouveaux engagements (milliards de FCFA)	
		PUS	PADEL	PUS	PADEL
1	Allemagne	3,3			
2	Autriche	0,9	14,2		
3	BAD			11,9	
4	BADEA				7,3
5	Banque mondiale		25,0		
6	Belgique				15,0
7	BOAD		30,0		
8	Canada	4,7	11,5		
9	Danemark	0,7			
10	France	2,6		26,2	
11	Japon		1,3	1,0	
12	Luxembourg	3,7	16,5		
13	SNU	2,9	1,2	5,9	
15	Suisse			2,2	
16	UE	32,8		78,7	
17	UEMOA	1,0	0,3		
18	USA			1	
TOTAL		52,1	100	127	22,3
			152,1		149,3

Source : PGA/DGCOOP, juillet 2019

4.2.2.3 Les rencontres MINEFID-Troïka des PTF et Gouvernement - PTF

Instituées en vue de faciliter les échanges sur les questions de développement en général, et celles liées à la coopération en particulier, les rencontres MINEFID-Troïka des PTF ont été organisées courant l'année 2018. Des quatre rencontres trimestrielles programmées en 2018, seules deux ont pu effectivement se tenir le 02 février et le 02 octobre au regard de la contrainte des calendriers du Ministre et de la Troïka.

Malgré le nombre réduit de rencontres, des points d'intérêt certain ont été examinés par les deux parties. Les échanges ont tourné entre autres autour :

- (i) du suivi du programme avec le FMI ;
- (ii) de la mise en œuvre du budget 2018 et l'exécution des contrats de Partenariats publics privés (PPP) ;
- (iii) de la situation de mise en œuvre de la nouvelle réglementation des projets et programmes (implications du classement des projets et programmes pour les PTF) et du projet de loi sur le pilotage de la gestion du développement ;
- (iv) du suivi des engagements de la Conférence de Paris ;
- (v) de la présentation de la nouvelle équipe de la Troïka et la remise de l'aide-mémoire des partenaires de la Troïka ;
- (vi) des résultats de la conférence internationale sur la mise en œuvre du PNDES et les perspectives ;
- (vii) de la situation de mise en œuvre du PUS-PADEL ;
- (viii) de l'état de mise en œuvre de l'Accord de partenariat de Busan au Burkina Faso et l'état de préparation du rapport ODD du Burkina Faso.

À l'image des rencontres MINEFID-Troïka, sont aussi instituées depuis 2013 des rencontres Gouvernement-PTF qui constituent des cadres de dialogue entre les deux parties sur les questions d'actualité et de développement du Burkina Faso. Ces rencontres, présidées par SEM le Premier ministre se tiennent semestriellement. Au cours de l'année 2018, les deux rencontres se sont tenues respectivement le 12 avril et le 12 octobre.

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- (i) le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'aide-mémoire conjoint des PTF 2017 sur la mise en œuvre du PNDES ;
- (ii) l'adoption des politiques sectorielles, des feuilles de route et le fonctionnement des CSD ;
- (iii) la matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants du PNDES ;
- (iv) la préparation des tables rondes sectorielles et des revues 2018 du PNDES ;
- (v) le mécanisme de coordination et de prise en charge de la crise alimentaire ;
- (vi) le contexte actuel de la sécurité et son impact sur la population ;
- (vii) l'incidence de la situation sécuritaire sur le budget de l'État.

4.2.2.4 Les Journées nationales de concertation État-ONG/AD (JNC)

Les JNC 2018 se sont tenues les 28 et 29 juin à Ouagadougou, sous le thème : « La diversification de l'économie burkinabè : rôle des ONG/AD dans la promotion de la transformation et la commercialisation des produits locaux ».

Plusieurs activités étaient au programme de cette 6^{ème} édition, à savoir :

- (i) des communications sur le thème des journées ;
- (ii) une exposition de produits locaux, de savoir-faire et de bonnes pratiques des ONG et associations de développement ;
- (iii) le dialogue direct avec le Premier ministre.

À l'issue des échanges sur le thème et pour une meilleure participation des différents acteurs dans la transformation et la commercialisation des produits locaux et pour renforcer le dia-

logue État-ONG/AD, les recommandations suivantes ont été prises :

- augmenter la durée des échanges directs entre les ONG/AD et le Premier ministre ;
- inviter le Gouvernement, notamment le MCIA, à accélérer la mise en œuvre de l'usine de production d'emballages au profit du secteur de la transformation ;
- inviter les Gouverneurs à lancer une offensive « karité » à travers l'installation de bosquets dans les 13 régions ;
- déconcentrer les concertations État et ONG/AD au niveau régional, provincial et communal.

4.2.2.5 Les rencontres sur l'efficacité de la coopération pour le développement

Au cours de l'année 2018, le Burkina Faso a régulièrement et activement participé aux rencontres internationales sur l'efficacité de la coopération au développement. Il s'est agi : (i) de l'atelier sur le suivi du partenariat de Busan tenu les 11 et 12 septembre 2018 à Paris en France; (ii) du forum sur le suivi du financement du développement tenu du 18 au 20 avril 2018 à New York aux États-Unis d'Amérique et (iii) du forum international des comités nationaux de facilitation des échanges tenu du 27 au 29 novembre 2018 à Addis-Abeba en Éthiopie.

Au plan national, la tenue des ateliers régionaux d'information et de sensibilisation sur l'accord de Busan, la SNCD, le PPP et la coopération décentralisée s'est également poursuivie en 2018. Organisés au profit des services déconcentrés de l'État, des collectivités territoriales, des projets et programmes de développement ainsi que des ONG des régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Centre-Est et de l'Est, lesdits ateliers avaient entre autres pour objectifs de :

- (i) vulgariser la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le partenariat de Busan sur l'efficacité de la coopération au développement ;
- (ii) informer les acteurs sur les actions entreprises par le Gouvernement pour rendre la coopération au développement efficace ;
- (iii) mettre à la disposition des agents impliqués dans la gestion des ressources publiques les informations nécessaires à une gestion efficace de l'APD.

4.3 Le Programme d'investissement public (PIP)

747,24
milliards
de FCFA de
dépenses
publiques
d'investisse-
ments soit,
une baisse de
22,2%

Le PIP regroupe l'ensemble des dépenses d'investissements de l'État et est élaboré pour une période triennale glissante. Il contient l'ensemble des projets et programmes orientés vers des investissements structurants ayant des effets d'entraînement suffisamment importants pour impacter le reste de l'économie.

Conformément à la loi organique relative aux lois de finances du 06 novembre 2015, la budgétisation des investissements se fait en Autorisations d'engagement (AE) et en Crédits de paiement (CP). Les AE constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être juridiquement engagées au cours de l'exercice pour la réalisation des investissements prévus par la loi de finances. Les CP, quant à eux, représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées au cours de l'exercice.

Le PIP est financé par des ressources propres et des ressources extérieures provenant des PTF sous forme de subventions et de prêts.

La programmation des projets et programmes nationaux se fait dans le respect des enveloppes sectorielles et globales dégagées dans le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP). Ainsi, l'enveloppe globale des dépenses publiques d'investissements de l'année budgétaire 2018 s'est établie à 747,24 milliards de FCFA contre 961,06 milliards de FCFA en 2017, soit une baisse de 22,2%. Cette baisse s'explique, entre autres, par les réaménagements budgétaires induits par la nécessité de prendre en charge les dépenses liées à des nouveaux défis notamment sécuritaires.

Comme en 2017, la dotation révisée du PIP de 2018 en crédit de paiement reste dominée par des ressources internes qui se chiffrent à 442,62 milliards de FCFA (59,2%).

Le PIP révisé entre 2017 et 2018 se présente comme suit :

Tableau 3 : PIP révisé par type et mode de financement entre 2017 et 2018 (en milliards de FCFA)

Mode de financement	Dotations révisées 2017		Dotations révisées 2018		Variation (2017/2018)		Part par mode de financement (dotations révisées 2018)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Ressources internes	1 387,60	573,00	849,64	442,62	-38,8%	-22,8%	71,4%	59,2%
Projets entièrement financés sur ressources propres	1 338	537,07	780,94	400,53	-41,6%	-25,4%	65,6%	53,6%
Contrepartie	49,6	35,93	68,7	42,09	38,5%	17,1%	5,8%	5,6%
Ressources extérieures	806,04	388,06	340,95	304,62	-57,7%	-21,5%	28,6%	40,8%
Prêts	596,68	126,62	240,54	130,4	-59,7%	3,0%	20,2%	17,5%
Subventions	209,36	261,44	100,41	174,22	-52,0%	-33,4%	8,4%	23,3%
Total	2194,11	961,06	1 190,59	747,24	-45,7%	-22,2%	100,0%	100,0%

Source : DGB/DPB, 2018



4.4 La poursuite des réformes ambitieuses

4.4.1 Des réformes aux plans fiscal et douanier

Courant 2018, des réformes, mesures et actions ont été prises ou poursuivies par le Gouvernement avec pour objectif de permettre l'amélioration de la mobilisation des ressources financières et la gestion de la dépense publique.

S'agissant de la mobilisation des ressources, **au niveau de l'administration douanière**, les mesures et/ou actions majeures réalisées ou en cours pour une mobilisation suffisante des recettes douanières sont entre autres :

- la réalisation de l'interfaçage du Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation (SYLVIE) avec le Système douanier automatisé (SYDONIA). Les vérificateurs ont accès aux documents du commerce extérieur produits par le SYLVIE ;
- l'usage des scanners installés dans les principaux bureaux de dédouanement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso avec pour but la réduction des contrôles physiques des camions (déchargement) et le renforcement du contrôle différé ;
- l'interconnexion du Système informatique douanier avec ceux du Togo et de la Côte d'Ivoire en vue de permettre la transmission automatique des informations relatives aux marchandises dans les bureaux de destination et de favoriser un gain sur le temps de passage aux différentes frontières. L'interconnexion avec le Togo est effective depuis mai 2018. S'agissant de la Côte d'Ivoire, les études sont bouclées et les spécifications fonctionnelles sont élaborées ;
- la géolocalisation des marchandises en transit pour réduire les déperditions de marchandises en transit qui est effective dans tous les principaux bureaux frontières ;
- le déchargement des expéditions de plus de deux (02) articles à destination du Burkina Faso. En effet, toutes les expéditions de plus de 02 articles destinées aux offices sont déchargées et vérifiées dans les magasins et aires de dédouanement depuis le 15 mars 2018 ;
- le renforcement du « champ 44 » par l'ajout de trois niveaux de contrôle supplémentaires : la nomenclature, la valeur et l'origine. Pour cela, la production de l'Avis de Vérification est obligatoire avec pour conséquence une amélioration de l'appréciation de la base taxable ;
- l'externalisation de l'évaluation des véhicules d'occasion de moins de dix ans et des engins de travaux publics confiée au CCVA. À ce titre, un protocole a été signé entre la DGD et le CCVA, et devra permettre l'accroissement des recettes issues du dédouanement des véhicules automatisés ;
- le renforcement de la lutte contre la fraude à travers l'utilisation du nouvel outil d'analyse du risque (SYGICOD) et le redéploiement du personnel. Le système est déployé dans les offices informatisés ;
- la création d'une Direction de la coopération douanière, d'une Direction régionale des douanes du Centre-Sud et l'éclatement du Bureau des douanes de Bobo Gare (Bobo Inter) en trois bureaux (route, gare et hydrocarbures).

39%
de réduction
des RAR

Au titre de l'administration fiscale, la mise en œuvre des mesures, des projets phares et des principales actions de modernisation concerne :

- les opérations de recouvrement intensif des Restes à recouvrer (RAR). Dans ce cadre, les actions réalisées ont permis de ramener le montant des RAR de 482,69 milliards de FCFA en 2017 à 294,57 milliards de FCFA en 2018, soit un taux d'apurement de 39,0% ;
- les actions d'amélioration du niveau de recouvrement des impôts fonciers par la mise en œuvre de taxations d'offices à la contribution foncière des immeubles bâtis et non bâtis suivie des procédures de recouvrement, de taxations d'offices et de recouvrement de l'Impôt sur les revenus fonciers (IRF) ;
- la mise en place du projet cadastre fiscal : ce projet vise à contribuer à l'amélioration du rendement des impôts et taxes assis sur le foncier bâti et non bâti, de l'impôt assis sur le patrimoine immobilier des entreprises, des particuliers et à l'amélioration de la gestion foncière au Burkina Faso. Le document de projet du cadastre fiscal a été validé ;
- l'audit de l'IFU et la révision du processus d'immatriculation qui permettra d'élargir le champ d'action, renforcer les fondements juridiques, simplifier l'enregistrement et améliorer l'identification et le suivi des contribuables : le rapport d'audit a été validé, une nouvelle application relative à l'identification des entreprises et associations est conçue et le nouvel identifiant est opérationnalisé ;
- le renforcement du système de recouvrement d'informations fiscales dans SINTAX et la mise en place d'interfaces avec des bases de données extérieures en cours ;
- l'opérationnalisation des télé-procédures fiscales permettant la déclaration et le paiement des impôts en ligne. La plateforme de télé-procédures dénommée e-sintax a été développée, mise en ligne et interfacée avec SINTAX ;
- l'élaboration et la diffusion sur les sites Web des régies de recettes (DGI, DGD, DGTCP) des fiches d'informations détaillées sur les procédures de recouvrement et de recours, par nature de recettes. Des textes relatifs aux démarches administratives ont été élaborés et sont en cours de mise en ligne.



4.4.2 Des réformes budgétaires

L'année 2018 a été marquée par la poursuite de l'opérationnalisation effective du budget programme dans l'ensemble des ministères et institutions. Ceux-ci ont nommé pour la plupart d'entre eux, les responsables de programme budgétaire.

Toutefois, concernant les sociétés d'État, les Établissements publics de l'État et les collectivités territoriales, leur basculement dans le budget-programme se fera de façon progressive. À cet effet, un atelier de réflexion sur leur basculement tenu en novembre 2018 a permis de former les acteurs de ces structures en budget-programme et de définir les programmes, actions et activités leur incombant.

Dans le cadre du renforcement de la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques, plusieurs instruments ont été élaborés :

- **le nouveau format type d'élaboration des lois de règlements**

L'objectif poursuivi est de se conformer aux dispositions de la LOLF concernant l'élaboration de la loi de règlement conformément aux canevas types des rapports annuels de performance à l'effet de rendre compte de la gestion et des résultats des programmes budgétaires.

- **le manuel de procédures de l'ordonnateur de crédits**

Dans le cadre du budget-programme où chaque Ministre ou Président d'institution est ordonnateur de son budget, il est judicieux de disposer d'un manuel de procédures pour ces nouveaux acteurs dans la chaîne de la gestion budgétaire.

- **les outils d'évaluation des coûts des actions et programmes budgétaires**

Les outils d'évaluation permettront de procéder à une meilleure programmation des coûts des activités et actions des programmes budgétaires à l'effet d'une planification sincère et réaliste.

En perspectives pour l'année 2019, les actions suivantes sont prévues :

- élaborer un outil de suivi et d'évaluation du plan d'action 2018-2020 sur la diffusion des informations et données budgétaires ;
- élaborer et traduire le budget citoyen 2020 dans six (06) langues nationales ;
- élaborer le guide de consolidation des comptes publics ;
- élaborer un guide d'analyse des états financiers individuels et consolider ;
- élaborer le référentiel de contrôle interne comptable ;
- relire et adapter les fiches de poste de la DGCMEF à l'approche du Budget-programme ;
- renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des réformes des finances publiques ;
- la relecture du canevas du Budget-programme.



V. UN PARI GAGNÉ SUR LE RÔLE DE LEVIER DU CAPITAL HUMAIN

5.1 L'élargissement de l'accès aux services de l'éducation en progression

En 2018, d'importantes actions ont été réalisées dans la promotion de l'accès aux services de l'éducation suite à la poursuite de la mise en œuvre des réformes entreprises au niveau de l'éducation formelle et non formelle.

5.1.1 L'éducation formelle

Les actions de promotion de l'éducation formelle ont concerné les différents niveaux d'enseignement que sont le préscolaire, le primaire, le post-primaire, le secondaire et le supérieur.

Pour le préscolaire, au cours de l'année scolaire 2017-2018, 60 salles de classe ont été construites. Concernant le personnel enseignant, 20 Moniteurs de jeunes enfants (MJE) et 10 Éducateurs de jeunes enfants (EJE) ont été recrutés. En termes d'amélioration de la qualité de l'éducation, ce sont 120 000 manuels préscolaires qui ont été acquis et livrés dans les directions provinciales de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle.

Au primaire, les améliorations constatées concernent :

- le taux d'achèvement au primaire qui est passé de 60,3% en 2016-2017 à 63,0% en 2017-2018, soit une hausse de 2,7% ;
- le taux brut de scolarisation qui s'est établi à 90,7% en 2017-2018 contre 88,5% en 2016-2017 ;
- le taux brut d'admission qui est passé de 102,6% en 2016-2017 à 104,8% en 2017-2018.

En plus de ces performances, il faut noter la construction de 180 nouvelles salles de classe et le recrutement de 4 230 Instituteurs adjoints certifiés (IAC) dont 1 500 sur mesures nouvelles et 30 IAC option franco-arabe. On note également l'éclairage de 140 écoles et la distribution de 365 mallettes pédagogiques aux écoles nouvellement ouvertes.

Concernant le post-primaire, des avancées ont été enregistrées : en effet, le taux brut de scolarisation s'est situé à 52,0% et a connu une légère augmentation par rapport à son niveau de 2017 (49,0%). Le taux brut d'admission s'est aussi amélioré et s'est établi à 49,9% contre 41,8% en 2017. Pour ce qui est du taux d'achèvement, il a connu aussi une augmentation passant de 35,4% en 2017 à 40,6% en 2018. Pour le taux de succès au BEPC, il a été de 42,9% en 2018 contre 28,8% en 2017. On note la construction de 32 nouvelles salles de classe pour le post-primaire, l'éclairage de 30 CEG et la distribution de 1 728 878 manuels classiques et bilingues dans les 488 CEB.



1 728 878 manuels scolaires distribués

90,7% de taux brut de scolarisation au primaire



4 230 instituteurs adjoints certifiés recrutés

1 656 professeurs des lycées et collèges recrutés



52,0% de taux brut de scolarisation au post-primaire



17,6% de taux brut de scolarisation au secondaire

Au niveau du secondaire, au titre de l'année scolaire 2017-2018, ce sont 1 656 professeurs qui ont été recrutés pour des lycées et collèges d'enseignement général et technique. Le taux d'admission au secondaire est de 16,5%, le taux brut de scolarisation est de 17,6% et le taux d'achèvement au secondaire est de 14,8%. Pour les infrastructures, 12 salles de classe ont été construites.

5.1.2 L'éducation non formelle

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, diverses activités ont été programmées et des moyens ont été mis à la disposition des structures concernées pour l'atteinte des résultats. Ces résultats sont entre autres : (i) l'appui à 60 opérateurs en formation technique spécifique (FTS) ; (ii) le financement de 391 opérateurs ; (iii) l'ouverture de 3 291 centres et (iv) l'installation des sortants des structures d'éducation non formelle dont 223 apprenants à Koutoura et 50 à Sambowel.

5.2 La formation technique et professionnelle en consolidation

Les efforts se sont poursuivis en matière d'accroissement de l'offre éducative à travers de grandes avancées dans les travaux de construction de quatre lycées professionnels à Tenkodogo, Manga, Zorgho et à Kaya. Il en est de même de la réalisation de 5 Collèges d'enseignement technique et de formation professionnelle (CETFP) et de leurs ouvrages complémentaires qui ont connu de grandes avancées dans les communes de Sapouy, Gourcy, Sebba, Kongoussi et Sindou.

Aussi, pour renforcer la qualité de la formation dans le domaine de l'Enseignement et la formation techniques et professionnels, dix (10) formateurs ont été recrutés pour le compte du projet « formation des enseignants et conseillers pédagogiques de l'Enseignement et la formation

techniques et professionnels » FECOP/EFTP et 23 professeurs certifiés des collèges de niveau BTS/DUT, pour le compte du budget de l'État.

En matière de recrutement et de la formation du personnel de l'EFTP : (i) 7 inspecteurs de l'enseignement secondaire et 11 conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire ont été recrutés dont 3 pour le compte du projet FECOP/EFTP ; (ii) 450 formateurs, dont 380 sortants des écoles de formation et 13 professeurs certifiés des lycées et collèges ont été recrutés sur mesures nouvelles et (iii) des enseignants contractuels ont été également recrutés au profit du post-primaire et du secondaire dans le cadre de la mise en œuvre du Programme emploi-jeunes pour l'éducation nationale (PEJEN).

En plus de ces réalisations, il faut noter l'élaboration de certains documents de planification en vue de soutenir l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Il s'agit de :

- la stratégie d'intégration des Centres d'éducation de base non formels dans le dispositif de l'EFTP ;
- la stratégie de l'Enseignement artistique et culturel ;
- la stratégie globale de formation continue du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique.

S'agissant de l'accès des filles à la formation professionnelle, sur les 28 566 élèves inscrits dans les établissements d'EFTP en 2018, 11 169 sont des filles, soit une proportion de 39,7%.



28 566

apprenants
en formation
qualifiante dont
39,7% de filles
en 2017

5.3 Le pari d'un enseignement supérieur en passe d'être tenu

Le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (MESRSI) a poursuivi sa dynamique dans la consolidation des acquis déjà engrangés à travers des efforts pour la promotion d'un enseignement supérieur de qualité et l'amélioration des conditions d'études.

En effet, en vue de promouvoir un enseignement supérieur de qualité, l'année 2018 a été marquée par la poursuite des investissements en infrastructures au profit des différentes universités publiques afin d'améliorer l'offre de formation supérieure. Dans ce sens, on note la réalisation d'activités de construction d'amphithéâtres, de bâtiments administratifs et pédagogiques, de gros œuvres d'espaces numériques ouverts et du siège de l'université virtuelle. On note également l'élaboration de curricula de filières à ouvrir pour l'année académique 2018-2019. Ces investissements dans l'offre de formation ont permis d'augmenter le nombre d'amphithéâtres passant de 57 en 2017 à 81 en 2018, soit un accroissement de 42,1%, le nombre de salles de cours de 1 104 à 1 333, soit 20,7% d'accroissement annuel et le nombre de laboratoires de 57 à 157, soit 175,4% d'accroissement annuel.

En outre, l'année 2018 a été marquée par la poursuite des investissements dans l'accroissement de la fourniture des services

sociaux au profit des étudiants. À cet effet, on peut noter la construction de cités et restaurants universitaires, ainsi que l'octroi et le renouvellement de bourses d'études, d'aides et de prêts.

En 2018, le taux de transition du secondaire au supérieur s'est établi à 91,8% contre 77,2% en 2017. Ce taux est de 96,2% pour les garçons et 85,1% pour les filles. L'effectif total des étudiants en 2018 est de 117 725, dont 91 645 pour le public et 26 080 pour le privé, contre 105 404 en 2017, soit un taux d'accroissement de 11,7%. Le nombre d'étudiants pour 100 mille habitants est de 600 contre 554 en 2017. Le nombre d'institutions supérieures est passé de 104 en 2017 à 103 en 2018. S'agissant des établissements d'enseignement supérieur, ils sont passés de 146 en 2017 à 152 en 2018 dont 46 pour le public et 106 pour le privé.

L'année 2018 a été marquée, d'une part, par un dynamisme du corps professoral qui a permis l'avancement en grade supérieur de plusieurs enseignants et, d'autre part, par un effort de recrutement d'assistants. Malgré ces efforts, l'offre des services au niveau de l'enseignement supérieur reste en deçà des attentes des besoins. Il se pose donc la nécessité de renforcer les actions dans un contexte de déconcentration universitaire.



24
amphithéâtres



100
laboratoires
construits en 2018



229
salles de cours



91,8%
de taux de transition
du secondaire au
supérieur contre
77,2% en 2017

Tableau 4 : Évolution de quelques indicateurs de l'enseignement supérieur

ANNÉE	2016/2017	2017/2018
Taux de transition (%) du secondaire au supérieur		
Filles	65,5	85,1
Garçons	84,6	96,2
Ensemble	77,2	91,8
Effectif des étudiants par sexe et par statut		
Filles	35 410	42 482
Garçons	69 994	75 243
Ensemble	105 404	117 725
Public	82 587	91 645
Privé	22 817	26 080
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe		
Féminin	360	418
Masculin	762	794
Ensemble	554	600

Source : MESRSI/DGESS, mars 2019

5.4 Le droit à la santé pour tous en marche

La promotion de la santé des populations est une priorité majeure du Gouvernement. Afin de favoriser l'accès de tous aux services de santé de qualité, l'action publique de santé a été conduite dans les domaines essentiels suivants : le renforcement de la qualité des soins, la mise à disposition du système sanitaire de ressources humaines en quantité et en qualité ainsi que l'accroissement des infrastructures sanitaires et le renforcement de leur niveau d'équipement.

Dans le domaine du renforcement de la qualité des soins, on note des progrès et des insuffisances :

- En termes de progrès le taux de mortalité intra-hospitalière maternelle pour 100 000 parturientes est ressorti à 119,6 contre 120,9 en 2017, au-dessus tout de même de sa cible de 97 et la cible de 0,8% du taux de prévalence du VIH en 2018 a été atteint.
- Le profil des autres indicateurs d'effet s'est généralement dégradé. Il en a été ainsi : (i) du taux de mortalité intra-hospitalière qui a reculé de 52,2‰ en 2017 pour s'établir à 62,5‰ en 2018 pour une cible de 57,0‰ ; (ii) du taux de létalité du paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans qui fut de 1,5% en 2018 contre 1,4% en 2017 pour une cible de 1,0% et (iii) de la proportion des dépôts de médicaments essentiels génériques (DMEG) n'ayant pas connu de rupture de stock des médicaments traceurs qui a été de 44,3% en 2018 contre 24,0% en 2017 pour une cible de 90,0%. En outre, l'accréditation des formations sanitaires n'a pas encore connu un début de réalisation.

Si les progrès en matière d'assistance des accouchements par du personnel qualifié sont importants, des efforts restent à faire en matière de couverture en CPN₄ et de chirurgie essentielle dans les CMA.

Concernant l'accès au traitement de la maladie du VIH/SIDA, des progrès sont enregistrés. Cependant, il y a lieu de lever certaines difficultés notamment la rupture en Kits DBS au niveau de la CAMEG (T1 2018), l'insuffisance de compétences pour les prélèvements DBS et l'insuffisance de suivi du couple mère-enfant.

S'agissant des ressources humaines en santé, l'année 2018 a été marquée par des recrutements aussi bien en concours directs que sur mesures nouvelles. Au titre des recrutements sur concours directs, 543 paramédicaux ont été recrutés dont 200 infirmiers et 200 sages-femmes/maïeuticiens.

Au titre des recrutements sur mesures nouvelles, la situation des recrutements se présentent comme suit : 277 médecins, 50 pharmaciens, 10 chirurgiens-dentistes, 05 nutritionnistes et 400 paramédicaux dont 200 infirmiers diplômés d'État et 200 sages-femmes/maïeuticiens d'État.

Au nombre des résultats engrangés en 2018, trois réformes stratégiques ont connu des avancées

significatives. Il s'agit de (i) la réforme portant sur la régulation pharmaceutique qui a enregistré la création effective de l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (ANRP), (ii) la réforme du système national de la pharmacovigilance des produits de santé qui s'est matérialisée à travers la participation du Burkina Faso à la 41^{ème} réunion annuelle des centres nationaux de pharmacovigilance à Genève et (iii) la gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans ou la réforme de santé maternelle et infantile entrée en vigueur depuis 2016. Les mesures gratuites ont permis de livrer 17 861 499 actes gratuits au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans pour un montant de 31,70 milliards de FCFA.

Pour ce qui est des infrastructures sanitaires et leur équipement, des avancées sont enregistrées, avec la mise en place d'importants projets tels que (i) le projet d'équipement de 4 CHU et 11 CHR en Système de production autonome d'oxygène (SPA0), (ii) le projet de transformation des CSPS des chefs-lieux de communes rurales en Centres médicaux (CM), (iii) le projet de construction et d'équipement du CHU de Bobo-Dioulasso et (iv) le projet de construction et d'équipement des CHR de Dédougou, Fada N'Gourma et Gaoua.



17 861 499
actes gratuits
au profit des
femmes en-
ceintes et des
enfants de
moins de 5 ans

5.5 Des politiques orientées vers la capture du dividende démographique

Le dividende démographique se définit comme l'accélération de la croissance économique résultant d'un changement de la structure par âge de la population (baisse de la mortalité et de la fécondité) conjugué à des actions stratégiques dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'économie et de la gouvernance. La capture du dividende démographique est une priorité nationale déclinée dans le PNDES à travers l'Objectif stratégique 2.1 : « **Promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique** ». Les actions en 2018 ont été orientées vers :



41

bourses en licence et master dans divers domaines en lien avec le dividende démographique

- **l'opérationnalisation de l'Observatoire national du dividende démographique (ONDD)**

Le Burkina Faso a mis en place l'ONDD en décembre 2017 qui est un dispositif de veille, d'analyse, d'aide à la décision et de renforcement de l'engagement politique en matière de dividende démographique.

Dans le cadre de l'ONDD, des policy briefs (notes de politique) ont été élaborés et mis à la disposition des acteurs.

Aussi, les rapports des 5 dimensions de l'ONDD ont été élaborés en 2018 et la validation scientifique réalisée. La production des rapports témoigne de la fonctionnalité de l'ONDD du Burkina Faso.

- **le renforcement des capacités nationales de formulation des politiques et suivi-évaluation pour le dividende démographique**

Pour une meilleure formulation des politiques et un suivi-évaluation efficace, des bourses d'études ont été mises à la disposition des acteurs. Ainsi, il a été octroyé 41 bourses en licence et master dans divers domaines (population, santé, statistique sociale, démographie, ingénierie statistique et économie appliquée). Pour les formations de courte durée, 112 cadres ont été formés en genre et développement, dividende démographique et sur le logiciel Spectrum.

- **l'accélération de la transition démographique**

La baisse de la fécondité est une condition nécessaire pour la capture du dividende démographique. Pour ce faire, l'État a mis en place et opérationnalisé le plan national d'accélération de la planification familiale (2017-2020). Ce plan vise à augmenter la prévalence contraceptive moderne de 22,5% à 32% en 2020 et réduire l'Indice synthétique de fécondité (ISF) de 5,4 à 4,7 en 2020. Le montant accordé à l'achat des produits contraceptifs est passé de 375 millions de FCFA en 2015 à 500 millions de FCFA en 2017 et un milliard de FCFA en 2018.

En somme, d'importantes actions ont été menées par le Gouvernement burkinabè en faveur de la capture du dividende démographique. Cependant, d'énormes défis en termes de maîtrise de la fécondité, de création d'emplois et de développement du capital humain restent à relever.

02

DEUXIÈME PARTIE : TENDANCES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT



I. APERÇU GÉNÉRAL DES TENDANCES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO

1.1 Évolution générale de l'Aide publique au développement

827,96
milliards de
FCFA de l'APD
en 2018 ; 30,7%
de hausse, un
niveau record
depuis 2009

Le volume total de l'APD reçu par le Burkina Faso sur la décennie 2009-2018 est estimé à 11 709 millions de dollars US, soit un flux annuel moyen de 1 171 millions de dollars US.

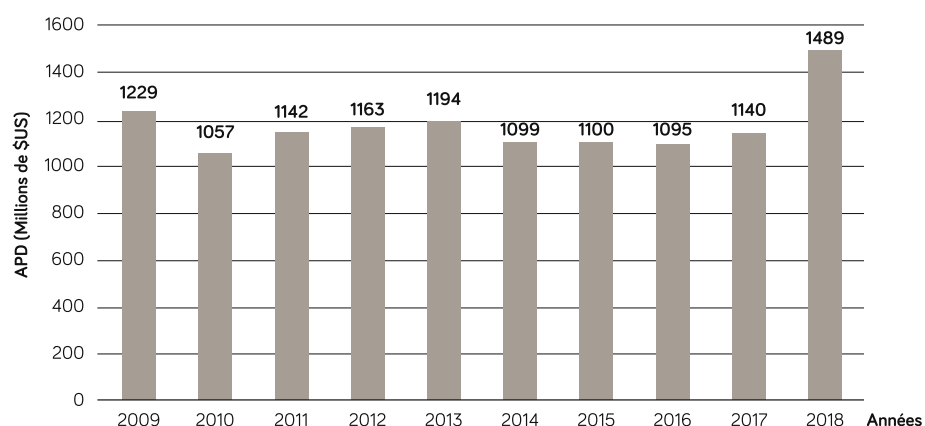
Trois (3) phases caractérisent l'évolution de l'APD sur cette période : une tendance haussière de 2010 à 2013, une quasi-stagnation de 2014 à 2016 suivie d'une remontée à partir de 2017.

En 2018, l'APD reçue par le Burkina Faso a atteint un niveau record après celui de 2009, en s'établissant à 1 489,19 millions de dollars US (827,96 milliards de FCFA) contre 1 139,64 millions de dollars US (663,11 milliards de FCFA) en 2017, soit un bond de 30,7%.

La hausse exceptionnelle de 30,7% constatée en 2018 s'explique notamment par la concrétisation des engagements pris par les partenaires à l'occasion de la conférence de Paris de décembre 2016 sur le financement du PNDES. En outre, les mesures prises par le Gouvernement pour alléger les procédures d'exécution des marchés publics et les efforts consentis par l'ensemble des acteurs de la chaîne des dépenses publiques dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement ont également favorisé la hausse des décaissements en 2018.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de l'APD reçue sur la période 2009-2018.

Graphique 1 : L'évolution de l'APD de 2009 à 2018 (en millions de dollars US)



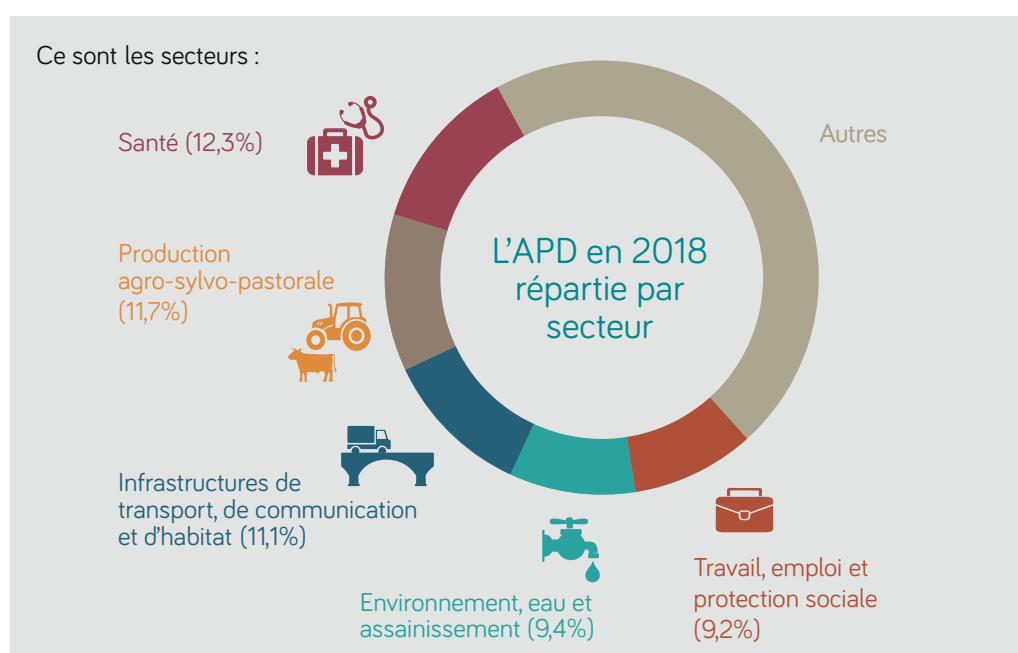
Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Le spectre des financements reçus par le Burkina Faso en 2018 par type et instrument de financement n'a pas changé. Il se caractérise par une prédominance :

- de l'aide multilatérale (67,2%) par rapport à l'aide bilatérale (28,7%) et à la contribution des ONG (4,1%) ;
- des dons (72,0%) par rapport aux prêts (28,0%) ;
- de l'aide projet (79,4%) par rapport aux autres types d'instruments.

L'APD en 2018 provient majoritairement des partenaires multilatéraux avec un montant de 1000,47 millions de dollars US, suivis des partenaires bilatéraux avec un apport de 427,09 millions de dollars US et des ONG pour une contribution de 61,64 millions de dollars US. Par rapport à 2017, les contributions des partenaires multilatéraux et bilatéraux ont connu des hausses respectives de 54,2% et 0,5% tandis que celle des ONG est en baisse de 6,4%.

Sur les quatorze (14) secteurs de planification définis dans le PNDES, cinq (05) secteurs ont absorbé à eux seuls 53,8% de l'APD en 2018.



Sur la période 2014-2018, le ratio « APD sur PIB courant » est ressorti en moyenne à 9,5%. Avec un taux de 10,5% en 2018, ce ratio est en légère progression par rapport à son niveau de 2017 qui était de 9,2%. S'agissant du ratio « APD par habitant », il a été en moyenne de 62,0 dollars US sur la période 2014-2018. En glissement annuel, ce ratio a connu une hausse de 26,7%, passant de 58,05 dollars US en 2017 à 73,56 dollars US en 2018.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'APD par rapport au PIB et au nombre d'habitants au cours des cinq dernières années.

10,5%
le ratio
de l'APD par
rapport au PIB
en 2018

Tableau 5 : Évolution de l'APD par rapport au PIB et au nombre d'habitants de 2014 à 2018

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018
Population	17 880 386	18 450 494	19 052 757	19 632 147	20 244 080
APD (millions \$ US)	1 099,22	1 100,34	1 094,78	1 139,64	1 489,19
Taux de change du dollar /FCFA	503,05	591,40	593,10	581,86	555,98
APD (en milliards de FCFA)	552,96	650,74	649,31	663,11	827,96
PIB courant (en milliards de FCFA)	6 200,00	6 576,92	7 185,50	7 173,10	7 857,30
Ratio APD/PIB (%)	8,9%	9,9%	9,0%	9,2%	10,5%
APD par tête d'habitant (dollars US)	61,48	59,64	57,46	58,05	73,56
APD total des pays du CAD*	123 945,80	131 555,30	143 328,70	146 600,00	153 025,00

Source : MINEFID/DGCOOP et DGEP, septembre 2019

1.2 Analyse de l'APD dans le Budget de l'État en 2018

1 545,06
milliards
de FCFA
de recettes
ordinaires
mobilisées en
2018,

1.2.1 Situation d'exécution du budget de l'État en 2018

Le budget initial de l'État, exercice 2018, a été arrêté en recettes et en dépenses pour des montants respectifs de 2 018,15 milliards de FCFA et 2 441,32 milliards de FCFA, soit un besoin de financement de 371,88 milliards de FCFA. Tenant compte des ajustements opérés par les lois de finances rectificatives, les prévisions définitives se sont établies à 1 795,92 milliards de FCFA en recettes et 2 297,78 milliards de FCFA en dépenses.

Au titre des recettes, les recettes ordinaires se sont élevées à 1 545,06 milliards de FCFA, pour une prévision définitive de 1 503,65 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 102,8%. Les recettes extraordinaires, composées essentiellement des dons, se sont chiffrées à 215,09 milliards de FCFA contre une prévision définitive de 292,27 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 73,6%.

S'agissant de l'exécution des dépenses, le montant total base ordonnancement s'est établi à 2 116,42 milliards de FCFA en 2018, pour une prévision révisée de 2 297,78 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 92,1%. Au titre des dépenses d'investissements, le montant ordonnancé s'est chiffré à 658,47 milliards de FCFA pour une prévision révisée de 752,97 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 87,5%. Les dépenses d'investissement sont constituées de financements intérieurs et extérieurs avec des taux d'exécution respectifs de 97,5% et 73,0%. L'exécution des dépenses d'investissement sur financement extérieur a été limitée par la faible maîtrise des procédures des PTF par certains acteurs et la non-levée à temps des conditions suspensives des premiers décaissements contenues dans les différents accords de financement.

Tableau 6 : Situation d'exécution du budget de l'État, exercice 2018 (en milliards de FCFA)

Budget	Prévisions initiales	Prévisions définitives	Réalisations	Taux de réalisation
RECETTES	2 018,15	1 795,92	1 765,96	98,33%
Recettes ordinaires	1 760,78	1 503,65	1 545,06	102,75%
Recettes extraordinaires	257,38	292,27	215,09	73,59%
Dons programmes	83,16	118,05	92,7	78,52%
Dons projets et legs	174,22	174,22	122,39	70,25%
DÉPENSES	2 441,32	2 297,78	2 116,42	92,11%
Dépenses courantes	1 342,50	1 413,47	1 393,56	98,59%
Dépenses en capital	1 098,82	778,47	680,7	87,44%
Investissements exécutés par l'État	1 277,02	752,97	658,47	87,45%
État	777,66	444,32	433,31	97,52%
Financement extérieur (subventions et prêts projets)	308,66	308,65	225,16	72,95%
Transfert en capital	12,5	25,5	22,23	87,18%

Source : MINEFID/DGB, rapport d'exécution du budget au 31 décembre 2018, février 2019

1.2.2 Situation d'exécution des contreparties nationales en 2018

96,2%
de taux
d'exécution des
contreparties
nationales en
2018 contre
34,2% en 2017

Les dotations révisées des contreparties nationales au financement des projets sur financement extérieur au 31 décembre 2018 s'élevaient en Crédits de paiement (CP) à 43,77 milliards de FCFA, soit 78,73 millions de dollars US. Ce montant a été exécuté à hauteur de 42,09 milliards de FCFA correspondant à 75,71 millions de dollars US, base liquidation, soit un taux d'exécution de 96,2%.

Les Autorisations d'engagement (AE) des contreparties ont été exécutées à hauteur de 46,29 milliards de FCFA, soit 83,26 millions de dollars US, base engagement, sur une dotation de 68,70 milliards de FCFA correspondant à 123,57 millions de dollars US, soit un taux d'exécution financière de 67,4%.

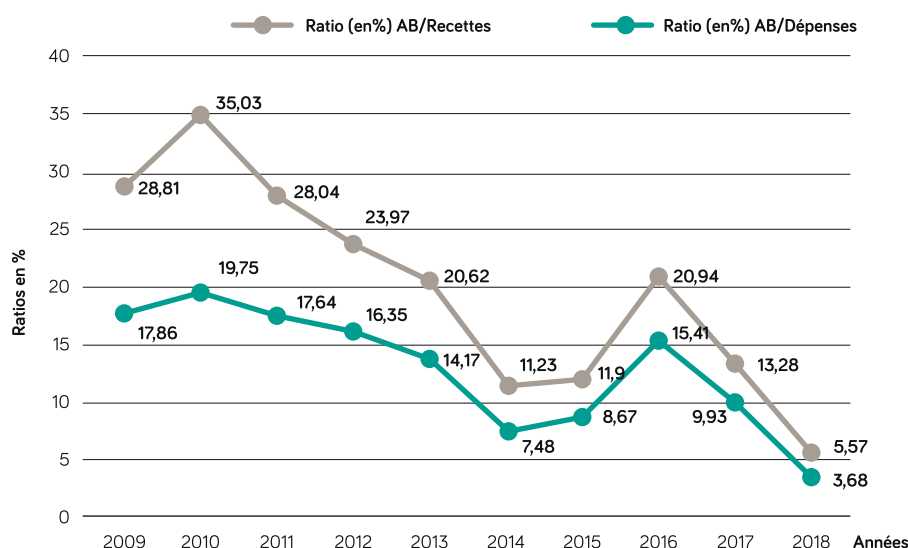
1.2.3 Part des appuis budgétaires dans le budget de l'État

La part des appuis budgétaires dans le budget de l'État se mesure à travers les ratios appuis budgétaires sur les recettes totales et appuis budgétaires sur les dépenses totales réalisées au cours de l'année.

Sur la période 2009-2018, ces ratios ont connu une tendance baissière en se situant en 2018 à 7,6% pour le ratio AB/recettes totales et 6,4% pour le ratio AB/dépenses totales. En glissement annuel, ces ratios ont connu une hausse par rapport à 2017 où ils étaient respectivement de 5,6% et de 3,7%.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des deux ratios sur la période 2009-2018.

Graphique 2 : Évolution des ratios AB /recettes et AB/dépenses



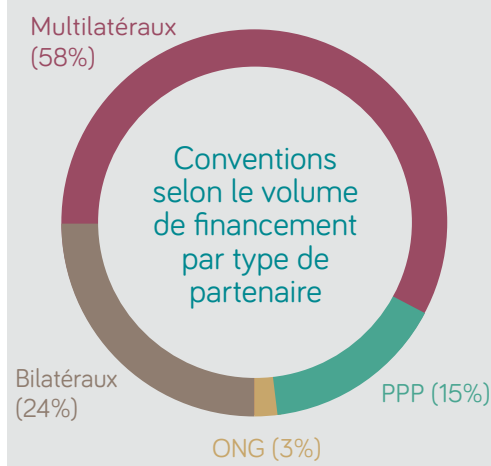
Source : DGCOOP, septembre 2019

1.3 Situation des conventions signées en 2018

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, ce sont 88 conventions de financement qui ont été signées pour un montant total de 1 176,11 milliards de FCFA contre 977,65 milliards de FCFA en 2017. Ces conventions de financement destinées à financer le PNDES ont été signées avec les partenaires multilatéraux, bilatéraux, les partenaires privés dans le cadre des PPP et les ONG/AD.

Le graphique suivant permet d'apprécier la contribution de chaque type de bailleur dans le montant total des conventions signées sur la période ci-dessus indiquée.

Graphique 3 : Répartition des conventions selon le volume de financement par type de partenaire



Source : MINEFID/DGCOOP, septembre 2019



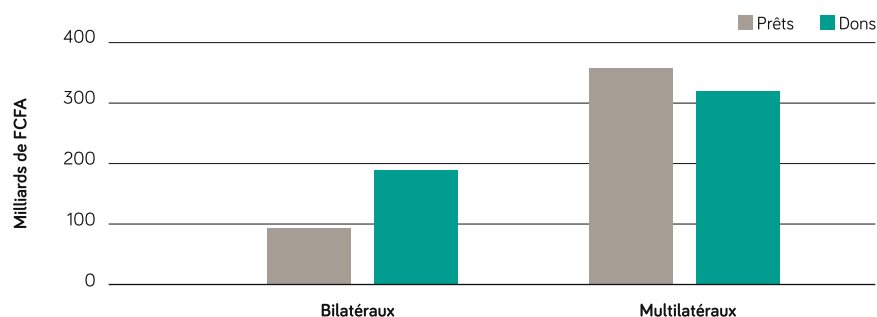
1 176,11
milliards de FCFA
mobilisés en
2018 sous forme
de conventions
signées



Sur le montant total des conventions de financement signées en 2018, la contribution des partenaires multilatéraux reste de loin la plus importante avec un montant de 676,32 milliards de FCFA, soit une proportion de 57,5%. Cela s'explique par la forte contribution de deux partenaires majeurs, à savoir la Banque mondiale et l'Union européenne, conformément à leurs engagements pris à Paris en décembre 2016. Ils sont suivis des partenaires bilatéraux qui ont contribué pour un montant de 286,25 milliards de FCFA soit 24,3% et des PPP avec un volume de 180,76 milliards de FCFA, soit 15,4%. Le montant des conventions signées en 2018 avec les ONG s'est établi à 32,47 milliards de FCFA, soit une proportion de 2,8%.

Suivant la modalité de financement, on observe un montant des conventions signées de 632,31 milliards de FCFA sous forme de prêts (63,8%) tandis que les dons s'élèvent à 543,80 milliards de FCFA soit 46,2%.

Graphique 4 : Situation des conventions signées par modalité de financement



Source : MINEFID/DGCOOP, septembre 2019

II. ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DE L'AIDE PAR INSTRUMENT ET TYPE DE FINANCEMENT

La présente section fait l'analyse des décaissements des Partenaires techniques et financiers (PTF) par instrument et par type de financement au cours de l'année 2018.

2.1 Répartition de l'aide par instrument de financement

La répartition de l'APD par instrument de financement montre que l'aide projet vient en première position avec 1 182,37 millions de dollars US représentant 79,4% de l'aide totale contre 953,08 millions de dollars US en 2017, soit une hausse de 24,1%. L'appui budgétaire occupe la deuxième place avec 242,62 millions de dollars US, soit 16,3% de l'APD de 2018, en hausse de 81,8% par rapport à son niveau de 2017. L'aide alimentaire, quant à elle, a représenté 3,5% de l'APD de 2018 en s'établissant à 52,05 millions de dollars US, soit une quasi-stagnation par rapport à son niveau de 2017 (52,03 millions de dollars US). S'agissant de « l'assistance et secours d'urgence », elle a décuplé en s'établissant à 12,15 millions de dollars US, soit 0,8% de l'APD en 2018.

Tableau 7 : Structure de l'APD par instrument de financement en 2018

Type d'Assistance	Montant en 2017		Montant en 2018	
	Millions de \$US	Millions de \$US	En % de l'APD	Millions de FCFA
Aide projet	953,08	1182,37	79,4%	657 371,00
Aide projet sans fonds commun	919,46	1137,37	76,4%	632 350,90
Aide projet avec fonds commun	33,63	45,00	3,0%	25 020,09
Appui budgétaire	133,47	242,62	16,3%	134 888,46
Appui budgétaire général	74,15	192,42	12,9%	106 983,40
Appui budgétaire sectoriel	59,32	50,19	3,4%	27 905,06
Aide alimentaire	52,03	52,05	3,5%	28 940,85
Assistance et secours d'urgence	1,06	12,15	0,8%	6 755,13
Total	1 139,64	1489,19	100,0%	827 955,43

Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

"L'aide projet", 1^{er} instrument de financement de l'APD représentant 79,4% de l'aide totale

2.1.1 L'aide projet

L'aide projet, composée de l'aide projet sans fonds commun et de l'aide projet avec fonds commun, s'est établie à 1 182,37 millions de dollars US en 2018 contre 953,08 millions de dollars US en 2017, soit une hausse de 24,1%.

1 137,37
millions de
dollars US d'Aide
projet sans
fonds commun

2.1.1.1 L'Aide projet sans fonds commun

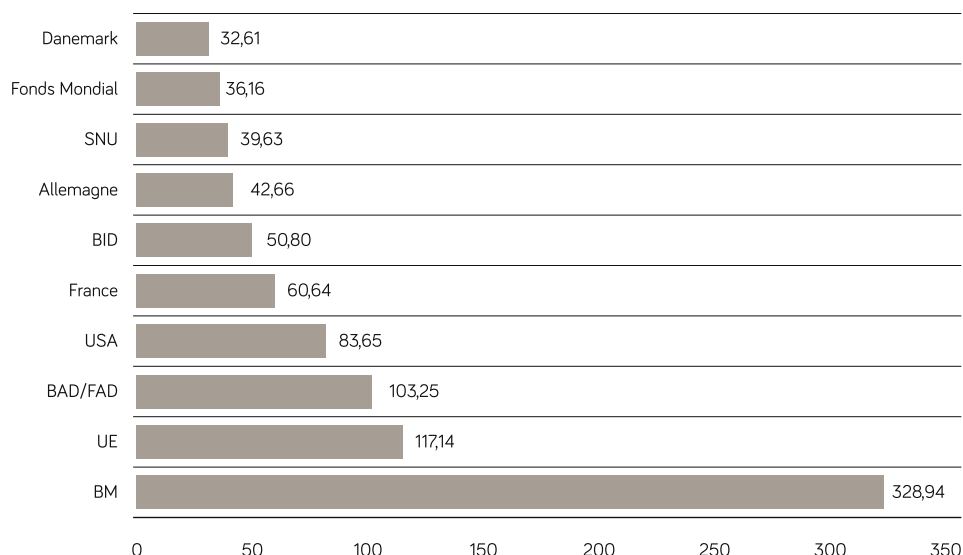
L'Aide projet sans fonds commun (AP/SFC) est l'instrument courant de financement des projets et programmes de développement au Burkina Faso. Elle s'est située à 1 137,37 millions de dollars US (76,4% de l'APD) en 2018 contre 919,46 millions de dollars US en 2017, enregistrant ainsi une hausse de 217,91 millions de dollars US. Ceci est lié principalement à la forte augmentation de la contribution de la Banque mondiale qui est passée de 196,63 millions de dollars US à 328,94 en 2018. La contribution des cinq premiers bailleurs est également passée de 547,2 millions de dollars US en 2017 à 693,63 millions de dollars US en 2018 soit une hausse de 26,8%. Celle des cinq principaux

projets financés par ce type d'assistance s'est accrue de 55,38 millions de dollars US soit 35,3% en 2018.

Parmi les principaux partenaires ayant fourni ce type d'aide en 2018, la Banque mondiale est classée première avec une part de 28,9% suivie de l'Union européenne (10,3%), de la BAD (9,1%), des États-Unis d'Amérique (7,4%) et de la France (5,3%).

Le graphique ci-dessous présente la situation des contributions des dix (10) principaux PTF qui ont fourni de l'Aide projet sans fonds commun en 2018.

Graphique 5 : Contribution des 10 principaux bailleurs faisant de l'Aide projet sans fonds commun en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Les principaux projets ayant bénéficié de l'Aide projet sans fonds commun en 2018 sont :



le Projet d'urgence de financement des dépenses récurrentes pour 95,00 millions de dollars US



le Palu-RSS pour 33,85 millions de dollars US



le Programme de santé (paludisme, planification familiale, VIH/Sida, MTN, nutrition-hygiène et assainissement) pour 30,30 millions de dollars US

la Multinationale Togo-Burkina CU9 pour 29,7 millions de dollars US



la Ligne de crédit Coris Bank International pour 24,16 millions de dollars US

2.1.1.2 L'Aide projet avec fonds commun (AP/FC)

Les fonds commun ou paniers communs sont préconisés par les engagements internationaux en vue d'harmoniser les procédures et les conditions de décaissement. Ce principe fait partie de la Déclaration de Paris comme modalité de financement sur l'efficacité de l'aide. Pour la mise en œuvre de cette aide, l'un des PTF (chef de file) assure la coordination avec le Gouvernement.

En 2018, l'Aide projet avec fonds commun s'est établie à 45,00 millions de dollars US (3% de l'APD) contre 33,63 millions de dollars US en 2017, soit une hausse de 33,8%. Elle a été exclusivement fournie sous forme de dons et a représenté 3,8% de l'aide projet. Les cinq bailleurs qui ont le plus contribué à ce type d'assistance sont l'Union européenne (15,7%), le Canada (7,7%), la France (7,6%), le Danemark (6,0%) et la Suède (2,7%).

45 millions
de dollars US
d'aide projets
avec fonds
communs

Les principaux projets qui ont bénéficié de l'Aide projet avec fonds commun en 2018 sont :



le Projet de réhabilitation de la route communautaire CU2a section Gounghin-Fada N'Gourma-Piéla-Frontière du Niger pour 15,68 millions de dollars US



le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) pour 7,72 millions de dollars US



le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) pour 7,61 millions de dollars US

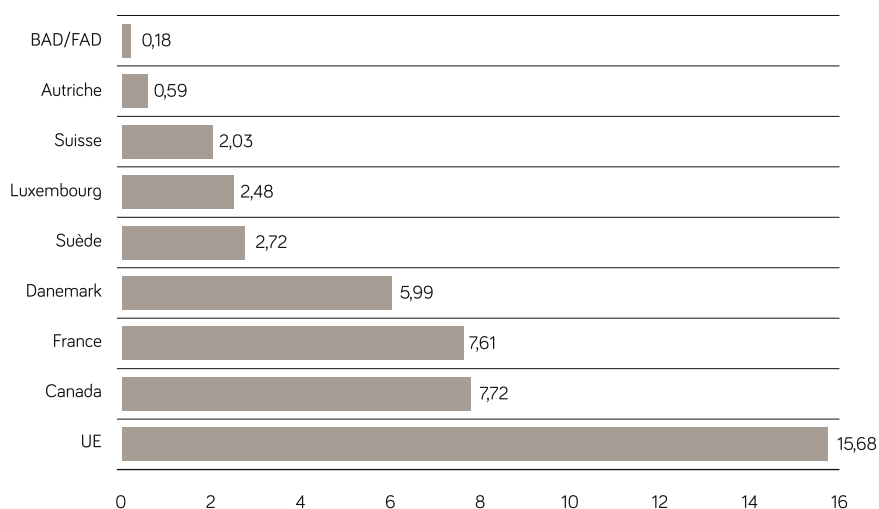


le Programme sectoriel Eau et assainissement pour 5,20 millions de dollars US



le Projet d'appui à la gestion durable des ressources forestières pour 1,82 millions de dollars US

Graphique 6 : Contribution des bailleurs utilisant l'Aide projet avec fonds commun en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

2.1.2 L'appui budgétaire

L'appui budgétaire, instrument privilégié du Burkina Faso en matière de financement extérieur, est un mécanisme qui permet de financer le développement à travers des transferts directs au Trésor public. Il se compose de l'Appui budgétaire général (ABG) et de l'Appui budgétaire sectoriel (ABS). Les fonds ainsi transférés sont gérés selon les procédures budgétaires du pays concerné. Au Burkina Faso, les appuis budgétaires sont suivis à travers le protocole du Cadre général d'organisation des appuis budgétaires (CGAB) qui a été signé entre le Gouvernement et sept (07) PTF dont un observateur.

En 2018, l'appui budgétaire apporté au Burkina Faso par ses PTF se chiffre à 242,62 millions de dollars US contre 133,47 millions de dollars US en 2017, soit un taux de progression de 81,9%. Sa part dans l'APD totale s'est située à 16,3% contre 11,8% en 2017.

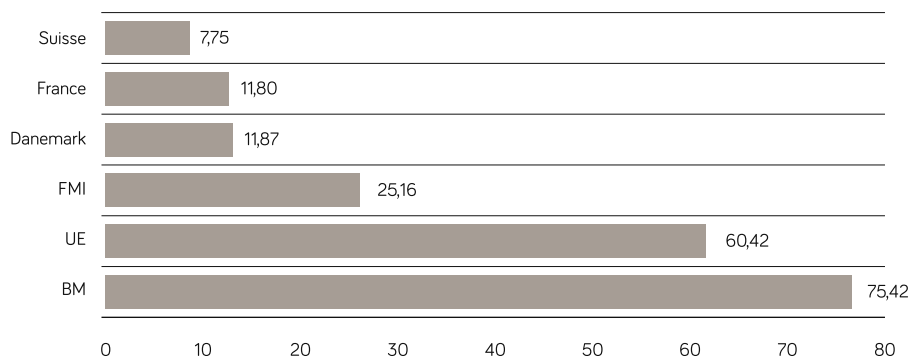
2.1.2.1 L'Appui budgétaire général

L'Appui budgétaire général (ABG) apporté au Burkina Faso a presque triplé par rapport à son niveau de 2017 passant de 74,15 millions de dollars US à 192,42 millions de dollars US en 2018. Il a été octroyé en majorité sous forme de dons à hauteur de 116,53 millions de dollars US (60,6%). Les prêts enregistrés se sont établis à 75,89 millions de dollars US (39,4%). Sa part dans l'APD totale s'est située à 12,9% en 2018 contre 6,5% en 2017.

Cette performance s'explique, entre autres, par le décaissement effectif de la tranche de l'ABG 2017 de la Banque mondiale en 2018, la mise en place du nouvel appui budgétaire de l'Union européenne en soutien à la mise en œuvre du Programme d'urgence au Sahel (PUS) et des décaissements supplémentaires de certains PTF.

Les bailleurs ayant octroyé l'ABG en 2018 sont par ordre d'importance : la Banque mondiale (39,2%), l'Union européenne (31,4%), le FMI (13,1%), le Danemark (6,2%), la France (6,1%) et la Suisse (4,0%).

Graphique 7 : Contribution des bailleurs de l'Appui budgétaire général en 2018



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

2.1.2.2 L'Appui budgétaire sectoriel

Destiné à financer la politique du Gouvernement au niveau sectoriel, l'Appui budgétaire sectoriel (ABS) a été décaissé entièrement sous forme de dons à hauteur de 50,19 millions de dollars US (3,4% de l'APD totale) en 2018 contre 59,32 millions de dollars US en 2017, soit une baisse de 15,4%. Cette baisse s'explique principalement par la non-réalisation des mesures de décaissement des tranches variables des programmes d'ABS de l'Union européenne.

Les bailleurs ayant accordé les ABS en 2018 sont :

- l'Union européenne avec une part de 85,8% ;
- le Danemark avec une part de 8,8% ;
- l'Allemagne avec une part de 5,4%.

192,42
millions de
dollars US
d'Appui
budgétaire
général en 2018

50,19
millions de
dollars US de
l'Appui budgétaire
sectoriel

Les principaux programmes ayant bénéficié de ce type d'aide, sont :



le **Programme d'appui à la politique sectorielle santé II**, financé par l'UE pour un montant de 17,10 millions de dollars US



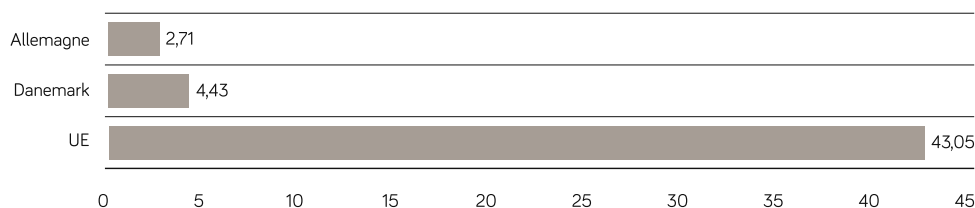
- le **Programme d'appui à la politique sectorielle Eau et assainissement (PAPS-EA)**, financé par l'UE pour un montant de 9,38 millions de dollars US



le **Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience** au Burkina Faso (PASANAD), financé par l'UE pour un montant de 16,58 millions de dollars US

- le **Programme sectoriel Eau et assainissement**, financé par le Danemark, pour un montant de 4,43 millions de dollars US
- l'**Appui à la politique sectorielle Eau et assainissement**, financé par l'Allemagne, pour un montant de 2,71 millions de dollars US

Graphique 8 : Contribution des donateurs de l'Appui budgétaire sectoriel en 2018



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

2.1.3 L'aide alimentaire

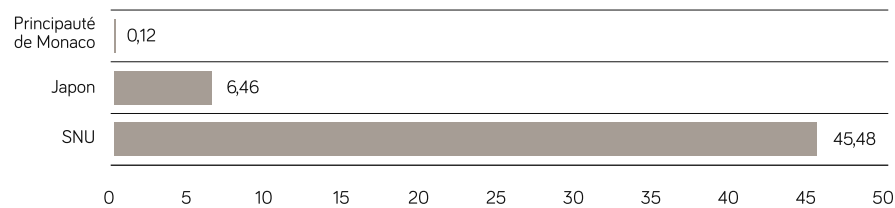
Accordée sous forme de dons, l'aide alimentaire est restée quasi stable en 2017 et 2018 avec des montants respectifs de 52,03 millions de dollars US et 52,05 millions de dollars US, correspondant à 3,5 % du volume de l'APD totale. Les donateurs en 2018 de cette aide sont le Système des Nations unies (SNU) (87,4%), le Japon (12,4%) et la Principauté de Monaco (0,2%).

Les projets ayant bénéficié de cette forme d'aide sont :



- le **Plan stratégique de pays intérimaire 2018**, financé par le PAM pour un montant de 45,48 millions de dollars US
- l'**Aide alimentaire de la Coopération japonaise** pour 4,46 millions de dollars US
- le **Projet « Contributing to the food security of vulnerable groups of populations in a context of intricate crises and stocks »**, financé par la Coopération japonaise pour un montant de deux (02) millions de dollars US
- l'**Aide alimentaire en urgence au PAM**, financé par la Principauté de Monaco pour un montant de 0,12 million de dollars US

Graphique 9 : Contribution des donateurs de l'aide alimentaire en 2018 (millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

2.1.4 L'assistance et secours d'urgence



12,15
millions
de dollars US
d'assistance
et secours
d'urgence

Cette forme d'aide a plus que décuplé en passant de 1,06 million de dollars US en 2017 à 12,15 millions de dollars US (0,8% de l'APD totale) en 2018. La persistance des attaques terroristes qui ont occasionné des déplacements massifs des populations explique l'accroissement de ces apports supplémentaires dans le domaine humanitaire.

Les donateurs ayant fourni cette forme d'aide sont :

- les USA à travers le projet « Réponse d'urgence » pour un montant de 10,06 millions de dollars US ;
- la Belgique avec le projet « Aide alimentaire programmée » pour 1,95 million de dollars US ;
- l'Allemagne avec le projet « CRB : aide humanitaire » pour 0,14 million de dollars US.

Tableau 8 : Contribution des donateurs de l'assistance et secours d'urgence en 2018



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

2.1.5 La coopération technique



92,18
millions de
dollars US
d'assistance
technique en
2018

La coopération technique est composée de la coopération technique pure ou autonome (assistance technique) et de la coopération technique liée aux projets (coopération technique intégrée). En s'établissant à 91,19 millions de dollars US en 2018 contre 7,58 millions de dollars US en 2017, le montant de la coopération technique a connu une hausse fulgurante, expliquée par l'arrivée du Danemark qui comptabilise à lui seul près de 76,2% de ce type d'aide en 2018.

En 2018, la coopération technique autonome s'est chiffrée à 50,72 millions de dollars US contre 0,65 million de dollars US en 2017 et le montant de la coopération intégrée est passé

de 6,92 millions de dollars US en 2017 à 41,46 millions de dollars US en 2018.

Le Danemark et le Canada ont fourni 90,1% des décaissements au titre de l'assistance technique en 2018 avec respectivement 76,2% et 13,9%. Le nombre d'assistants techniques déclaré est passé de 94 en 2017 à 159 en 2018, soit un accroissement de 69,1%. En termes d'effectifs, l'Allemagne arrive en tête avec 35 assistants techniques, suivie du Danemark avec 28, de l'Union européenne avec 25, d'Oxfam Québec avec 22. Le Système des Nations unies suit avec 18 assistants techniques pour l'UNICEF et 11 pour l'UNFPA.

Tableau 9 : Situation par bailleur de la coopération technique en 2018 (en dollars US)

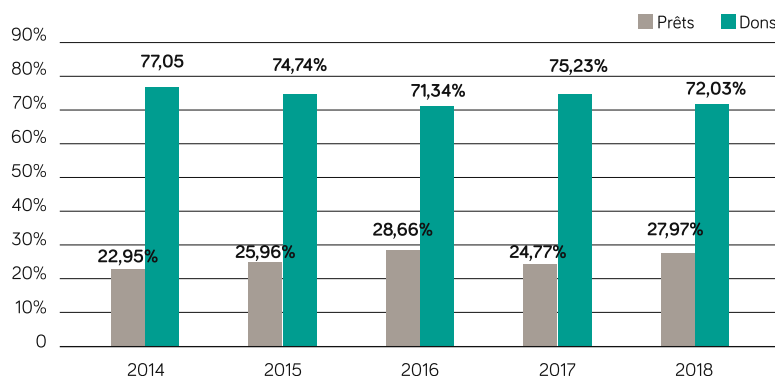
Bailleurs de fonds	Montants par type de coopération technique		Total	Part (%) dans la coopération technique totale	Nombre de coopérateurs
	Autonome	Intégrée			
Danemark	33 326 916	36 935 895	70 262 811	76,2	28
Canada	12 804 144		12 804 144	13,9	-
UNICEF	2 967 944	459 743	3 427 687	3,7	18
Union européenne		3 195 955	3 195 955	3,5	25
Allemagne	644 600		644 600	0,7	35
Oxfam Québec	453 256		453 256	0,5	22
Luxembourg		342 415	342 415	0,4	11
France	130 530	110 638	241 168	0,3	4
BID	180 000		180 000	0,2	1
Suède		162 054	162 054	0,2	-
AFD	137 311		137 311	0,1	1
Belgique		135 353	135 353	0,1	1
UNFPA		92 721	92 721	0,1	11
Africare	78 714		78 714	0,1	-
Monaco		27 547	27 547	0,0	2
Total général	50 723 415	41 462 321	92 185 736	100,0	159

Source : DGCOOP, septembre 2019

2.2 L'APD par type de financement

L'analyse de l'évolution de l'APD sur la période 2014-2018 montre une prédominance des dons par rapport aux prêts. En effet, sur cette période considérée, les dons se sont situés en moyenne à 74,1 % de l'APD et les prêts ont représenté 25,9%. Pour l'année 2018 les dons ont représenté 72,0% de l'APD et les prêts 28,0%.

Graphique 10 : Évolution de la répartition de l'APD en prêts et en dons de 2014 à 2018



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019



1 072,73
millions de
dollars US de
dons en 2018
contre 857,39
millions de
dollars en 2017

2.2.1 Les dons

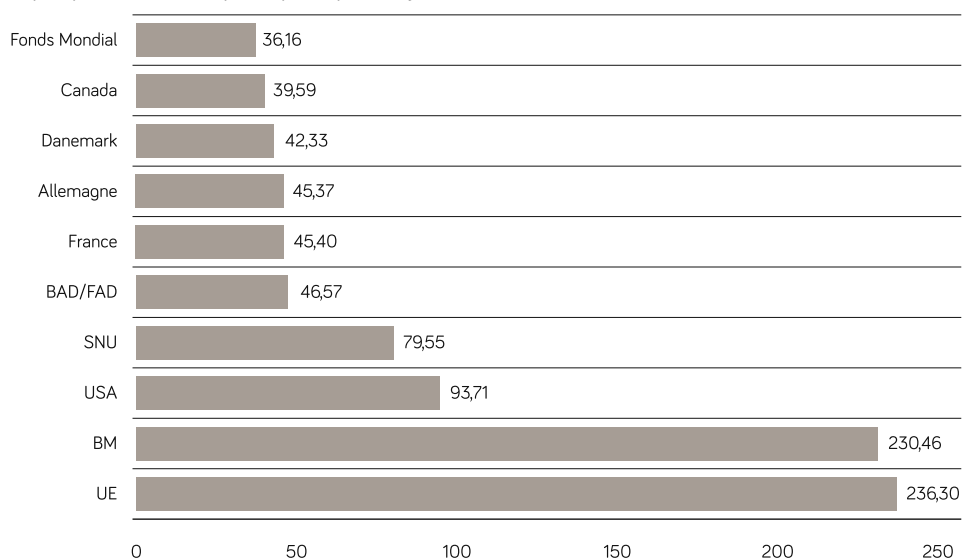
Le montant total des dons est passé de 857,39 millions de dollars US en 2017 à 1 072,73 millions de dollars US en 2018, soit une hausse de 25,1%. La part des dons dans l'APD totale est ressortie en 2018 à 72,0 % contre 75,2% en 2017, soit une baisse de 3,2 points de pourcentage.

La répartition des dons par instrument de financement se présente comme suit :

- 841,80 millions de dollars US en aide projet, soit 78,5% ;
- 166,72 millions de dollars US en appui budgétaire, soit 15,5% ;
- 52,05 millions de dollars US en aide alimentaire, soit 4,9% ;
- 12,15 millions de dollars US en assistance et secours d'urgence, soit 1,1%.

Le montant total provenant des dix principaux bailleurs s'élève à 895,43 millions de dollars US et se présente comme suit :

Graphique 11 : Les dix principaux pourvoyeurs de dons en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Les **dons reçus** ont servi au financement de projets dont les cinq principaux sont :



le Projet d'Urgence de financement des dépenses récurrentes financé par la Banque mondiale pour un montant de 95,00 millions de dollars US



le Projet Plan stratégique de pays intérimaire 2018 financé par le PAM pour un montant de 45,48 millions de dollars US

le Projet Palu-RSS pour un montant de 33,85 millions de dollars US financé par le Fonds mondial



le Programme de santé (paludisme, planification familiale, lutte contre le VIH-Sida, maladies tropicales négligées, nutrition, hygiène et assainissement...), financé par l'USAID pour un montant de 30,30 millions de dollars US



le Projet Contrat de bonne gouvernance et de développement financé par l'Union européenne pour un montant de 32,99 millions de dollars US

2.2.2 Les prêts

En 2018, l'APD reçue par le Burkina Faso sous forme de prêts s'est établie à 416,46 millions de dollars US, contre 282,25 millions de dollars US en 2017, soit une hausse de 47,6%.

Les prêts sont répartis ainsi qu'il suit :

- Aides projets pour 340,57 millions de dollars US, soit 81,8% ;
- Appuis budgétaires pour 75,89 millions de dollars US, soit 18,2%.

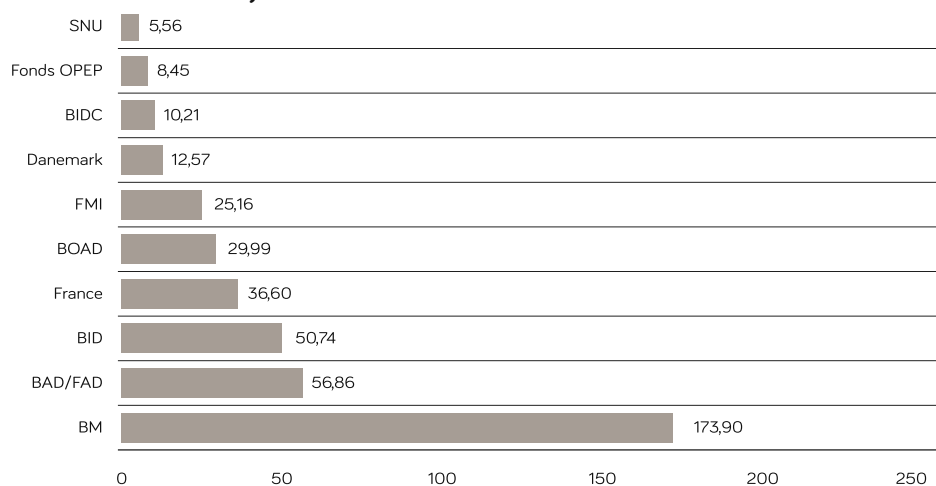
La majorité des prêts émane des partenaires multilatéraux dont la contribution s'élève à 365,71 millions de dollars US, soit 87,8% des prêts, tandis que les bilatéraux ont contribué à hauteur de 50,75 millions de dollars US, soit 12,2%.

Les dix principaux partenaires qui ont accordé des prêts à hauteur de 410,04 millions de dollars US sont représentés dans le graphique ci-dessous :



416,46
millions de
dollars US de
prêts en 2018

Graphique 12 : Contribution des dix principaux bailleurs de fonds en termes de prêts en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Les **décaissements effectués sur prêts** ont servi au financement de projets dont les principaux sont :



- le **Programme Appui budgétaire général** financé par la Banque mondiale pour un montant de 50,73 millions de dollars US
- le **Programme Facilité élargie de crédit** financé par le FMI pour un montant de 25,16 millions de dollars US

le **Projet Ligne de crédit Coris Bank International** financé par la BAD/FAD pour un montant de 24,6 millions de dollars US



le **Projet d'infrastructures aéroport de Donsin** financé par la Banque mondiale pour un montant de 18,04 millions de dollars US



le **Projet d'appui au secteur de l'électricité** financé par la Banque mondiale pour un montant de 22,46 millions de dollars US

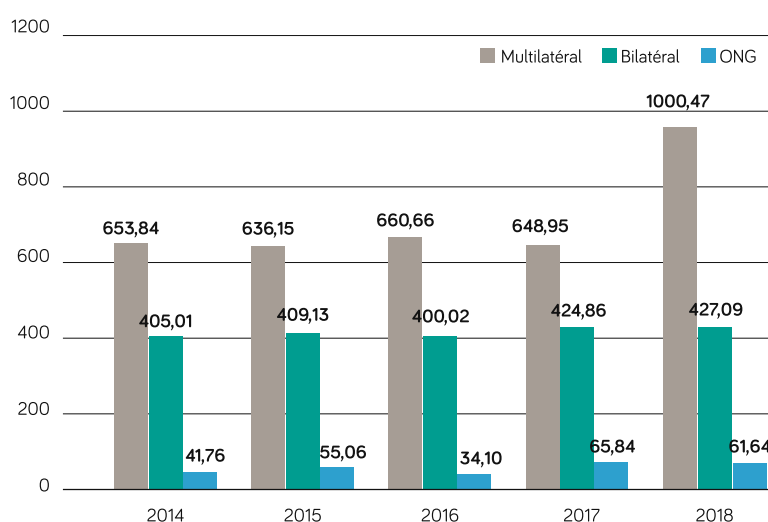
III. TENDANCE DE L'AIDE PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET AUTRES FORMES DE COOPÉRATION

Cette section concerne l'analyse de l'évolution de l'APD selon les sources de financement (multilatérale, bilatérale, ONG) et les formes de coopération (délégée, décentralisée, appui aux ONG).

3.1 L'aide par source de financement

En 2018, l'APD reçue par le Burkina Faso a été octroyée par les Partenaires multilatéraux et bilatéraux ainsi que les ONG.

Graphique 13 : Répartition de l'aide par source de financement de 2014-2018 (en millions USD)

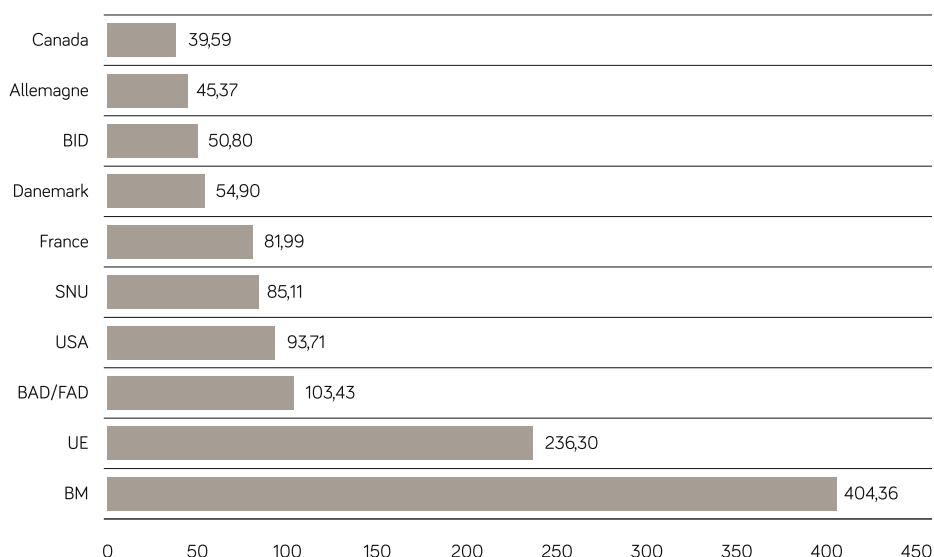


Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019



La décomposition par source de financement indique une prédominance de l'aide multilatérale (67,2%) suivie de l'aide bilatérale (28,7%) et des aides provenant des ONG (4,1%). Le graphique suivant présente les dix principaux contributeurs en 2018. Comparé à la liste de 2017, on note l'entrée de deux nouveaux partenaires dans le classement. Il s'agit de la BID et du Canada. Par contre, le Japon et la BOAD ont quitté le classement.

Graphique 14 : Les dix premiers bailleurs de fonds en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Avec un montant de 404,36 millions de dollars US en 2018, contre 196,63 millions de dollars US en 2017, la Banque mondiale reste le premier contributeur de l'APD au Burkina Faso. Sa part contributive à l'APD est en progrès passant de 17,3% en 2017 à 27,2% en 2018. Cette augmentation s'explique principalement par le décaissement lié au projet d'urgence de financement des dépenses récurrentes d'un montant de 95,00 millions de dollars US.

La deuxième place est occupée par l'Union européenne avec un montant de 236,30 millions de dollars US contre 193,71 millions de dollars US en 2017, soit une augmentation de 22,0%. Cependant, sa part contributive a légèrement baissé passant de 17,0% en 2017 à 15,9% en 2018. Suivent la BAD/FAD (6,9%), les USA (6,3%), le SNU (5,7%), la France (5,5%), le Danemark (3,7%), la BID (3,4%), l'Allemagne (3,0%) et le Canada (2,7%). La contribution de ces dix bailleurs a été de 1 195,57 millions de dollars US, soit 80,3% de l'APD totale.

3.1.1 L'aide multilatérale

La contribution des partenaires multilatéraux à l'APD en 2018 a été de 1 000,47 millions de dollars US contre 648,95 millions de dollars US en 2017, soit une augmentation de 54,2%.

Cet accroissement s'explique par la prise en compte des données des fonds indépendants (Fonds mondial et du Fonds GAVI) conjuguée à une hausse des décaissements de la Banque mondiale (105,6%) qui représente 40,4% de l'aide multilatérale. Hormis le SNU dont la

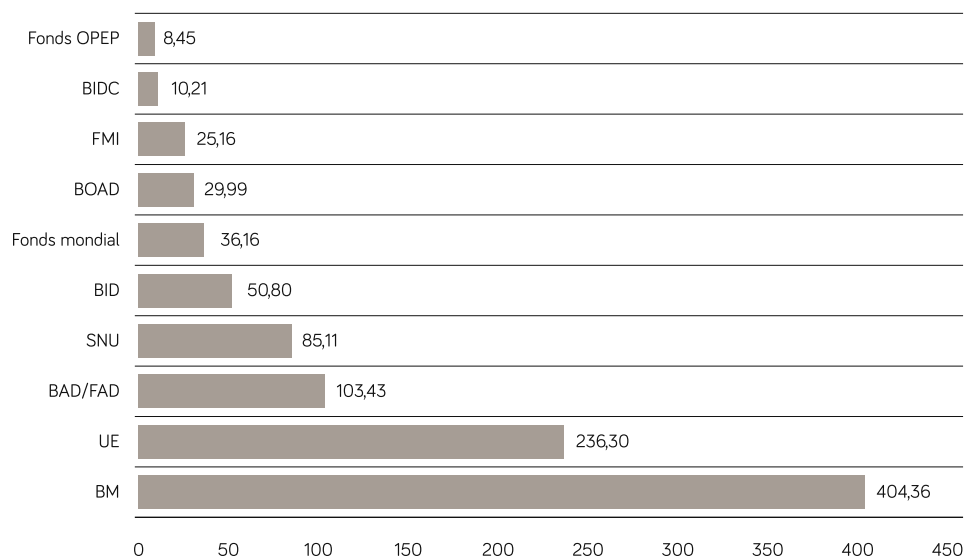
contribution a connu une baisse (25,3%), tous les autres partenaires multilatéraux ont enregistré une augmentation de leurs décaissements.

Les dix principaux contributeurs multilatéraux en termes de montants décaissés sont, par ordre d'importance, la Banque mondiale, l'Union européenne, la BAD/FAD, le SNU, la BID, le Fonds mondial, la BOAD, le FMI, la BIDC et le Fonds OPEP.

La Banque
Mondiale
1^{er} Bailleur
de fonds avec
un montant de
173,90 millions
de dollars US
en 2018

1 000,47
millions
de dollars US
d'aide
multilatérale
en 2018

Graphique 15 : Les principaux bailleurs de fonds multilatéraux en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Selon les instruments de financement, l'APD décaissée par les partenaires multilatéraux en 2018 se présente comme suit :

- l'Aide projet (750,94 millions de dollars US) ;
- l'Appui budgétaire (204,05 millions de dollars US) ;
- l'Aide alimentaire (45,48 millions de dollars US).



3.1.2 L'aide bilatérale

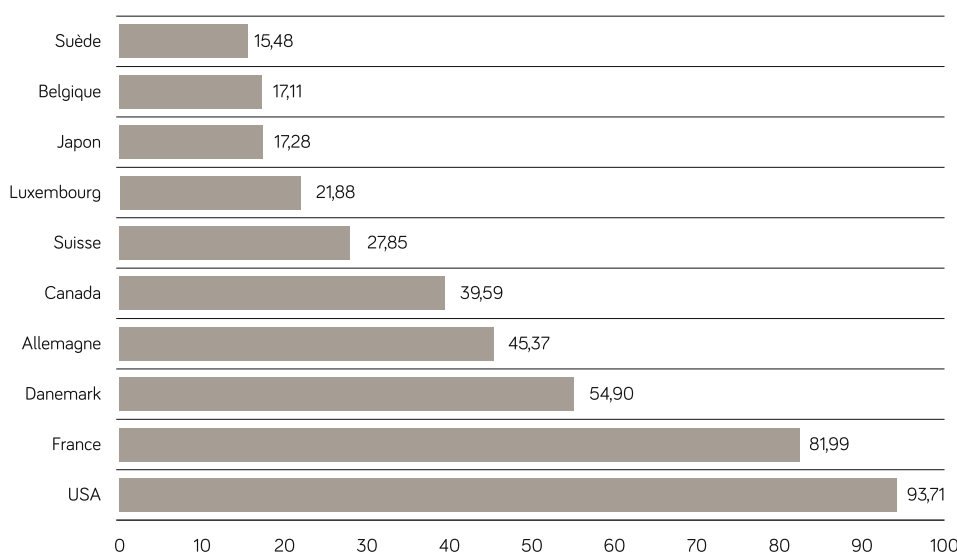
En 2018, les partenaires bilatéraux ont contribué à l'APD à hauteur de 427,09 millions de dollars US contre 424,86 millions de dollars US en 2017. Cette quasi-stagnation s'explique par le faible niveau de décaissement de certains bailleurs bilatéraux. Ainsi, le décaissement des USA a diminué de plus de 11 millions de dollars US (10,9%). Celui du Danemark est passé de 59,39 millions de dollars US à 54,90 millions de dollars US (7,6%). Le décaissement du Japon s'est contracté de 35,0%, passant de 26,58 millions de dollars US à 17,28 millions de dollars US.

Cependant, d'autres partenaires ont vu leurs décaissements croître comparativement à 2017. Il s'agit notamment de la Belgique (176,9%), du Canada (75,6%), du Luxembourg (33,9%), de la Suisse (13,7%) et de l'Allemagne (3,7%).

Les USA maintiennent leur première place en termes de décaissements, suivis de la France, du Danemark et de l'Allemagne. La Suède, quant à elle, a fait son entrée parmi les dix principaux bailleurs avec une contribution de 15,48 millions de dollars US.

427,09
millions
de dollars US
d'aide bilatérale
en 2018

Graphique 16 : Les principaux bailleurs bilatéraux en 2018 (millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Suivant les instruments de financement, l'aide bilatérale se répartit comme suit :

- l'Aide projet (369,80 millions de dollars US) ;
- l'Appui budgétaire (38,56 millions de dollars US) ;
- l'Aide alimentaire (6,58 millions de dollars US) ;
- l'Assistance et secours d'urgence (12,15 millions de dollars US).

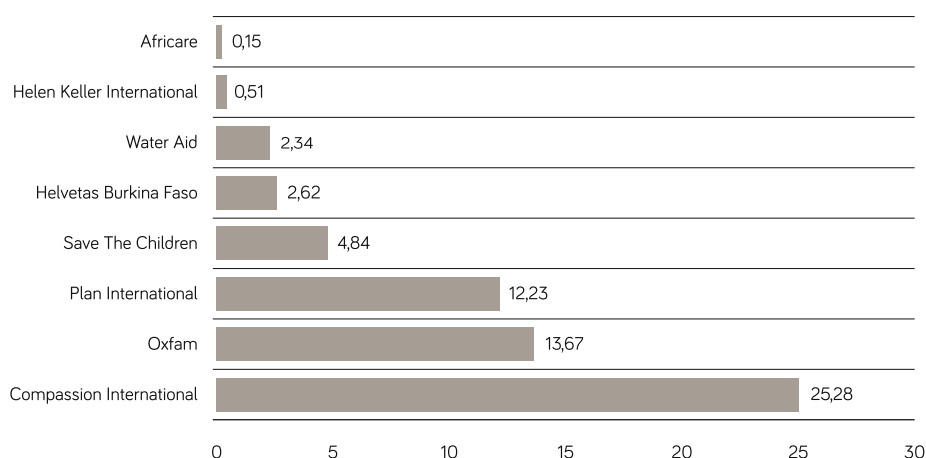
3.1.3 La contribution des ONG et Associations de développement

En 2018, on dénombrait trois cents (300) ONG et Associations de développement (ONG/AD) ayant signé une convention d'établissement ou un agrément avec le Burkina Faso. Poursuivant des objectifs variés (aide d'urgence, financement de programmes de développement, sensibilisation, etc.), elles interviennent dans plusieurs secteurs d'activité tels que l'agriculture, l'hydraulique villageoise, la santé, l'éducation, le micro crédit. Toutes les régions du Burkina sont concernées par ces interventions avec toutefois une concentration des ONG dans les régions du Centre et du Centre-Nord.

Les ressources des ONG proviennent aussi bien d'organismes publics ayant ou non des programmes de coopération avec le Burkina Faso (partenaires bilatéraux et multilatéraux) que d'organismes privés (fondations, sociétés, ONG, particuliers...).

Pour 2018, seules huit ONG sur les dix-sept ciblées ont fourni la situation de leurs décaissements. Le tableau ci-après donne le volume des décaissements de chacune d'elles.

Graphique 17 : Contribution des ONG en 2018 (millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Au regard de la spécificité de leur approche, la totalité des décaissements des ONG a été enregistrée en 2018 sous forme d'aide projet sans fonds commun. Les ONG Compassion international, Oxfam et Plan international ont apporté les plus grosses contributions avec respectivement 41,01%, 22,17% et 19,84% du montant total décaissé par l'ensemble des ONG.

3.1.4 La contribution des donateurs par groupe géographique

En 2018, tout comme en 2017, on note une prédominance de l'aide provenant des pays membres de l'UE et de la Commission de l'Union européenne en matière de décaissement de l'APD avec une contribution de 34,4%. Ils sont suivis respectivement des Institutions de Breton Woods (28,8%), des Fonds africains (FAD+BOAD pour 12,5%), des pays du continent américain (USA, Canada avec 9,0%), du Système des Nations unies (5,7%), des bailleurs arabes (4,3%), des ONG (4,1%) et des pays asiatiques (1,2%).

En 2018, les contributions des partenaires des pays américains et des ONG ont été exclusivement octroyées sous forme de subventions. Celles de l'Asie, du SNU, de l'UE-CE et des Institutions de Breton Woods sont dominées par des subventions dans des proportions respectives de 96,6% ; 93,5% ; 90,2% et 53,7%.

Les pays arabes et les Fonds africains, pour leur part, ont accordé plus de prêts que de subventions dans des proportions respectives de 99,9% et 52,3%.

Tableau 10 : Part de la contribution par groupe de bailleurs en 2018

Groupe de bailleurs	Montant en millions de dollars US			% dans l'APD totale
	Prêts	Dons	Total	
Pays membre de l'UE + CE	50,13	462,05	512,18	34,4%
Institutions de Breton Woods	199,06	230,46	429,52	28,8%
Fonds africains (FAD + BOAD)	97,06	88,38	185,44	12,5%
Système des Nations unies	5,56	79,55	85,11	5,7%
Pays américains (USA + Canada)	-	133,31	133,31	9,0%
Pays arabes	64,02	0,07	64,09	4,3%
Asie (Chine - Taiwan + Japon + Inde)	0,61	17,28	17,89	1,2%
ONG	0,00	61,64	61,64	4,1%
Total	416,46	1072,72	1 489,19	100,0%

Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

3.2 Les autres formes de coopération

3.2.1 La Coopération décentralisée

Si la coopération décentralisée est bien en marche, en revanche il est difficile d'en évaluer l'ampleur, surtout en ce qui concerne les gains financiers tirés de cette coopération. Les ressources provenant de cette coopération auraient pu avoir plus d'impact sur les conditions de vie des populations à la base si elles étaient mieux collectées et mieux utilisées.

En effet, la mise en œuvre de la coopération décentralisée au Burkina Faso fait face à un certain nombre de défis, notamment :

- la traçabilité des flux financiers générés à travers cette coopération ;
- l'implication des élus locaux à l'occasion de la réalisation d'actions de développement dans leur ressort territorial ;
- la formalisation des cadres et relations de coopération décentralisée.

3.2.2 La Coopération déléguée

La Coopération déléguée s'entend comme un arrangement pratique entre PTF en vertu duquel, un PTF donateur ou mandant habilite un PTF mandataire à agir pour son compte.

Elle est utilisée comme moyen d'amélioration de l'efficacité de l'aide. En effet, elle permet aux pays bénéficiaires de réaliser des économies d'échelle avantageuses à travers, notamment la réduction des coûts de transaction par la limitation des unités de gestion des projets et programmes de développement.

En 2018, le montant de l'aide fournie par les PTF mandants de Coopération déléguée se chiffre à 18,76 millions de dollars US, en hausse de 168,8% par rapport à son niveau de 2017

qui était de 6,98 millions de dollars US. Cette hausse est expliquée essentiellement par l'augmentation des montants octroyés par la Suède qui sont passés de 0,06 millions de dollars US en 2017 à 9,74 millions de dollars US en 2018.

Le nombre de PTF mandants a également augmenté passant de 4 à 6. Les PTF qui ont utilisé cette forme de coopération sont la Suède (51,5 %), le Japon (15,9%), la Belgique (12,9%), la France (10,3%), l'Autriche (9,1%) et l'Union européenne (0,3%). Les partenaires par qui a transité cette aide sont constitués des organismes du Système des Nations unies (UNICEF, FAO, UNFPA et PAM), de la Banque mondiale, de l'Italie et de Plan International.

Tableau 11 : Situation des bailleurs ayant fourni de l'aide sous forme de Coopération déléguée (CD) en 2018 (en millions de dollars US)

PTF mandants		PTF délégués		% de la CD par rapport au total de l'APD de la Coopération déléguée
PTF	Montant	PTF	Montant	
Suède	9,74	UNICEF	1,86	9,84%
		FAO	5,75	30,42%
		Banque mondiale	2,13	11,27%
Union européenne	0,06	Italie	0,06	0,32%
Belgique	2,43	UNFPA	2,43	12,85%
Japon	3	PAM	2	10,58%
		UNICEF	1	5,29%
France	1,95	PAM	1,95	10,32%
Autriche	1,72	UNICEF	1,00	5,29%
		PAM	0,58	3,07%
		Plan International	0,14	0,76%
Total	18,90		18,90	100,0%

Source : DGCOOP, septembre 2019

81,88
millions de
dollars US d'aide
aux ONG en
2018

3.2.3 L'aide aux ONG/AD

Les Partenaires techniques et financiers ont au cours de l'année 2018 appuyé financièrement à la réalisation des activités de 189 Organisations non gouvernementales. Le montant alloué à ces ONG s'élève à 81,88 millions de dollars US. Ce chiffre est en hausse de 31,8% par rapport à son niveau de 2017 qui était de 62,11 millions de dollars US octroyés à 133 ONG. Cette performance peut s'expliquer par une augmentation des contributions de certains bailleurs comme l'Union européenne, la Suède, l'Italie et la Belgique.

Tableau 12 : Situation des partenaires ayant fourni un appui aux ONG/AD en millions de dollars US

PTF	Nombre d'ONG	Total	Part dans le total de l'appui des PTF aux ONG/AD
Union européenne	8	18,28	22%
Canada	25	12,31	15%
Suède	11	12,01	15%
Italie	14	11,15	14%
UNICEF	49	8,81	11%
Belgique	17	6,80	8%
Luxembourg	11	4,45	5%
Danemark	2	3,29	4%
Allemagne	12	2,26	3%
UNFPA	5	1,08	1%
France	28	0,93	1%
Monaco	7	0,52	1%
Total	189	81,88	100%

Source : DGCOOP, septembre 2019



IV. TENDANCE DE L'AIDE PAR SECTEUR

L'analyse des tendances de l'aide par secteur de planification est faite suivant les montants reçus en 2018, à l'exception des Appuis budgétaires généraux.

Pour les besoins de cette analyse, un classement des cinq (05) premiers secteurs de planification bénéficiaires de l'APD a été fait.

4.1. Secteurs bénéficiaires de L'APD

L'APD a été décaissée en faveur des 14 secteurs de planification à des degrés divers. Suivant l'importance des décaissements, les cinq (5) secteurs ayant le plus bénéficié de l'APD en 2018 sont :

- Santé (12,3%) ;
- Production agro-sylvo-pastorale (11,7%) ;
- Infrastructures de transport, de communication et d'habitat (11,1%) ;
- Environnement, eau, et assainissement (9,4%) ;
- Travail, emploi et protection sociale (9,2%).

Le volume global de l'aide fournie aux cinq premiers secteurs de planification se situe à 800,57 millions de dollars US, soit 53,8% de l'APD totale

reçue par le Burkina Faso en 2018. En 2017, ces mêmes secteurs avaient absorbé 743,78 millions de dollars US, enregistrant ainsi une hausse de 7,6% en une année.

Quant aux autres secteurs, ils ont bénéficié de 496,19 millions de dollars US, soit 33,3% du volume de l'APD totale de 2018. Parmi ces derniers, figurent les secteurs « Éducation et formation » (9,0%), « Gouvernance administrative et locale » (8,2%), « Transformations industrielles et artisanales » (7,2%), « Gouvernance économique » (6,4%) et « Commerce et services marchands » (1,9%).

Tout comme en 2017, il convient de noter que les secteurs « Justice et droits humains », « Recherche et innovation », « Défense et sécurité », « Culture, sports et loisirs » ont reçu, en 2018, moins de 1% de l'APD.

Tableau 13 : Répartition de l'APD par secteur de planification

Secteurs	2017		2018		Variation en %
	Montant en millions \$US	En % de l'APD	Montant en millions \$US	En % de l'APD	
Santé	102,00	8,95	182,89	12,3	79,31
Production agro-sylvo-pastorale	260,22	22,83	174,23	11,7	-33,05
Infrastructures de transport et de communication	130,09	11,41	165,98	11,1	27,59
Eau et assainissement	194,37	17,06	140,54	9,4	-27,69
Travail, emploi et protection sociale	57,10	5,01	136,93	9,2	139,80
Total des principaux secteurs	743,78	65,26	800,57	53,8	7,64
Autres secteurs	321,37	28,20	496,19	33,3	54,40
Appuis budgétaires généraux	74,50	6,54	192,42	12,9	158,29
Total général	1139,65	100,00	1489,18	100,0	30,67

Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

L'analyse de l'APD pour les cinq (5) premiers secteurs sera faite selon les types et instruments de financement et par bailleur.

4.2. Analyse des cinq principaux secteurs bénéficiaires de l'APD



182,89
millions de
dollars US pour
le secteur de la
santé, soit 12,3%
de l'APD totale

4.2.1 Secteur « Santé »

Le secteur « Santé » regroupe aussi bien la santé que la nutrition. Il a reçu en 2018 un montant de 182,89 millions de dollars US (12,3% de l'APD totale) contre 102,00 millions de dollars US en 2017, soit une hausse de 79,3%. L'aide fournie dans ce secteur en 2018 a été dominée par les dons (96,2%). Les instruments d'aide utilisés pour le financement de ce secteur sont l'Aide projet sans fonds commun (153,14 millions de dollars US), l'Appui budgétaire sectoriel (17,09 millions de dollars US), l'Aide alimentaire (11,37 millions de dollars US), l'Aide projet avec fonds commun (1,15 millions de dollars US) et

l'assistance et secours d'urgence (0,14 millions de dollars US).

En termes de montants décaissés au profit du secteur « santé », le Fonds mondial, les USA et l'UE ont été les premiers fournisseurs d'aide pour l'année de revue, avec des parts respectives de 19,8%, 17,4% et 15,6%. Le SNU et la Banque mondiale occupent les 4^{ème} et 5^{ème} places du classement des meilleurs contributeurs avec respectivement 9,8% et 9,0% de l'APD reçue par le secteur.

Tableau 14 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Santé » en 2018

Santé	Montant en millions \$US	En % de l'APD totale
Total secteur	182,89	12,3
Répartition par instrument de financement	Montant	% de l'APD du secteur
Aide projet avec fonds commun et/ou CAST	1,15	0,63
Aide alimentaire	11,37	6,22
Aide projet sans fonds commun et/ou CAST	153,14	83,73
Appui budgétaire général	0,00	0,00
Appui budgétaire sectoriel	17,09	9,35
Assistance et secours d'urgence	0,14	0,08
Bailleurs	Montant	% de l'APD du secteur
Principaux bailleurs :	130,98	71,6
Fonds mondial	36,16	19,77
USA	31,90	17,44
UE	28,43	15,55
SNU	17,96	9,82
Banque mondiale	16,53	9,04
Autres	51,92	28,39
Répartition par type de financement	Montant	% de l'APD du secteur
Prêts	6,99	3,82
Dons	175,90	96,18

Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019



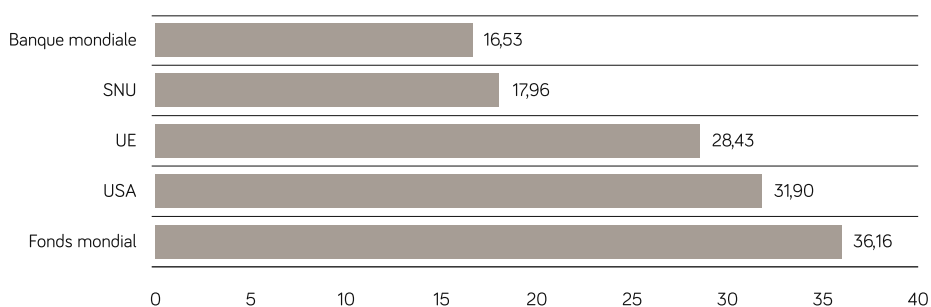
L'APD du secteur « Santé » a financé les principaux projets et programmes suivants :

- le **Programme Palu-RSS** pour un montant de 33,85 millions de dollars US financé par le Fonds mondial ;
- le **Programme de santé** (paludisme, planification familiale, lutte contre le VIH-Sida, maladies tropicales négligées, nutrition, hygiène et assainissement...) (30,30 millions de dollars US), financé par les États-Unis d'Amérique ;
- le **Programme d'appui à la politique sectorielle santé II** (19,81 millions de dollars US), financé par l'Union européenne ;
- le **Projet de santé de la reproduction** (15,39 millions de dollars US), financé par la Banque mondiale ;
- le **Projet appui global au secteur de la santé** (8,53 millions de dollars US), financé par l'Union européenne.

Le montant des décaissements au titre de ces projets en 2018 s'élève à 107,88 millions de dollars US soit 59,0% de l'APD du secteur.



Graphique 21 : Les cinq premiers contributeurs du secteur « santé » en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019



174,23
millions de dollars
US pour le secteur
« Production
agro-sylvo-
pastorale », soit
11,7% de l'APD
globale

4.2.2 Secteur « Production agro-sylvo-pastorale »

Le secteur Production agro-sylvo-pastorale comprend les sous-secteurs agriculture, élevage, sylviculture, pêche et chasse. L'aide totale à destination de ce secteur est évaluée en 2018 à 174,23 millions de dollars US, soit 11,7% de l'APD globale et est en baisse de 33,0% par rapport à son niveau de 2017 où il culminait à 260,22 millions de dollars US. Cette baisse considérable est liée à la diminution des contributions reçues par certains projets comme le projet de résilience et nutrition (agriculture, sécurité alimentaire, élevage, nutrition), le projet

« pôle de croissance de Bagré » et le PNGT 3 dont les montants décaissés sont passés respectivement de 34,00 millions de dollars US à 11,03 millions de dollars US, de 29,68 millions de dollars US à 18,10 millions de dollars US et de 20,72 millions de dollars US à 7,42 millions de dollars US.

Le tableau ci-après qui retrace la typologie de l'Aide publique dans le secteur de la Production agro-sylvo-pastorale indique une prédominance des dons (79,9%) par rapport aux prêts.

Tableau 15 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Production agro-sylvo-pastorale » en 2018

Production agro-sylvo-pastorale	Montant en millions \$US	En % de l'APD totale
Total secteur	174,23	11,7
Répartition par instrument de financement	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
Aide projet avec fonds commun et/ou CAST	2,35	1,4
Aide alimentaire	11,37	6,5
Aide projet sans fonds commun et/ou CAST	143,93	82,6
Appui budgétaire général	0,00	0,0
Appui budgétaire sectoriel	16,58	9,5
Assistance et secours d'urgence	0,00	0,0
Bailleurs	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
Principaux bailleurs :	124,77	71,6
Banque mondiale	46,14	26,5
UE	25,72	14,8
Allemagne	19,55	11,2
SNU	18,58	10,7
BAD/FAD	14,79	8,5
Autres	49,46	28,4
Répartition par type de financement	Montant en millions \$US	% de l'APD du secteur
Prêts	35,03	20,1
Dons	139,20	79,9

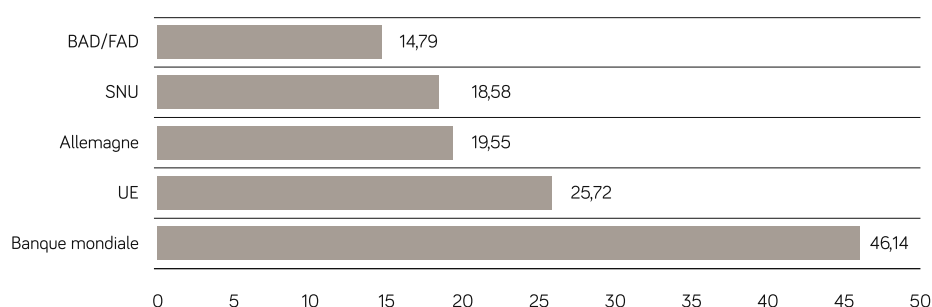
Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019



Suivant la catégorie d'aide reçue en 2018, le financement du secteur a été largement dominé par l'Aide projet sans fonds commun avec 143,93 millions de dollars US (82,6%). L'Appui budgétaire sectoriel, l'Aide alimentaire (principalement fournie par le PAM) et l'Aide projet avec fonds commun et/ou CAST ont été faiblement utilisés, avec des proportions respectives de 9,5% ; 6,5% et 1,4% de l'APD du secteur.

Le graphique ci-dessous retrace les principaux partenaires intervenant dans le secteur.

Graphique 18 : Les cinq premiers bailleurs de fonds du secteur « Production agro-sylvo-pastorale » en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Les cinq plus grands fournisseurs d'aide, qui sont les mêmes qu'en 2017, ont totalisé 124,77 millions de dollars US, soit 71,6% du volume total du secteur en 2018.

La Banque mondiale demeure en tête, avec une contribution de 46,14 millions de dollars US (26,5%), suivie de l'Union européenne avec 25,72 millions de dollars US (14,8%), de l'Allemagne avec 19,55 millions de dollars US (11,2%), du SNU avec 18,58 millions de dollars US (10,7%) et de la BAD/FAD pour un montant de 14,79 millions de dollars US (8,5%).

Les cinq (05) principaux projets financés sont :

- le **Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience au Burkina** (PASANAD) (20,95 millions de dollars US), financé par l'UE ;
- le **Projet pôle de croissance de Bagré** (18,10 millions de dollars US), financé par la Banque mondiale ;
- le **Projet de résilience et nutrition** (Agriculture, sécurité alimentaire, élevage, nutrition...) (11,03 millions de dollars US), financé par l'USAID ;
- le **Projet Burkina Faso** renforcement résilience, insécurité alimentaire et nutritionnelle (10,69 millions de dollars US), financé par la BAD/FAD ;
- le **Programme national de gestion des terroirs** (PNGT), phase 3 (7,42 millions de dollars US), financé par la Banque mondiale.





165,98

millions de dollars US pour le secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat » soit 11,1% de l'APD totale

4.2.3 Secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »

Le financement reçu par ce secteur en 2018 s'est établi à 165,98 millions de dollars US correspondant à 11,1% de l'APD totale, soit une augmentation de 27,6% par rapport à 2017.

Les principales caractéristiques de l'APD de ce secteur sont consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 16 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat » en 2018

Infrastructures, Transport, Communication	Montant en millions \$US	En % de l'APD totale
Total secteur	165,98	11,1
Répartition par instrument de financement	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Aide projet avec fonds commun et/ou CAST	15,86	9,6
Aide alimentaire	0,00	0,0
Aide projet sans fonds commun et/ou CAST	150,12	90,4
Appui budgétaire général	0,00	0,0
Appui budgétaire sectoriel	0,00	0,0
Assistance et secours d'urgence	0,00	0,0
Bailleurs	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Principaux bailleurs :	141,73	85,4
BAD/FAD	35,24	21,2
Banque mondiale	30,55	18,4
UE	27,12	16,3
BID	24,59	14,8
BOAD	24,23	14,6
Autres	24,25	14,6
Répartition par type de financement	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Prêts	103,97	62,6
Dons	62,00	37,4

Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

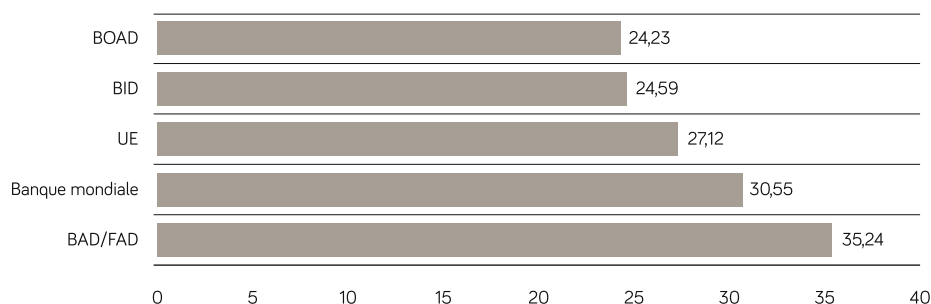
Concernant les instruments de financement utilisés, les apports d'aide dans ce secteur ont été faits sous forme d'Aide projet sans fonds commun (90,4%) et d'Aide projet avec fonds commun (9,6%).



Les cinq principaux bailleurs ont apporté à ce secteur un volume d'aide de 141,73 millions de dollars US représentant 83,8% de l'APD du secteur. La BAD/FAD se classe première avec un concours s'élevant à 35,24 millions de dollars US. Elle est suivie de la Banque mondiale (30,55 millions de dollars US), de l'UE (27,12 millions de dollars US), de la BID (24,59 millions de dollars US) et de la BOAD (24,23 millions de dollars US).

Ce secteur a été financé sous forme de dons (62,6%) et de prêts (37,4%).

Graphique 19 : Contributions des cinq premiers bailleurs de fonds du secteur « Infrastructures de transport et communication » en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Les cinq (05) principaux projets financés du secteur sont :

- le **Projet multinational Togo-Burkina CU9** (29,07 millions de dollars US), financé par la BAD/FAD ;
- le **Projet d'infrastructures aéroport de Donsin** (18,04 millions de dollars US), financé par la Banque mondiale ;
- le **Projet de réhabilitation de la route communautaire CU2a** section Gounghin - Fada N'Gourma - Piéga-Frontière du Niger (15,86 millions de dollars US), financé par l'UE ;
- le **Projet de mise en place d'une infrastructure Cloud** au profit de l'administration, des entreprises et des citoyens (G-Cloud) (12,57 millions de dollars US), financé par le Danemark ;
- le **Projet de construction et de bitumage de la route Kantchari-Diapaga-Frontière** du Bénin (11,82 millions de dollars US), financé par la BID.

L'aide destinée à ces programmes et projets est évaluée à 87,37 millions de dollars US, soit 52,6% de l'aide totale du secteur.





4.2.4 Secteur « Environnement, eau et assainissement »

Ce secteur réunit les principales composantes suivantes : protection de l'environnement, captage, traitement et distribution d'eau, assainissement et économie verte.

Avec un financement de 140,54 millions de dollars US reçu en 2018 contre 194,37 millions de dollars US, ce secteur a enregistré une baisse de 27,7% par rapport à son niveau de 2017.

Le tableau ci-après présente les principales caractéristiques de l'APD du secteur.

Tableau 17 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Environnement, eau et assainissement » en 2018

Environnement, eau et assainissement	Montant en millions de \$US	% de l'APD totale
Total secteur	140,54	9,4
Répartition par instrument de financement	Montant en millions de \$US	% de l'APD du secteur
Aide projet avec fonds commun et/ou CAST	6,77	4,8
Aide alimentaire	0,00	0,0
Aide projet sans fonds commun et/ou CAST	119,96	85,4
Appui budgétaire général	13,81	9,8
Appui budgétaire sectoriel	0,00	0,0
Assistance et secours d'urgence	0,00	0,0
Bailleurs	Montant en millions de \$US	% de l'APD du secteur
Principaux bailleurs :	97,27	69,2
UE	32,19	22,9
Banque mondiale	20,95	14,9
Danemark	20,68	14,7
France	12,43	8,8
BID	11,03	7,8
Autres	43,27	30,8
Répartition par type de financement	Montant en millions de \$US	% de l'APD du secteur
Prêts	21,63	15,4
Dons	118,92	84,6

Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Tenant compte des instruments de financement utilisés, les apports d'aide ont été essentiellement faits sous forme d'Aide projet sans fonds commun avec une proportion de 85,4% du volume total du secteur.

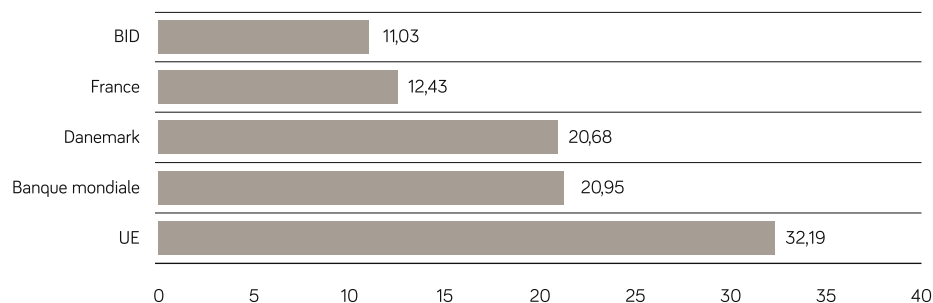
140,54
millions de
dollars US pour
le secteur «Envi-
ronnement, eau et
assainissement»



Le volume de l'aide fournie dans ce secteur par les cinq principaux bailleurs est de 97,27 millions de dollars US représentant 69,2% de l'APD totale reçue du secteur. Ainsi, par ordre d'importance de montants décaissés, l'UE se positionne à la première place, avec une contribution de 32,19 millions de dollars US, suivie de la Banque mondiale avec un apport de 20,95 millions de dollars US, du Danemark pour 20,68 millions de dollars US, de la France pour un concours de 12,43 millions de dollars US et de la BID pour un montant de 11,03 millions de dollars US.

Les financements dans ce secteur ont été octroyés sous forme de prêts et de dons respectivement de 84,6% et 15,4%.

Graphique 20 : Les cinq principaux bailleurs du secteur « Environnement, eau et assainissement » en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

Les cinq (05) principaux projets financés dans ce secteur sont :

- le **Programme sectoriel Eau et assainissement** (20,68 millions de dollars US) financé par le Danemark ;
- le **Projet sectoriel eau en milieu urbain** (Urban Sector Water Project) (16,39 millions de dollars US), financé par la Banque mondiale ;
- le **Programme d'appui à la politique sectorielle Eau et assainissement** (PAPS-EA) (12,28 millions de dollars US), financé par l'Union européenne ;
- le **Projet assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou** (8,14 millions de dollars US), financé par la BAD/FAD ;
- le **Projet de développement rural intégré du Plateau central** (4,93 millions de dollars US), financé par la BID.

L'aide destinée à ces programmes et projets est évaluée à 62,42 millions de dollars US, soit 44,4% de l'aide totale du secteur.





4.2.5 Secteur « Travail, emploi et protection sociale »

Le secteur « Travail, emploi et protection sociale » regroupe les activités liées à la protection sociale (maladies et invalidités, vieillesse, famille et enfants, chômage, exclusion sociale), au travail décent, au dialogue social, au genre et à la jeunesse.

L'APD reçue par ce secteur a presque triplé, en s'établissant à 136,93 millions de dollars US (9,2% de l'APD) en 2018 contre 57,1 millions de dollars US (5,1% de l'APD) en 2017.

Le tableau ci-après présente les caractéristiques du secteur.

136,93
millions de
dollars US pour
le secteur
« Travail, Emploi
et Protection
sociale »

Tableau 18 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Travail, emploi et protection sociale » en 2018

Travail, emploi et protection sociale	Montant en millions \$US	En % de l'APD totale
Total secteur	136,93	9,19
Répartition par instrument de financement	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Aide projet avec fonds commun et/ou CAST	0,11	0,1
Aide alimentaire	6,58	4,8
Aide projet sans fonds commun et/ou CAST	120,18	87,8
Appui budgétaire Général	0,00	0,0
Appui budgétaire Sectoriel	0,00	0,0
Assistance et secours d'urgence	10,06	7,3
Bailleurs	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Principaux bailleurs :	83,26	60,8
Compassion International	23,64	17,3
Union européenne	20,75	15,2
Banque mondiale	14,86	10,9
Suède	12,01	8,8
France	12,00	8,8
Autres	53,67	39,2
Répartition par type de financement	Montant en millions \$US	En % de l'APD du secteur
Prêts	24,79	18,1
Dons	112,13	81,9

Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019



En ce qui concerne les fournisseurs d'aide à ce secteur, les cinq plus grands contributeurs ont totalisé 83,26 millions de dollars US, soit 60,8% du volume total du secteur.

L'ONG Compassion international vient en tête avec une contribution de 23,64 millions de dollars US (17,3%), suivie de l'Union européenne (15,2%), de la Banque mondiale (10,9%), de la Suède et la France avec 8,8% chacune.

Les financements accordés à ce secteur ont été apportés majoritairement sous forme de dons à hauteur de 81,9%.

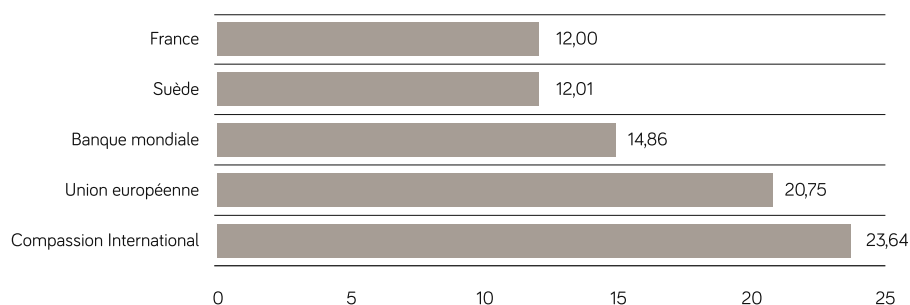
Les principaux programmes/projets qui ont été financés dans ce secteur sont :

- le **Projet fonds de soutien aux enfants enregistrés** (22,82 millions de dollars US), financé par Compassion international ;
- le **Projet « protection sociale »** (14,86 millions de dollars US), financé par la Banque mondiale ;
- le **Projet « réponse d'urgence »** (10,06 millions de dollars US), financé par l'USAID ;
- le **Projet « aide alimentaire »** (4,46 millions de dollars US, financé par le Japon.



Le graphique ci-dessous retrace les principaux partenaires intervenant dans le secteur.

Graphique 21 : Les cinq premiers contributeurs du secteur « Travail, emploi et protection sociale » en 2018 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, septembre 2019

4.3. Analyse des financements spécifiques au genre

46,07
millions de
dollars US
destinés
aux activités
spécifiques au
genre

Au plan national, la prise en compte du genre s'est concrétisée à travers le PNDES avec l'accompagnement des PTF.

Si des efforts importants ont été faits par le Gouvernement et les PTF, force est de constater que subsistent encore de nombreuses inégalités fondées sur le genre. Pour pallier efficacement ces insuffisances, certains PTF ont opté pour des allocations de fonds spécifiques au genre.

Pour l'année 2018, 46,07 millions de dollars US ont permis de financer des activités en faveur des femmes, des jeunes et des ONG intervenant dans les domaines de l'autonomisation économique de la femme ; du social (éducation, santé...) et de la politique (sphère de décision, poste électif, nominatif, gouvernance...).

Tableau 19 : Interventions des PTF dans le domaine genre en 2018

N°	Donateurs	Domaines d'intervention	Structures bénéficiaires	Montant en dollars US
01	Canada	Autonomisation économique de la femme ; Social (éducation, santé, santé reproductive des adolescentes).	MAAHA (Appui aux étuveuses de riz, voix des femmes à grande échelle), ONEA, SONABEL, MS (PASME 2), MESRSI (bourses de la francophonie 2014-2019), MENAPLN	13 247 740
02	Programme alimentaire mondial (PAM)	Autonomisation de la femme (agriculture et action sociale, développement de la production agricole/résilience).	MAAHA, MENAPLN, MS	11 907 468
03	Royaume de Belgique	Santé de la reproduction, 02 composantes sur le genre : Composante 1 : TIC et promotion de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes ; Composante 2 : Planification familiale et autonomisation des femmes et des filles.	UNFPA, ONG MdM, ONG CRB	3 317 252,24
04	Plan International	Autonomisation économique de la femme ; Social (éducation, santé...).	Ministère de la santé, ONG, leaders d'opinion, groupes d'épargne et de crédit, Ministère de l'agriculture	2 888 880,31
05	UNFPA	- Autonomisation économique de la femme ; - Social (éducation, santé...) ; - Communications/jeunes.	Ministères en charge de la jeunesse, de la santé, de la défense, de la femme, ONG	1 946 402
06	Allemagne	Autonomisation économique de la femme, Social (Pro-enfant, droits humains/protection des enfants et promotion de leurs droits).	Ministère de l'action sociale	1 887 723
07	Grand-Duché de Luxembourg	Autonomisation économique de la femme, santé sexuelle et reproductive.	UNFPA	1 713 143
08	Suède	- Autonomisation économique de la femme ; - Social (éducation, santé...) ; - Politique (sphère de décision, poste électif, nominatif, gouvernance...).	ONG Diakonia et les partenaires de mise en œuvre : associations, groupements, leaders d'opinion, start-up -NDI	1 582 955

N°	Donateurs	Domaines d'intervention	Structures bénéficiaires	Montant en dollars US
09	OXFAM	Conseiller technique en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, en matière de justice entre les hommes et les femmes, en autonomisation économique des femmes et des jeunes.	Marche mondiale des femmes, Coalition burkinabè des droits de la femme, Association d'appui et d'éveil pugsada, Balai citoyen, Génération Butterfly, UMPLB Atous/Yennenga, UNERIZ	110 616
		Autonomisation économique de la femme ; Social ; Politique.	Ministères, Collectivités territoriales, leaders d'opinion, religieux, coutumiers), groupements des femmes UTRAMALF, UNERIZ, Sabarikadi, Coalition burkinabé des droits de la femme, Cadre de concertation des associations et ONG actives en éducation de base, Radio Djawampo, Semfilms	1 102 791,44
10	UNICEF	Autonomisation économique de la femme ; Social (éducation, santé...).	ONG Diakonia Direction de la promotion de l'éducation inclusive, des filles et du genre (DPEIFG/MENA)	862 978
11	Banque africaine de développement	Autonomisation économique de la femme.	MFSNF	492 055,2
12	Coopération suisse	Autonomisation économique de la femme, social et politique.	Diakonia	483 472,89
13	Compassion International Burkina Faso	Autonomisation économique de la femme ; Social (éducation, santé...).	Ministères en charge de la femme et de la santé	401 826
14	Union européenne	Droits humains	Ministère en charge des droits humains	3 074 558
15	Agence italienne pour la coopération au développement (AICS)	Développement, transfert et adaptation des meilleures pratiques pour la sécurité nutritionnelle des enfants et des mères.	MAAHA (Région du Sud)	355 188,77
16	Hellen Keller International (HKI)	Autonomisation économique de la femme ; Santé.	Ministère en charge de la santé et de l'agriculture	292 072
17	Service de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France/Burkina	Autonomisation économique de la femme.	Collectivités territoriales, ONG, leaders d'opinion	235 960,36
18	Ambassade du Japon	Autonomisation économique de la femme ; Santé (construction de la maternité de Kounou).	Commune de Saponé, région du Centre-Sud Ministère de la santé	175 528,55
19	AFRICARE/BURKINA	Autonomisation économique de la femme.	ADECO	23 025,1
Total				46 074 885

Source : DGCOOP, septembre 2019

03

TROISIÈME PARTIE :
BUSAN, 8 ANS APRÈS :
ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES
POUR LE BURKINA FASO



INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, le pays est passé du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), à la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) et au Plan national de développement économique et social (PNDES), l'Aide publique au développement est en constante progression passant de 629 millions de dollars US en 2004 à 1 140 millions de dollars US en 2017.

Malgré cette tendance haussière, les ressources provenant de l'aide ne semblent pas avoir contribué à impacter significativement la qualité de vie des populations.

Aussi, l'indice de développement humain du Burkina Faso est de 0,423 en 2017, le classant 183^{ème} sur 189 pays, contre 0,402 en 2016. Ce qui indique que le Burkina Faso est un pays à faible niveau de développement. Cette situation est la conséquence de la persistance de la pauvreté dont l'incidence se situait à 40,1% en 2014.

En vue d'accroître l'efficacité de l'aide et celle de la coopération au développement, le Burkina Faso a adhéré aux initiatives internationales, notamment l'Accord de partenariat de Busan.

Pour le suivi de la mise en œuvre de cet accord, il a été mis en place un cadre partenarial qui promeut les engagements pris à Busan et l'apprentissage mutuel des bonnes pratiques. Il définit les principes qui constituent les fondements d'une coopération efficace, à savoir l'appropriation des priorités de développement par les pays partenaires, l'orientation vers les résultats, les partenariats pour le développement inclusif, et la transparence et la redevabilité réciproque.

Pour l'évaluation de la mise en œuvre de ces engagements, une enquête est annuellement réalisée.

L'enquête 2018 a été conduite par le Gouvernement, en collaboration avec les Partenaires techniques et financiers (PTF) organisés autour de leur Troika, les Organisations de la société civile (OSC), le secteur privé, les syndicats et le Secrétariat conjoint OCDE-PNUD.

Les résultats de cette enquête font l'objet du thème du présent rapport 2018 qui est : « Busan, 8 ans après : état des lieux et perspectives pour le Burkina Faso ».

Cette partie s'articule autour des points suivants :

- principaux résultats de l'enquête 2018 ;
- difficultés et limites constatées au cours de l'enquête 2018 ;
- recommandations.

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2018

L'enquête 2018 porte sur les données de 2017. Elle a consisté à évaluer le niveau des indicateurs portant sur l'utilisation des cadres de résultats, le renforcement des cadres de résultats nationaux, l'inscription de la coopération pour le développement aux budgets soumis à la surveillance parlementaire. Elle prend également en compte la qualité des systèmes de gestion des finances publiques, l'utilisation des Systèmes nationaux de gestion des finances publiques, le déliement de l'aide, la création d'un environnement favorable à la participation des OSC, la qualité du dialogue public-privé. En outre, elle évalue la dimension de l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation de la femme, la transparence sur la coopération au développement, la prévisibilité de la coopération au développement et la redevabilité mutuelle.

Les données ont été collectées à l'aide de la feuille de calcul de l'OCDE contenant déjà des données antérieures sur l'aide liée et complétées par les informations sur la prévisibilité de l'aide gérées dans la Plateforme de gestion de l'aide (PGA).

Pour les besoins de l'élaboration du RCD, les résultats de l'enquête sont présentés selon les principes de l'Accord de partenariat de Busan (APB) regroupés en trois thématiques : appropriation et résultats de la coopération, partenariat inclusif pour le développement, et transparence et redevabilité pour les résultats en matière de développement.

I.1. Appropriation et résultats de la coopération

Ces principes de l'APB visent à promouvoir l'alignement de partenaires au développement sur les priorités et les cadres de résultats des pays bénéficiaires dans la gestion de l'aide. Ils visent aussi à amener les pays bénéficiaires à s'approprier davantage leurs politiques, à savoir mieux planifier, suivre et évaluer leurs actions de développement.

I.1.1. Indicateur 1A :

Les partenaires du développement utilisent les cadres de résultats dirigés par les pays

Cet indicateur mesure l'alignement des partenaires au développement sur les objectifs et les résultats de développement déterminés par le pays ainsi que leur dépendance progressive vis-à-vis des statistiques et systèmes de suivi et d'évaluation propres aux pays partenaires afin de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des résultats voulus.

Il permet au niveau stratégique de capter les statistiques sur les partenaires au développement qui utilisent les cadres de résultats propres au pays pour définir leur stratégie pays. Au niveau opérationnel, il appréhende le degré d'utilisation des cadres de résultats du pays par les partenaires pour définir leurs interventions.

L'indicateur fournit par ailleurs les données sur la Cible ODD 17.15, qui mesure le degré de marge de manœuvre et d'autorité accordé à un pays pour tracer sa propre voie vers l'élimination de la pauvreté et le développement durable.

Les résultats de l'enquête 2018 montrent au niveau stratégique que la majorité des partenaires au développement utilise les cadres de résultats propres au Burkina Faso pour définir leurs stratégies pays. Cela montre que le référentiel national de développement (PNDES) ainsi que les politiques et stratégies sectorielles servent d'outils directeurs pour définir les domaines ou axes prioritaires ainsi que leurs cadres de résultats.

Les données de l'enquête, au niveau opérationnel, transmises par les partenaires et approuvées par le Gouvernement, mettent en exergue que globalement la coopération au développement se focalise sur les résultats qui répondent aux priorités du Burkina Faso.

En effet, 55% des prestataires de la coopération pour le développement ont recours à des cadres de résultats et à des outils de planification propres au pays. Cette situation montre, d'une

1A

part, un niveau d'alignement satisfaisant des partenaires sur les priorités et les résultats de développement du pays et, d'autre part, un bon degré d'appropriation des priorités de développement par le Burkina Faso ainsi qu'une bonne orientation vers les résultats définis.

Toutefois, l'analyse comparée des résultats à ceux des années antérieures fait état d'une dégradation du niveau d'ensemble des sous-indicateurs comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 20 : Degré d'utilisation des cadres nationaux de résultats

Désignation	2013	2015	2017
Alignement au niveau des objectifs : le pourcentage des interventions de développement dont les objectifs sont tirés des cadres de résultats dirigés par les pays	100,00%	100,00%	55%
Alignement au niveau des résultats : le pourcentage des indicateurs de résultats contenus dans les interventions de développement sont tirés des cadres de résultats dirigés par les pays	43,41%	85,55%	65%
Alignement au niveau du suivi et des statistiques : le pourcentage des indicateurs de résultats dont le suivi sera effectué en utilisant les sources et les systèmes de suivi gouvernementaux	44,74%	83,24%	61%
Implication du gouvernement dans les évaluations finales : le pourcentage des nouvelles interventions qui prévoient une évaluation finale avec l'implication du gouvernement	90,91%	88,46%	54%
Ampleur du recours par les prestataires de la coopération pour le développement à des cadres de résultats et à des outils de planification propres aux pays (moyenne des quatre premiers indicateurs)	ND	ND	55%

Source : Les résultats des enquêtes 2013, 2016 et 2018

Au-delà des résultats de l'enquête concernant cet indicateur, il faut souligner que dans la pratique, les données des cadres nationaux de résultats sont régulièrement utilisées par la majorité des partenaires dans leurs relations de coopération pour le développement avec le Burkina Faso.

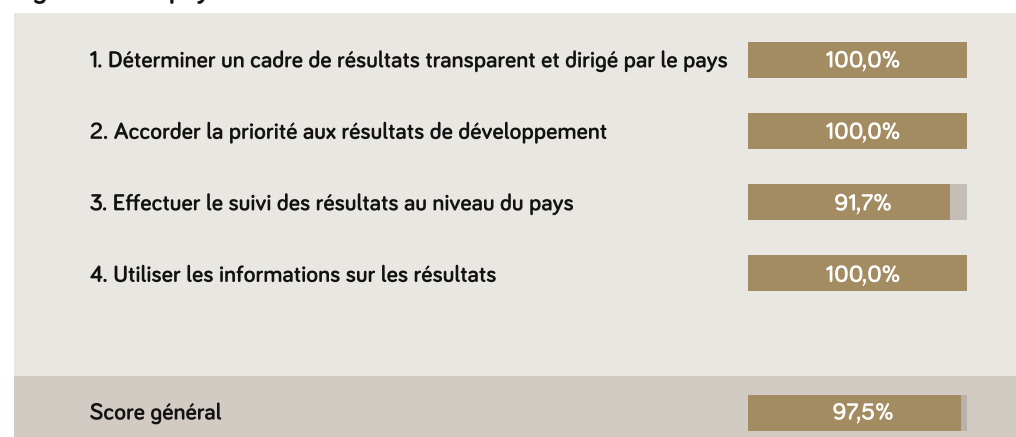
1B |

I.1.2. Indicateur 1B :

Les pays renforcent leurs cadres de résultats nationaux

L'indicateur montre si le pays dispose de cadre(s) de résultat(s) qui servent à définir et à faire le suivi des priorités, des objectifs-cibles et des résultats du développement du pays.

Figure 1 : Les pays renforcent leurs cadres de résultats nationaux



Source : Résultat de l'enquête, 2018

Le score général de 97,5% de l'indicateur indique que les cadres de résultats nationaux, établis par le Burkina Faso, définissent clairement l'approche du Gouvernement pour établir les priorités et les résultats en matière de développement. Le pays a assuré le leadership, en établissant et en définissant ses propres cadres de résultats, y compris tout le suivi connexe et le système d'évaluation, à travers une appropriation et une orientation générale vers les résultats du développement.

On note que les sous-indicateurs portant sur (i) le niveau de détermination du cadre de résultats transparent et dirigé par le pays, (ii) le niveau de priorité accordé aux résultats de développement et (iii) le niveau d'utilisation des informations sur les résultats ressortent à 100%. Cela s'explique par le fait que le PNDES dans sa conception, est axé sur les résultats avec un cadre de mesure de résultats qui fait

l'objet d'un suivi participatif à travers des cadres sectoriels et régionaux de dialogue.

Toutefois, le cadre global de mesure de performance tel que défini présente des limites dues au nombre élevé d'indicateurs de suivi, à la non prise en compte de certains indicateurs par le Système statistique national et au retard de production des données relatives à quelques indicateurs induisant l'indisponibilité de ceux-ci pendant la revue annuelle. De ce fait, le sous-indicateur de suivi des résultats au niveau du pays est ressorti à 91,7%.

En vue de contribuer à lever ces difficultés, des initiatives sont en cours notamment avec l'appui du Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques - Sous-programme statistiques (PAGPS-SPS) de l'Union européenne pour une relecture du cadre de mesure de résultats.

I.1.3. Indicateur 6 :

La coopération pour le développement est inscrite aux budgets soumis à la surveillance parlementaire

Cet indicateur mesure le pourcentage de l'aide comptabilisé dans le budget annuel approuvé par le parlement. Il traduit la volonté de transparence du Gouvernement sur la gestion des financements extérieurs. Ainsi, tout projet ou programme bénéficiant de financements extérieurs doit être inscrit dans le budget de l'État.

La loi de finances initiale est utilisée pour le calcul de cet indicateur comme le recommande l'OCDE afin de préserver sa crédibilité.

Le volume de l'aide inscrite dans la loi de finances 2017, de l'ensemble des 44 partenaires se chiffrait à 763,58 millions de dollars US, soit 67% de l'aide totale estimée à 1 139,64 millions de dollars US.

Comparé à son niveau de 2015 qui se situait à 71%, on enregistre une détérioration de cet indicateur de 4,0 points de pourcentage. Néanmoins, ce taux de 67% est supérieur à celui de 2014 qui se situait à 66,10%. Pour atteindre

l'objectif cible de cet indicateur qui est de 91%, une meilleure communication entre le Gouvernement et les PTF s'impose afin d'améliorer l'inscription de l'APD au budget de l'État. Seule l'Union européenne a enregistré une amélioration significative de son taux de budgétisation de l'aide. Par contre, la quasi-totalité des partenaires a connu une dégradation de ses taux entre 2015 et 2017.

L'Union européenne, la Banque mondiale, le Danemark, la France et la Suisse occupent les cinq (05) premières places en termes de volume d'aide comptabilisé dans le budget en 2017 en rapport avec l'aide qui était prévue au secteur public.

Par contre, la Belgique, la Suède, l'ONUDI et l'OMS sont les fournisseurs de coopération dont l'aide destinée au secteur public n'est pas inscrite dans le Budget de l'État.

| 6

I.1.4. Indicateur 9A :

La qualité des systèmes de gestion des finances publiques des pays

Cet indicateur mesure la qualité des systèmes de gestion des finances publiques d'un pays y compris les principaux aspects des systèmes de budgétisation, de reporting financier, d'audit et de passation des marchés. Cet indicateur est basé sur l'outil « Dépenses publiques et responsabilité financière » (PEFA) qui évalue les performances de la gestion des finances publiques.

| 9A

L'indicateur est composé des neuf (09) dimensions PEFA présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 21 : Tableau des indicateurs PEFA⁴

Qualité des systèmes des pays	Dimension	2013	2017	TREND
Budget	Dépenses totales exécutées	B	D	Baisse
	Composition des dépenses exécutées par fonction	C	D	Baisse
	Classification du budget	A	A	Pareil
	Calendrier d'approbation (législative) des budgets	A	A	Pareil
	Public access to fiscal information	B	D	Baisse
Rapports financiers (information financière)	Exhaustivité des rapports financiers annuels	B	C	Baisse
Audit	Portée de l'audit interne	A	C	Baisse
	Portée de l'audit et normes d'audit (externe)	D	D	Pareil
Procurement	Procurement methods	A	D	Baisse

Source : Résultats de l'enquête, 2018

Les taux d'exécution des dépenses initialement approuvées se sont établis à 76,7% en 2014, 82,8% en 2015 et à 97,6% en 2016. Ces taux ont été inférieurs à 85% au cours de deux des trois exercices couverts par l'évaluation d'où une note de D pour l'indicateur en 2017 ; ce qui représente une baisse par rapport à sa note de 2013 (B).

Au cours de ces trois exercices, la composition des dépenses effectives suivant la classification administrative s'est écartée de celle du budget initialement approuvé de 30,5% en 2014, de 21,7% en 2015 et de 19,0% en 2016, soit de plus de 15% sur les trois exercices d'où une note de D et une baisse par rapport à sa note en 2013 (C).

La présentation et l'exécution du budget sont basées sur des classifications administratives, économiques et fonctionnelles. Les classifications et codifications économiques utilisées ne sont pas rigoureusement conformes à la norme des Statistiques des finances publiques (SFP)⁵ 2014, mais elles permettent un reclassement des données suivant cette norme. Cette situation correspond à la note A d'où le maintien de la performance enregistrée en 2013.

Les lois de finances initiales des exercices 2015, 2016 et 2017 ont été adoptées respectivement le 29 décembre 2014, le 26 décembre 2015 et le 15 décembre 2016, soit avant le début de l'exercice pour toutes les trois années. D'où l'obtention de la note A et le maintien de la performance enregistrée en 2013.

En ce qui concerne la transparence budgétaire qui dépend de la facilité d'accès du public aux informations, on note que sur les quatre (04) documents de base (budget promulgué, documents relatifs au projet de budget annuel du pouvoir exécutif, rapports en cours d'exercice sur l'exécution du budget, états financiers audités incorporant le rapport de l'auditeur externe ou accompagné de ce rapport), seul le premier a été publié au moment de l'évaluation PEFA 2017. Pour les éléments supplémentaires (états préalables à l'établissement du budget, autres rapports d'audit externe, proposition de budget résumé, perspectives budgétaires à moyen terme), aucun n'a été publié sur les sites web officiels. Ce qui correspond à la note D pour cet indicateur et à une baisse par rapport à la performance de 2013.

En matière de système de passation des marchés publics, la non-exhaustivité des données publiées par l'Autorité de Régulation de la commande publique (ARCOP) et l'indisponibilité de données sur les marchés passés sur le mode de la demande de cotation et sur les marchés des EPE demeurent une faiblesse d'où l'attribution de la note D à cette composante. Cette note est attribuée lorsque les informations disponibles ne permettent pas de déterminer le niveau de performance effectif. L'indicateur enregistre une baisse par rapport à son niveau en 2013.

⁴ L'enquête PEFA est réalisée tous les trois ans. La dernière avant 2017 est celle de 2013

⁵ À partir du manuel des statistiques des finances publiques du Fonds monétaire international

En ce qui concerne l'exhaustivité des rapports financiers annuels, il ressort de l'évaluation 2017 que les états financiers comprennent des informations sur les recettes et les dépenses, ainsi que les emprunts, qui permettent une comparaison avec le budget initial de l'État, mais ils ne donnent pas d'informations sur les actifs, les passifs, les garanties et les obligations à long terme de l'État. Aussi, les informations sur les disponibilités du Trésor et les soldes bancaires ne sont pas toujours complètes. Cette situation correspond à la note C et à une baisse par rapport à 2013.

Relativement à la portée de l'audit interne, il est ressorti que celui réalisé en 2016 par les organes de contrôle interne a porté sur les ins-

titutions, les ministères sectoriels et quelques EPE. Cependant, lesdits audits n'ont pas couvert toutes les entités de l'administration centrale, à l'origine de la plupart des dépenses, ainsi que celles qui recouvrent la plupart des recettes publiques budgétisées d'où une dégradation de la note de A (en 2013) à C.

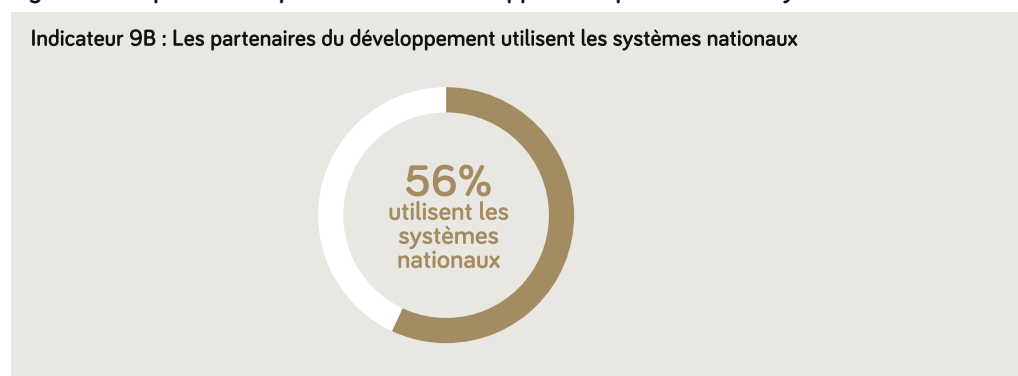
Quant au contrôle externe exercé par la Cour des comptes, la note D n'a pas évolué depuis 2013 du fait qu'en dehors du contrôle de conformité, elle n'opère pas une vérification ni une certification des comptes, à la fois pour les rapports du Projet de loi de règlement (PLR) et pour les comptes de gestion des comptables principaux de l'État.

I.1.5. Indicateur 9B :

Les partenaires au développement utilisent les systèmes nationaux

Cet indicateur mesure le pourcentage de décaissements de l'APD destiné au secteur public et qui utilise les systèmes de gestion des finances publiques et de passation de marchés du pays bénéficiaire.

Figure 2 : Proportion des partenaires au développement qui utilisent les systèmes nationaux



Source : Résultat de l'enquête, 2018

Le montant total des décaissements de l'APD en 2017, utilisant les systèmes nationaux de gestion des finances publiques et de passation de marchés est de 223,15 millions de dollars US. Le taux d'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques et de passation de marchés en 2017 est de 79,2% contre respectivement des taux de 55% en 2015 et de 51% en 2014 pour un objectif de 75%. La cible est donc atteinte en 2017 pour le Burkina Faso.

Plus spécifiquement en 2017 :

- le volume de l'aide qui utilise les procédures nationales d'exécution du budget est de 177,61 millions de dollars US, soit 79,6% ;
- le volume de l'aide qui passe par les procédures nationales de reporting financier est de 181,59 millions de dollars US, soit 81,4% ;
- un montant d'APD de 169,03 millions de dollars US passe par les procédures nationales d'audit, soit 75,7% ;
- un volume d'aide de 178,34 millions de dollars US utilise le système national de passation de marchés, soit 79,9%.

| 9B

En 2017, tout comme en 2015, les partenaires qui ont utilisé à 100% les systèmes nationaux de gestion des finances publiques et de passation de marchés dans la délivrance de toute l'aide sont l'Autriche, le Danemark et l'Union européenne.

Les partenaires qui ont enregistré un fort taux de progression par rapport à leur niveau de 2015 sont l'Allemagne (60%), l'UNFPA (38%), le Canada (33%) et l'OMS (11%). À l'inverse, ceux qui ont enregistré un taux moindre sont la Suède (-100%), la BAD (-86%), le Luxembourg (-34%), le PNUD (-17%), la BID (-6%) et la Suisse (-2%). Deux raisons expliqueraient la contreperformance apparente de certains bailleurs : le retrait du système d'appui budgétaire et la non-disponibilité des informations sur les appuis.

10

I.1.6. Indicateur 10 :

L'aide est déliée

Cet indicateur mesure la part de la coopération pour le développement qui est engagée pour déboursement en faveur des pays partenaires sans obstacles d'ordre juridique et réglementaire à la libre concurrence pour la passation des marchés. Les processus de passation des marchés de biens et de services financés par la coopération pour le développement déliée, par opposition à l'aide liée, sont ouverts aux fournisseurs de tous les pays sans limitations géographiques et aux entreprises dans le pays donateur ou dans un petit groupe de pays.

Les données disponibles, fournies par l'OCDE, concernent l'année 2016 et portent uniquement sur des partenaires bilatéraux. Il ressort de l'analyse de ces données que 90% de l'aide fournie par ces partenaires est déliée.

Le tableau suivant donne la proportion de l'aide déliée pour chacun de ces partenaires.

Tableau 22 : Proportion de l'aide déliée par partenaires

Partenaires au développement	Aide déliée, 2016 (USD milliers)	Aide bilatérale totale telle que notifiée au CAD en 2016 (engagements, USD milliers)	Part de l'aide déliée, 2016 (%)	Part de l'aide déliée, 2010 (%) pour référence	Écarts (%)
Australie	64,71	64,71	100,00%	-	-
Autriche	4053,61	4315,73	93,90%	96,30%	-2,40%
Belgique	26273,64	26273,64	100,00%	100,00%	0,00%
Canada	17192,74	20420,78	84,20%	81,10%	3,10%
Danemark	26014,74	26014,74	100,00%	100,00%	0,00%
Finlande	180,19	180,19	100,00%	-	-
France	89601,07	90823,06	98,70%	97,40%	1,30%
Allemagne	48562,04	51357,5	94,60%	81,00%	13,60%
Irlande	391,41	391,41	100,00%	100,00%	0,00%
Italie	4039,95	4108,2	98,30%	21,10%	77,20%
Japon	10879,47	20957,88	51,90%	64,50%	-12,60%
Luxembourg	17320,63	17347,37	99,80%	100,00%	-0,20%
Pays-Bas	0	0	100,00%	99,80%	0,20%
Norvège	162,85	162,85	100,00%	100,00%	0,00%
Espagne	1909,7	2094,81	91,20%	98,80%	-7,60%
Suède	21822,46	21822,46	100,00%	99,90%	0,10%
Suisse	31614,7	32432,46	97,50%	97,40%	0,10%
Royaume-Uni	177,74	177,74	100,00%	100,00%	0,00%

Source : Résultat de l'enquête, 2018

I.2. Partenariat inclusif pour le développement

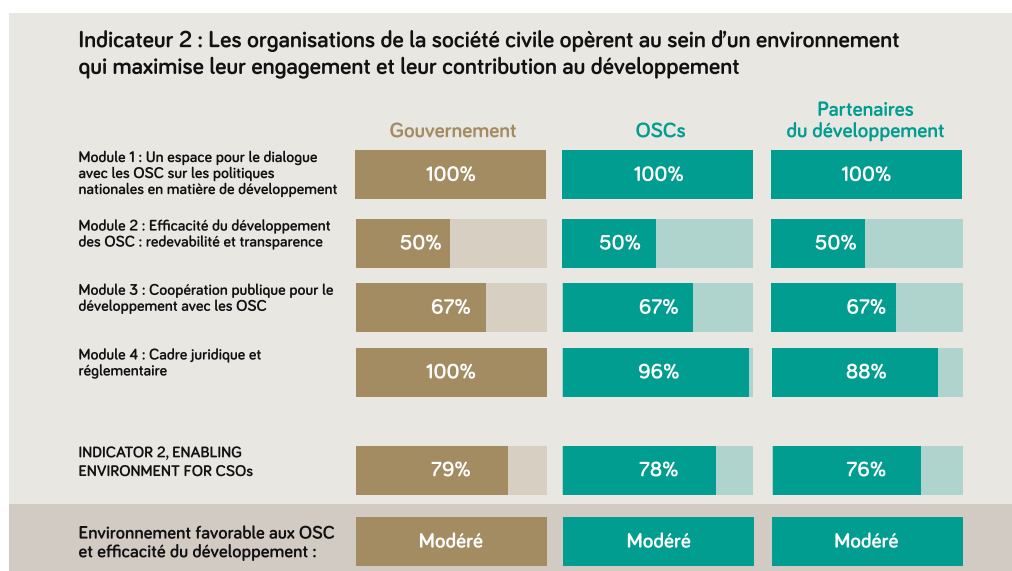
Ce principe vise à assurer la participation des autres acteurs au développement (OSC et secteur privé) dans la programmation et le suivi-évaluation des politiques publiques à travers un dialogue inclusif. Il vise également la promotion de l'égalité hommes-femmes dans les actions de développement à travers notamment, l'élaboration et le suivi des politiques y relatives et une budgétisation sensible au genre.

I.2.1. Indicateur 2 :

Les Organisations de la société civile opèrent au sein d'un environnement qui maximise leur engagement et leur contribution au développement

L'indicateur 2, qui concerne les OSC, évalue le degré de contribution du Gouvernement et des fournisseurs de coopération à un environnement favorable aux OSC et le degré de mise en œuvre par les OSC des principes d'efficacité du développement dans leurs propres activités. Les résultats de l'enquête indiquent un environnement modérément favorable aux OSC. Le détail est apprécié à travers la figure ci-dessous :

Figure 3 : Appréciation de la qualité de l'environnement dans lequel les OSC évoluent au Burkina Faso



Source : Résultat de l'enquête, 2018

La liberté d'association est consacrée par la Constitution du Burkina Faso. Elle est régie par la loi N°064-2015/CNT du 20 octobre 2015, en son article 4 qui stipule que : « Les associations se forment librement et sans autorisation administrative préalable. Elles sont régies quant à leur validité par les principes généraux du droit applicable aux contrats et obligations, ... ».

En matière d'accès des OSC aux ressources financières, il n'y a aucune restriction au plan juridique.

Il ressort de l'enquête qu'au Burkina Faso, il existe des espaces de dialogue sur les politiques nationales en matière de développement

auxquels participent les OSC. Ces organisations sont régulièrement consultées sur ces questions à travers divers mécanismes. En effet, dans le processus d'élaboration du PNDES, les OSC ont été consultées et leurs contributions prises en compte. En outre, les ONG et Associations de développement sont membres statutaires des cadres de dialogue institués pour suivre et évaluer les performances des différents secteurs de développement.

De même, il a été institué un cadre de concertation entre le Gouvernement et la société civile. Ce cadre de dialogue de haut niveau dénommé « Rencontre Gouvernement-OSC » est organisé chaque année sous la présidence du Premier

ministre. Il a pour but d'examiner et de renforcer la participation des OSC à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques.

En outre, le Burkina Faso a conduit un processus participatif d'internalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans les politiques et stratégies nationales auquel les OSC ont été activement associées. En octobre 2017, les OSC ont pris part à l'atelier national de validation du profil ODD qui a permis de traduire l'engagement du pays aux ODD tels que définis dans l'agenda 2030.

En matière d'accès à l'information, les OSC ont indiqué qu'elles ont accès aux informations gouvernementales à travers, entre autres, les sites web des départements ministériels et le portail Open Data.

Quant à la capacité des OSC à influencer l'orientation des politiques publiques en matière de développement, l'enquête a révélé qu'elles ont pu contribuer à orienter les priorités du Gouvernement, à travers leur participation effective aux différents cadres. Les points les plus récurrents discutés avec le Gouvernement concernent, entre autres, la qualité des infrastructures publiques, la politique de gratuité de soins, l'accès à l'eau et à l'assainissement et la lutte contre la corruption.

Dans le cadre du Programme présimètre mis en œuvre par les ONG Diakonia, WaterAid et la CODEL et qui vise la redevabilité du Gouvernements et le suivi des engagements électoraux du Président Roch Marc Christian, les membres du gouvernement y compris le Président lui-même, se soumettent mensuellement aux questions d'interpellation des citoyens en direct à la télévision nationale. Des enquêtes et sondages menés auprès des citoyens permettent de donner leur appréciation sur les performances du Président du Faso à travers une note annuelle.

Cette expérience de redevabilité du Gouvernement du Burkina Faso a été reconnue et ovationnée à l'Assemblée générale des Nations unies (UNGA73-2018), le 27 septembre 2018 lors d'une session spéciale pour distinguer et promouvoir des initiatives exemplaires ayant un effet positif sur les droits humains, la participation citoyenne et la redevabilité, une distinction qui, en plus du 1^{er} Prix Participation citoyenne et démocratie, décerné le 8 décembre 2017 par Transparency International & CFI Médias, témoigne des efforts consentis par le Gouvernement du Burkina Faso et la société civile pour créer un environnement favorable au développement. D'autres initiatives de contrôle citoyen ou de veille communautaire, menées

par des OSC dans les domaines de la santé, de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, de l'éducation, de la justice, etc. existent.

En matière de partenariat, il est ressorti que les rapports entre les OSC de financement et les OSC partenaires ne sont ni équitables ni basés sur l'intérêt mutuel des deux parties. Les premières sont les seules à apporter les financements, et orientent les secondes dans leurs centres d'intérêt, les OSC nationales n'étant souvent ramenées qu'au rôle de simples exécutants. On note néanmoins des cas où des OSC nationales sont associées dès la conception et à l'élaboration des projets et programmes et voient leurs centres d'intérêt pris en compte.

De même, pour la représentation des OSC dans le dialogue politique, il existe des processus de coordination mis en œuvre par les OSC. En effet, plusieurs plateformes ont été mises en place par les OSC en vue de faciliter leur participation dans la programmation sectorielle. Une Troïka de plateforme de la société civile, composée du Secrétariat permanent des ONG (SPONG), du Centre d'analyse et de suivi citoyen des politiques publiques (CDCAP) et du Conseil national des Organisations de la société civile (CNOSC), représente les OSC aux revues annuelles du PNDES. Cependant, cette Troïka dit ne pas bénéficier suffisamment de soutien de la part du Gouvernement pour mieux préparer sa participation à ce cadre de haut niveau.

Le SPONG, une plateforme de 232 organisations, est l'interlocuteur des ONG/AD dans le dialogue direct avec l'État. Les groupes thématiques du SPONG participent à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques et au suivi des performances sectorielles. Dans le volet Eau et assainissement, le Groupe thématique Eau et assainissement du SPONG après avoir poussé à l'adoption de l'approche fondée sur les droits et le genre dans les politiques et programmes, met en œuvre des projets de sensibilisation des citoyens et de formation des OSC et des services déconcentrés de l'État afin de faciliter la réalisation des droits. Le Consortium IRC/WaterAid a démarré, le 1^{er} juillet 2017 la mise en œuvre d'un programme spécifique pour les Droits d'accès à l'eau et à l'assainissement et le Genre, dénommé Mission Fas'Eau.

En matière de coopération publique pour le développement avec les OSC, l'amélioration de l'environnement de travail des OSC demeure une préoccupation parce qu'il n'existe pas de cadres formels de discussion et de promotion d'un environnement favorable à leurs actions.

Néanmoins les OSC exercent déjà leur rôle de veille citoyenne dans un cadre de confiance et de liberté.

Toutefois, certains partenaires à l'image de l'Union européenne ont des concertations avec les OSC dans le cadre de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des politiques publiques.

Les partenaires au développement font également de la concertation entre l'État et les OSC, une exigence de bonne gestion de la chose publique. En réponse à la demande de redevabilité, deux (02) cadres de concertation entre l'État et les OSC ont été créés. Il s'agit du cadre de concertation

État-OSC et du cadre de concertation État-ONG et Associations de développement.

Cependant, les appuis financiers accordés, par les partenaires du développement et l'État, aux OSC nationales ne leur permettent pas d'avoir une implication durable dans tous les aspects du développement.

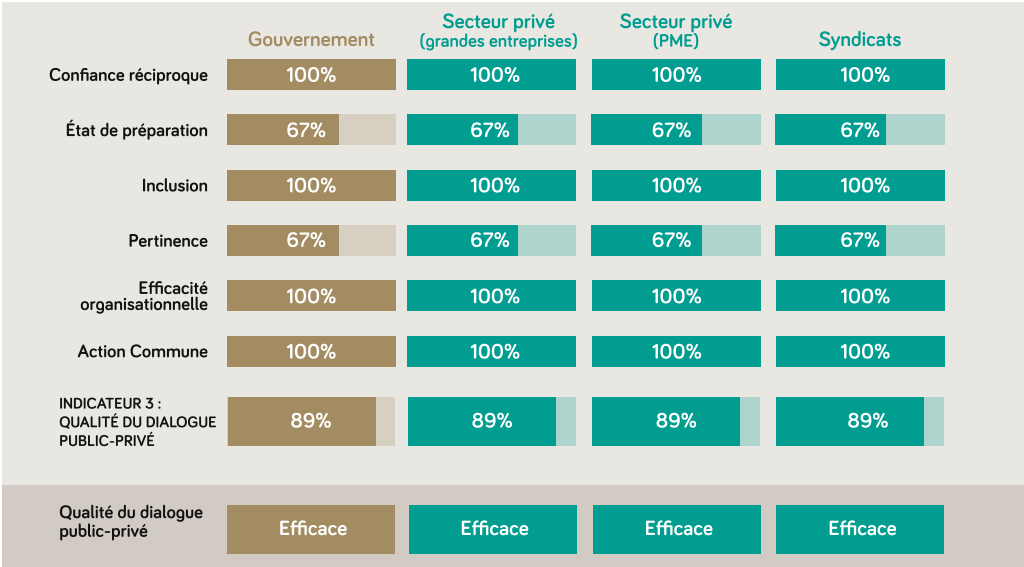
Les appuis financiers, bien que compétitifs, ne sont ni lisibles, ni structurants. En effet, il n'existe pas de politique, ni de stratégie de soutien à ces OSC. Ces appuis sont mentionnés dans les rapports sur la coopération au développement.

I.2.2. Indicateur 3 :

Qualité du dialogue public-privé

Cet indicateur aide les gouvernements à évaluer la qualité du Dialogue public-privé (DPP) dans le pays, en examinant les catalyseurs d'un tel dialogue, l'inclusion et la pertinence de ces processus ainsi que leur efficacité pour créer un plus grand nombre d'actions communes. En mettant l'accent sur le DPP, l'indicateur reconnaît l'importance du dialogue pour instaurer un environnement favorable à la mobilisation du plein potentiel de la contribution du secteur privé au développement durable.

Figure 4 : Qualité du dialogue public-privé au Burkina Faso



Source : Résultat de l'enquête, 2018

Au Burkina Faso, il est institué depuis 2001, une rencontre annuelle entre le Gouvernement et les acteurs du secteur privé. Cette rencontre est le lieu d'un dialogue direct entre le Gouvernement et les acteurs du secteur privé qui ont l'occasion d'exposer leurs préoccupations.

En vue de créer un climat de confiance, l'organisation des rencontres annuelles est pilotée par la Chambre de commerce et d'industrie. Ce dispositif permet un dialogue inclusif sur les préoccupations majeures du monde des affaires à tous les niveaux en vue d'y apporter des solutions idoines. Pour renforcer la qualité du dialogue, il a été entrepris une réforme du dispositif dans le sens de l'élargir et de le décentraliser au niveau des régions du pays et de tous les secteurs économiques.

Lors des rencontres Gouvernement-secteur privé, les thèmes récurrents portent généralement sur l'accès au financement, l'industrialisation, la promotion du commerce, le développement des infrastructures surtout routières et d'entreposage ainsi que les difficultés dans les réglementations en vigueur. De même, le climat des affaires est examiné à travers les indicateurs du classement **Doing Business**.

D'autres thèmes tels que l'innovation de l'entrepreneuriat, la promotion du tourisme, la sécurité sur le lieu de travail, la croissance écologiquement durable, l'égalité hommes-femmes et les questions liées à la fiscalité ont été également abordés lors des différents dialogues.

Pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre des engagements pris lors de ces rencontres, un comité de pilotage, présidé par le Premier ministre a été mis en place.

Le dialogue entre le secteur public et le secteur privé a abouti à une collaboration dynamique à travers la mise en place et l'encadrement des Partenariats public-privé (PPP) pour la réalisation de grands projets étatiques. À cet effet, le Gouvernement a adopté une loi et une stratégie PPP. Des actions de communication ont été entamées au niveau de la Chambre de commerce avec la participation des représentants du monde des affaires sur la mobilisation de ressources locales en vue du financement du programme du Partenariat public-privé.

En somme, l'enquête a révélé que le dialogue public-privé est de qualité en ce sens que le dialogue est inclusif, bien structuré et organisé. En outre, il y a une confiance réciproque entre les parties prenantes et les thèmes abordés répondent aux préoccupations des secteurs privé et public, toutes choses qui ont permis d'entreprendre des actions communes.

8

I.2.3. Indicateur 8 :

les pays disposent de systèmes qui suivent et rendent publiques les dotations budgétaires destinées à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes (ODD 5c)

Cet indicateur mesure les efforts du Gouvernement en matière de suivi des affectations budgétaires à l'égalité hommes-femmes et de publication de l'information.

Figure 5 : Effort du Gouvernement en matière de mise en place d'un système de budgétisation sensible à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation de la femme

Indicateur 8 : Les pays disposent de systèmes qui suivent et rendent publiques les dotations budgétaires destinées à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes (ODD 5C)	
Criterion 1. Aspects des dépenses publiques figurent dans les programmes et leurs allocations de ressources	Satisfait
Criterion 2. Le système de gestion des finances publiques s'attache à la promotion des objectifs liés au genre ou sensible au genre	Satisfait
Criterion 3. Les dotations destinées à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes sont rendues publiques	Satisfait
Résultat Global	Satisfait pleinement aux exigences

Source : Résultat de l'enquête, 2018

Le Gouvernement du Burkina Faso a adopté une Politique nationale genre (PNG) en 2009 qui a pour vision « une société débarrassée de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de genre, et qui assure, à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique ». L'objectif principal de cette politique est de promouvoir un développement participatif et équitable des hommes et des femmes, en leur assurant un accès et un contrôle égal et équitable aux ressources et aux sphères de décision, dans le respect de leurs droits fondamentaux.

Le renforcement des programmes de réduction des inégalités liées au genre est inscrit dans les plans d'actions opérationnels de cette politique comme une priorité transversale devant contribuer à l'atteinte de l'Objectif 5c des ODD et l'objectif stratégique 2.4 du PNDES 2016-2020.

La politique est opérationnalisée à travers le programme femme et genre du budget-programme de l'État, le programme intégré d'autonomisation de la femme au Burkina Faso, les sous-projets « Entreprendre au féminin » et « Sukaabè rewbe » (Lutte contre le mariage d'enfants) du projet SWEDD.

Depuis 2014, le MFSNF a pris l'initiative de sensibiliser sur l'importance des activités pro-genre. Dès lors, des engagements ont abouti au renforcement des capacités en 2017 de plus de 500 acteurs ; ce qui a permis la prise en compte de la dimension genre dans la programmation budgétaire. Ainsi, le document de programmation budgétaire et économique pluriannuel qui est un outil de cadrage macroéconomique budgétaire et financier donne des orientations sur l'élaboration des budgets sectoriels. Ces orientations sont sensibles aux genres et tous les ministères devraient l'appliquer à partir de 2021.

La circulaire budgétaire 2018 a instruit six (06) Ministères pilotes à mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre.

Les ressources allouées sont exécutées conformément aux procédures nationales mais, pour le moment, la nomenclature budgétaire ne permet pas de mettre en exergue les objectifs d'égalité hommes-femmes.

Les informations relatives aux dotations budgétaires sont publiées et accessibles à

tous à travers des rapports des ministères, des institutions et des Cadres sectoriels de dialogue. Ces informations sont disponibles dans les lois de finances et sur le site du ministère en charge des finances (www.finances.gov.bf ; www.dgb.gov.bf).

Il n'existe pas encore de rapport d'exécution du budget spécifique qui montre le degré d'application des dotations en faveur de l'égalité des sexes dans la pratique.

Dans le processus de mise en œuvre des politiques et des programmes, un système de collecte de données désagrégées par sexe tenant compte des spécificités locales mis en œuvre depuis 2010 a permis d'évaluer les capacités organisationnelles des organes et les capacités des acteurs de mise en œuvre de la PNG. À l'issue de cette évaluation, les structures du Ministère en charge du genre ont été réorganisées et un plan de renforcement des capacités des acteurs a été mis en place. Cela a permis d'inscrire les Plans d'actions opérationnels dans le budget de l'État en 2012.

Les politiques et programmes clés font l'objet d'une évaluation d'impact selon le genre pour faciliter la convergence vers les objectifs visés. Ainsi, une fois par an, le CONAP-Genre réunit les cellules sectorielles genre des institutions et ministères, les PTF et la société civile pour faire le point de la mise en œuvre de la PNG et identifier les stratégies d'accélération. Chaque année, se tient la session du Conseil sous la présidence du Premier ministre.

À mi-période, une évaluation externe examine le degré de traduction de la PNG dans les plans d'actions, programmes et projets, les moyens mobilisés et les résultats obtenus, et détermine les réajustements nécessaires.

En fin de période, une évaluation externe fera le bilan de la mise en œuvre de la PNG et dégagera les perspectives.

Jusque-là, les audits menés sont d'ordre financier et comptable. Cependant l'Assemblée nationale à travers le « Caucus genre », veille à la prise en compte du genre dans les instances de décision.

Le système de gestion des finances publiques contribue à la promotion du genre dans la transparence à travers l'amélioration progressive du niveau des allocations budgétaires et la publication des informations budgétaires.

I.3. Transparence et redevabilité des résultats pour le développement

Ce principe vise la promotion de la prévisibilité de l'aide pour permettre une meilleure planification du développement par les pays bénéficiaires, l'accessibilité du public aux données sur la coopération et la conduite des politiques publiques.

4

I.3.1. Indicateur 4 :

Des informations transparentes sur la coopération pour le développement sont accessibles au public

L'indicateur mesure si les informations sur la coopération pour le développement ont été rendues publiques au niveau mondial. Il est fondé sur trois systèmes et standards différents qui fournissent des données en ligne sur la coopération pour le développement d'une manière ouverte et accessible. Il s'agit du Système de notification des pays créanciers (SNPC), de l'Enquête sur les dépenses prévisionnelles (EDP) du CAD de l'OCDE, et du Standard de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).

Un élément complémentaire à l'indicateur 4 évalue la disponibilité et l'utilisation des informations sur la coopération pour le développement au niveau des pays. Il examine dans quelle mesure les informations sur la coopération pour le développement sont saisies dans les systèmes d'information de gestion des pays partenaires, et si ces gouvernements à leur tour les mettent à la disposition de leurs citoyens.

Figure 6 : Accès du public aux informations sur la coopération pour le développement



Source : Résultat de l'enquête, 2018

Le Burkina Faso utilise principalement deux (2) systèmes informatisés de collecte et de gestion de l'information sur la coopération pour le développement. Ce sont la Plateforme de gestion de l'aide (PGA) et le Circuit intégré des financements extérieurs (CIFE). Ces systèmes permettent d'enregistrer différents types d'apports financiers de la coopération pour le développement que sont les dons et les prêts concessionnels de sources publiques et non publiques.

La PGA est une application ouverte au public (à l'adresse : pga.finances.gov.bf) qui permet de recenser tous les flux d'aide reçue par le Burkina Faso, de gérer l'information sur l'aide sur tout le processus (collecte, traitement suivant le cycle du projet et les exigences internationales).

Quant au CIFE, il est accessible exclusivement à l'administration publique et permet d'assurer la traçabilité des flux des financements extérieurs. Il comporte des interfaces avec d'autres applications exploitées par le Ministère en charge des finances afin d'assurer les échanges d'informations et permettre ainsi à tous les intervenants de jouer pleinement leur rôle.

Les informations du système servent à produire des rapports tels que le rapport sur la coopération au développement et le rapport sur la dette, à élaborer la loi de règlement et à fournir des données pour les travaux de recherche.

Par ailleurs, toutes les informations collectées sur la coopération ainsi que les documents de référence sont accessibles sur le site de la DGCOOP : www.dgcoop.gov.bf.

I.3.2. Indicateur 5A :

La coopération pour le développement est prévisible : prévisibilité annuelle

Cet indicateur mesure, pour l'année de référence du reporting, la part de financement de la coopération pour le développement déboursée comme les partenaires au développement l'avaient prévue au début de l'année.

Figure 7 : Taux de prévisibilité annuelle de la coopération pour le développement



Source : Résultat de l'enquête, 2018

Au niveau global, le taux de prévisibilité en 2017, de l'ordre de 89%, a connu une hausse de 1 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2015 qui était de 88%. L'objectif cible de cet indicateur étant de 94% en 2015 n'a donc toujours pas été atteint dénotant en parti du non-respect des engagements des partenaires. Ce qui influence négativement la qualité de la planification au niveau du Gouvernement, sur les ressources attendues des partenaires.

L'analyse selon les partenaires indique que six (06) partenaires sur les quarante-quatre (44) ont enregistré un taux de décaissement supérieur ou égal à 100%. Ce sont la Banque islamique de développement (BID), le Luxembourg et l'Union européenne (UE), la Suède, le Danemark et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI). Par contre le PNUD et l'OMS ont enregistré des taux de décaissement en dessous de 50%.

Comparativement à leur niveau de 2015, le Canada, l'UE, l'Allemagne, la Suisse, le PNUD, FNUAP ont connu une régression de leur taux de décaissement. Les partenaires qui ont consenti des efforts pour améliorer leur prévisibilité annuelle sont principalement la BID, le Danemark, le Luxembourg et la Suède.

Le Canada et la BID sont les partenaires qui ont enregistré respectivement la plus forte baisse et le plus fort taux de progression en comparaison des données de 2015.

Les efforts devront être poursuivis, voire intensifiés par le Gouvernement pour sensibiliser davantage les partenaires sur la nécessité de respecter leurs engagements et d'alléger leurs procédures de décaissement.

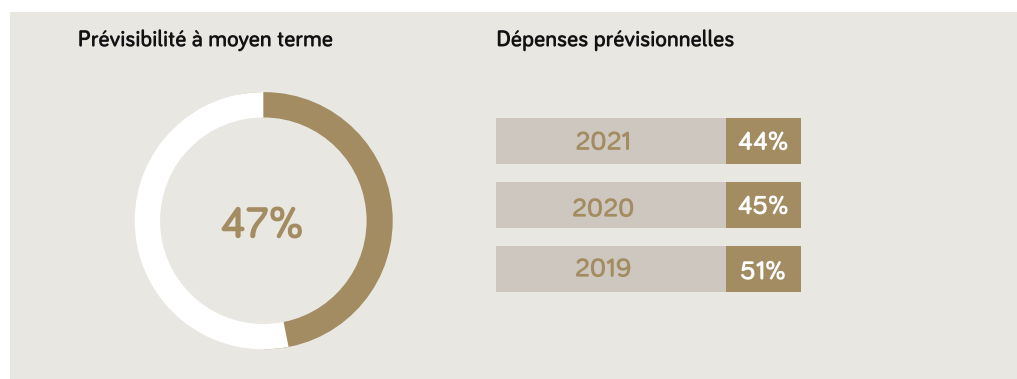
Par ailleurs, le Gouvernement doit veiller à améliorer ses mécanismes de décaissement et surtout à assurer le déblocage de la contrepartie nationale.

I.3.3. Indicateur 5B :

La coopération pour le développement est prévisible : prévisibilité à moyen terme

Cet indicateur permet de connaître les partenaires au développement qui partagent leurs plans prévisionnels de dépenses avec le Gouvernement. Lesdits plans devraient inclure les montants annuels indicatifs de l'aide au titre de la coopération pour le développement qui doit être distribuée au cours de la période d'un à trois ans.

Figure 8 : Taux de prévisibilité à moyen terme sur la période 2019 à 2021



Source : Résultat de l'enquête, 2018

Le taux global de l'indicateur 5B portant sur la prévisibilité à moyen terme est ressorti à 47% en 2017 contre respectivement 67% en 2015, 74,5% en 2014 et 82,4% en 2013. Ce qui fait ressortir une baisse significative de 20 points de pourcentage entre 2015 et 2017. Cette baisse était de l'ordre de 15,4 points de pourcentage entre 2013 et 2015. Cette situation mérite donc des mesures fortes pour renforcer la prévisibilité de l'aide.

L'analyse des différents plans 2016-2018 de dépenses prévisionnelles des partenaires ayant participé à cette enquête fait ressortir qu'en 2017 :

- 51% de ces partenaires ont fourni des informations sur leurs prévisions d'aide pour l'année 2019 contre 77% en 2016 et 94% en 2015 ;
- 45% de ces partenaires ont fourni des informations sur leurs prévisions d'aide pour l'année 2020 contre 63% en 2017 et 77% en 2016 ;
- 44% de ces partenaires ont fourni des informations sur leurs prévisions d'aide pour l'année 2021 contre 61% en 2018 et 63% en 2017.

On enregistre une baisse relative de 06 points de pourcentage pour les prévisions de l'année 2020 comparativement à l'année 2019 et une légère baisse de 1 point de pourcentage en 2021 par rapport à son niveau de 2020. Toutefois, ces résultats montrent que la prévisibilité de la coopération à moyen terme régresse au fil du temps.

Il ressort de l'analyse de cet indicateur que dix-huit (18) partenaires sur quarante-quatre (44) ont fourni les informations sur leur appui sur toutes les trois années (100% de prévisibilité à moyen terme). Il s'agit du FKDEA, de l'Autriche, du Canada, du Danemark, de l'Union européenne, de la France, du FIDA, du FMI, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, de la Suède, de la Suisse, de l'UNFPA, des États-Unis, du PAM, de la Banque mondiale et de l'OMS.

La Belgique et la FAO ont fourni, quant à elles, les informations relatives à leurs appuis sur deux ans, soit une prévisibilité à moyen terme de 66,67%.

Aussi, trois (03) partenaires à savoir l'Allemagne, l'UNICEF et le PNUD ont fourni les informations concernant leurs appuis sur seulement une année soit 33,33% de prévisibilité à moyen terme.

L'analyse comparative avec les données de 2015 montre que l'Autriche, le FMI et les États-Unis ont enregistré les meilleurs taux en termes de progression. Par contre, l'Allemagne, l'OFID et la Chine-Taiwan se retrouvent parmi ceux dont le taux de prévisibilité a connu une baisse prononcée de l'ordre de 66,67%. Ces baisses s'expliquent, entre autres, par la non-transmission des informations sur leurs plans de dépenses prévisionnelles à moyen terme et par la situation de certaines conventions qui sont arrivées à échéance. Aussi, des efforts devraient être faits par ces partenaires en vue d'améliorer leur niveau de prévisibilité à moyen terme.

I.3.4. Indicateur 7 :

La redevabilité mutuelle entre les acteurs du développement est renforcée par le biais d'examens inclusifs

Cet indicateur apprécie si les pays ont établi des examens inclusifs d'évaluation mutuelle, caractérisés par cinq dimensions : (i) un cadre politique qui définit les priorités de coopération pour le développement du pays ; (ii) les objectifs-cibles du pays et de ses partenaires du développement ; (iii) l'évaluation conjointe régulière par rapport à ces objectifs-cibles ; (iv) l'implication active des autres parties prenantes et (v) l'accessibilité au public des résultats de ces revues.

Ainsi, un pays est considéré comme disposant d'un processus d'évaluation mutuelle lorsqu'il satisfait au moins à quatre des cinq dimensions proposées.

Figure 9 : Appréciation de la redevabilité mutuelle entre les acteurs de développement

Indicateur 7 : La redevabilité mutuelle entre les acteurs du développement est renforcée par le biais d'examens inclusifs	
Dimension 1. Cadre politique qui définit les priorités de coopération pour le développement du pays	Oui
Dimension 2. Objectifs-cibles du pays et de ses partenaires du développement	Oui
Dimension 3. Évaluation conjointe régulière par rapport à ces objectifs-cibles	Oui
Dimension 4. Implication active des autres parties prenantes	Oui
Dimension 5. Accessibilité au public des résultats de ces revues	Oui
La redevabilité mutuelle entre les acteurs du développement est renforcée par le biais d'examens inclusifs	Oui

Source : Résultat de l'enquête, 2018

Le Burkina Faso dispose d'un projet de document de Stratégie nationale de coopération pour le développement (SNCD) 2018-2027 qui définit la vision, les grandes orientations et les priorités qu'il souhaite donner à la relation de coopération avec ses partenaires au développement.

Considérée comme un document d'orientation en matière de coopération pour le développement, la SNCD définit également les rôles et les responsabilités des parties prenantes de la coopération pour le développement et couvre plusieurs types de financement du développement.

En outre, il existe des objectifs spécifiques d'efficacité de la coopération pour le développement pour la plupart des partenaires au développement du Burkina Faso. Deux indicateurs de Busan (prévisibilité des appuis budgétaires à moyen terme et utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques) sont suivis au niveau de la politique sectorielle « Gouvernance économique » et de la matrice de performance du PNDES.

En matière d'évaluation des objectifs de la coopération pour le développement et les engage-

ments conjoints, des concertations sont menées régulièrement par les Ministères techniques et les PTF au niveau des CSD dont les résultats sont capitalisés dans les rapports du PNDES.

L'implication de la société civile, du secteur privé et des collectivités territoriales est effective dans les évaluations menées par le Gouvernement et les partenaires au développement. En effet, ils participent aux CSD, aux CRD et aux revues du PNDES. Les parlementaires participent en tant qu'observateurs.

Les résultats des différentes évaluations sont rendus publics à travers la mise à disposition des différents acteurs, des rapports de performance du PNDES et ceux des CSD aussi bien en support papier qu'en version électronique.

Les résultats des évaluations mutuelles sont régulièrement mis à la disposition du public et peuvent être consultés sur les sites web : www.pndes.net, www.dgcoop.gov.bf, www.finances.gov.bf.

De l'analyse des données de l'enquête, il ressort que la redevabilité mutuelle est renforcée par le biais d'examens inclusifs.

II. DIFFICULTÉS ET LIMITES CONSTATÉES AU COURS DE L'ENQUÊTE 2018

Diverses difficultés ont émaillé l'élaboration du rapport de l'Enquête 2018 de suivi des engagements de l'Accord de partenariat de Busan. Il s'agit principalement :

- **de la faible participation des Partenaires techniques et financiers** : sur un total de quarante-quatre (44) PTF consultés, seulement dix-sept (17) ont transmis leurs questionnaires renseignés. Le taux de participation des PTF à cette enquête est de 38,64%, en baisse par rapport à celui de 2016 qui était de 73,17%. Cela peut laisser transparaître un désintérêt des PTF pour l'enquête en dépit des recommandations formulées à leur endroit au cours des enquêtes antérieures. Les PTF qui ont réagi à cette enquête se répartissent comme suit :
 - huit (08) bilatéraux : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Luxembourg, Suède et Suisse ;
 - neuf (09) multilatéraux : BAD, BID, OFID, Union européenne, PNUD, UNFPA, FIDA, OMS et ONUDI.
- **de l'irrégularité des partenaires dans la participation aux différentes enquêtes** : d'une année à une autre, ce ne sont pas les mêmes partenaires qui prennent part à l'enquête, ce qui limite la comparaison dans l'analyse ;
- **du non-respect du calendrier de déroulement de l'enquête** : en effet, les deux parties s'étaient accordées jusqu'au 19 octobre 2018 comme date butoir de transmission des données par les PTF. Cependant, seuls sept (07) sur quarante-quatre (44) PTF avaient transmis leurs fiches renseignées à cette date. Plusieurs relances ont été nécessaires pour atteindre le taux de participation de 38,63% à l'enquête ;
- **de l'insuffisante appropriation par les acteurs des outils de l'enquête (feuille de calcul Excel)** ;
- **de la difficulté de comparaison des résultats d'une année à l'autre**, du fait de la variation du contexte, des mandats et des domaines d'intervention des fournisseurs de coopération pour le développement et la dynamique observée dans la définition des indicateurs.



III. RECOMMANDATIONS POUR UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE DU PARTENARIAT DE BUSAN

Au regard des difficultés relevées dans la réalisation de cette enquête, à savoir entre autres, le non-respect des délais décrits dans le calendrier du processus de déroulement de l'enquête ainsi que la faible participation des PTF, il est recommandé :

- une forte implication des PTF en fournissant les données pour la réalisation des enquêtes de suivi des engagements internationaux ;
- la mise en place par le Gouvernement d'un mécanisme de suivi des recommandations prises lors des enquêtes antérieures de manière à assurer une capitalisation des acquis et éviter une détérioration des indicateurs ;
- le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus de réalisation de l'enquête ;
- l'adoption d'une approche plus pragmatique en vue d'obtenir de meilleurs résultats de ce type d'enquête ;
- le renforcement des capacités du système national statistique en vue de répondre aux besoins de données statistiques pour le suivi des résultats et la formulation des politiques ;
- l'amélioration des cadres de résultats du Burkina Faso pour une meilleure formulation d'indicateurs SMART et des cibles réalistes.

Pour un meilleur suivi des engagements de Busan, le Gouvernement devra continuer à renforcer également le dialogue avec les PTF. Dans ce sens, la mise en œuvre effective du Plan d'actions de la SNCD en cours d'adoption permettra d'améliorer l'efficacité de l'aide et renforcer la coopération pour le développement.

CONCLUSION

L'enquête 2018 de suivi du Partenariat mondial a permis de suivre les progrès réalisés et les insuffisances constatées en matière d'efficacité de la Coopération pour le développement au Burkina Faso sur la période 2017-2018.

Ce rapport qui fait suite à ceux déjà réalisés en 2013, 2014 et 2016 a permis de suivre les 10 indicateurs définis à la suite du forum de Busan. En plus des indicateurs qui ont fait l'objet d'évaluation en 2016, l'enquête 2018 prend en compte de nouveaux indicateurs, en l'occurrence :

- **indicateur 1B** : Les pays renforcent leurs cadres de résultats nationaux ;
- **indicateur 2** : Les Organisations de la société civile opèrent au sein d'un environnement qui maximise leur engagement et leur contribution au développement ;
- **indicateur 3** : Qualité du dialogue public-privé ;
- **indicateur 4** : Des informations transparentes sur la coopération pour le développement sont accessibles au public.

Les résultats de l'enquête 2018 montrent globalement une dégradation du niveau des indicateurs comparativement à l'enquête 2016. En effet, les indicateurs 1A, 5B et 6 se sont dégradés tandis que les indicateurs 5A, 7 et 8 sont restés stables. Seul l'indicateur 9B s'est apprécié en 2018.

L'ensemble des acteurs de la coopération doivent s'engager pour faire de la coopération pour le développement, un moyen très efficace de soutien à la mise en œuvre des politiques publiques pour le bien-être des populations.



CONCLUSION GÉNÉRALE

L'APD reste une source importante de financement pour le Burkina Faso, quoique des résultats encourageants soient de plus en plus enregistrés en matière de mobilisation des ressources intérieures. À travers l'appui des PTF à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du pays, l'APD a beaucoup contribué, au cours de la dernière décennie, au développement économique et social. L'aide est en constante progression depuis 2016, passant de 1 095 millions de dollars US à 1 489 millions de dollars US en 2018, soit une hausse de 36%.

L'APD en 2018 a été analysée suivant les instruments, les types et les sources de financement, ainsi que sa répartition sectorielle. En termes d'instruments de financement, l'APD en 2018 a été octroyée sous forme d'aides projets pour 79,4%, d'appuis budgétaires pour 16,3%, d'aide alimentaire pour 3,5% et d'assistance et secours d'urgence pour 0,8%. En termes de types, on note une prédominance des dons (72,0%) sur les prêts (28,0%). Pour ce qui est de la répartition par source de financement, l'APD a été octroyée par les partenaires multilatéraux, les bilatéraux et les ONG/AD avec des parts respectives de 67,2%, 28,7% et 4,1%. S'agissant de la répartition sectorielle, les secteurs ayant reçu le plus d'APD sont les secteurs « Santé » (12,3%), « Production agro-sylvo-pastorale » (11,7%), « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat » (11,1%), « Environnement, eau et assainissement » (9,4%) et « Travail, emploi et protection sociale » (9,2%).

Le RCD 2018 a également traité de l'état de mise en œuvre en 2017 de l'Accord de partenariat de Busan qui, au-delà de l'amélioration de l'efficacité de l'aide, vise à promouvoir une coopération pour un développement efficace, à travers l'appropriation de la définition des politiques publiques par les pays receveurs de l'aide et une gestion axée sur les résultats.

Les résultats de l'enquête 2018 montrent globalement une dégradation du niveau des indicateurs comparativement à l'enquête 2016. En effet, les indicateurs relatifs à l'utilisation des cadres de résultats par les partenaires au développement, à la prévisibilité à moyen terme de la coopération pour le développement et à l'inscription des montants de la coopération pour le développement dans la loi des finances se sont dégradés. En revanche, les indicateurs relatifs à la prévisibilité annuelle des montants de la coopération, au renforcement de la redevabilité mutuelle entre acteurs du développement par l'intermédiaire d'examen inclusifs pour le développement sont restés stables tandis que celui relatif à l'utilisation des systèmes nationaux par les partenaires au développement s'est apprécié.

Pour une meilleure efficacité de la coopération pour le développement, les PTF devraient s'engager davantage dans le respect des engagements pris lors des foras internationaux sur l'efficacité de l'aide. Quant au Gouvernement, il devra procéder au renforcement du dialogue avec les PTF, à la mise en place d'un mécanisme de suivi des recommandations issues des enquêtes et au renforcement des capacités des acteurs chargés de ce suivi. Dans ce sens, il importe d'accélérer l'adoption de la Stratégie nationale de coopération pour le développement ainsi que la mise en œuvre effective de son plan d'actions.

BIBLIOGRAPHIE

1. Engagements internationaux en matière de développement

- Organisation des Nations unies (2015), « Programme d'actions d'Addis-Abeba (PAAA) sur le financement du développement ».
- Organisation des Nations unies (2015), « Accord de Paris sur le climat (COP21) ».
- Organisation des Nations unies (2015), « Communiqué sur les objectifs de développement durable (ODD), Sommet mondial sur le développement durable ».
- Organisation des Nations unies (2008), « Consensus de Doha ».
- Organisation des Nations unies (2002), « Consensus de Monterrey ».
- Organisation des Nations unies (1998), « Protocole de Kyoto à la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques », FCCC/INFORMAL/83. GE.05-61647 (F) 070605 090605.
- Directive N°01/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA.
- FMI et Banque mondiale : « Directives révisées pour la gestion de la dette publique », 2014.
- Banque mondiale : « Burkina Faso : Compétitivité et croissance économique » 2001.
- Rapport de la CNUCED 2016.
- Étude sur la diaspora burkinabè : au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Italie et en France (OIM-Burkina Faso).

2. Documents de stratégies nationales de développement

- Ministère de l'économie, des finances et du développement (2016), « Stratégie de développement du PPP au Burkina Faso », Burkina Faso.
- Ministère de l'Économie et des finances et du développement (2018), « Stratégie nationale de coopération au développement », Burkina Faso.
- Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES, rapport final 2014).
- Rapport d'évaluation de l'appui budgétaire au Burkina Faso 2009-2014, Volume 1, mai 2016, Coopération internationale et développement EuropAid.
- Rapport **Doing business**, publié le 04 décembre 2018.

3. Rapports de mise en œuvre des référentiels de développement.

- Premier ministre, CNP/PNDES Revue annuelle mai 2018 qui porte sur le rapport de performance 2017.
- Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance (SNPG) 2018-2027.
- Ministère de l'économie, des finances et du développement, DGB (2018), « Rapport d'exécution financière au 31 décembre 2018 des investissements exécutés par l'État », Gestion 2018, données budgétaires, Burkina Faso.
- Ministère de l'économie, des finances et du développement, DGCOOP (2016), « Rapport sur la Coopération pour le développement », Burkina Faso.
- Ministère de l'Économie et des finances, DGCOOP (2015), « Rapport sur la Coopération pour le développement », Burkina Faso.
- Ministère de l'économie, des finances et du développement, DGEP (2018), « Note technique sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2017, et perspectives 2018-2020 », Burkina Faso.
- Ministère de l'économie, des finances et du développement, DGTCP (2018), « Tableaux des opérations financières de l'État », Burkina Faso.
- Ministère de l'Économie et des finances (2017), « Rapport sur le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2017-2020 et orientations du budget de l'État », Gestion 2016, Burkina Faso.
- Ministère de l'Économie et des finances (2018), « Programme d'investissement public 2018 révisé par type et mode de financement ».

ANNEXES



ANNEXE 1 :

Taux de change moyen 2018 des principales devises utilisées dans le rapport

Devises	Pour un USD
DKK	6,3173
SEK	8,6976
CHF	0,9786
CAD	1,2957
USD	
EUR	0,8476
XOF	555,9774

Source : www.fxtop.com

ANNEXE 2 :

Liste des conventions signées en 2018

INTITULÉ	F CFA
COOPÉRATION BILATÉRALE	286 246 728 745,53
SERVICE ZONE EUROPE	194 186 591 322,53
Partenariat Mondial pour l'Éducation	18 161 000 000
Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans la région de l'Est_ Initiative Tiwara (PSAE)	8 527 441 000
Projet d'Appui aux communes de l'Ouest du Burkina Faso composante Fast track (PACOF-FT)	1 311 914 000
Projet Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique PACTE	6 559 570 000
Projet Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique PACTE	3 279 785 000
Fonds d'études et de renforcement des capacités, phase 4 (Mise à disposition d'un expert technique international (ETI) auprès de la DGD)	327 978 500
Appuis budgétaires	6 559 570 000
Protocole d'accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Burkina Faso relatif au Projet BKF/024 d'appui à la «Récupération et Valorisation des Espaces Pastoraux»	3 279 785 000
Protocole d'accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Burkina Faso relatif au BKF/025 «Programme d'appui pour la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) »	4 591 699 000
Protocole d'Accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Burkina Faso relatif à l'appui projet BKF/023 «appui à la gestion durable des ressources forestières »	11 151 269 000
Appuis budgétaire sectoriel «Eau et assainissement »	4 591 699 000
Service d'experts apportés au bénéficiaire dans le cadre du projet TruBudget, financés à partir d'un fonds spécial (Fonds d'études et de consultation, no°13480) mis à disposition par le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne PN 40948	262 382 800
Fonds enfants et jeunes	3 935 742 000
Appuis budgétaire sectoriel «Eau et assainissement» II	11 807 226 000

INTITULÉ	F CFA
Projet ORIO 13 BF 011 - Amélioration de l'accès au service de santé pour la mère et l'enfant au Burkina Faso	4 160 735 251
Convention de prêt pour le financement du projet de construction et d'équipement du centre hospitalier universitaire de Bassinko	53 165 621 529,58
Accord de coopération entre le royaume de Suède et le Burkina Faso pour la période 2018-2022	????????
Projet de réalisation de 27 systèmes d'adduction d'eau potable dans la Région du Centre-Est	5 247 656 000,00
Convention spécifique pour le financement de projets de développement économique et social inclusif dans la région du Centre-Est	29 518 065 000,00
Appui à la gestion des finances publiques 2018-2020	1 760 000 000,00
Programme d'appui à la décentralisation et la participation citoyenne phase 2	12 381 000 000,00
Projet de renforcement des compétences techniques et entrepreneuriales des artisans burkinabè par la mise en place d'un Centre national d'appui à la transformation artisanale du coton (CNATAC)	3 278 950 622,70
Projet d'appui à la réalisation du 5 ^{ème} Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 2016)	327 501 619,26
SERVICE ZONE AFRIQUE PROCHE ET MOYEN-ORIENT	24 795 174 600,00
Accord de don relatif au financement partiel du projet de construction et d'équipement du centre hospitalier universitaire de Bassinko (CHU-Bassinko)	24 795 174 600,00
SERVICE ZONE AMÉRIQUE ASIE PACIFIQUE CARAÏBES	67 264 962 823,00
Construction de la route Gounghin-Fada N'Gourma	28 295 000 000
Projet de renforcement des capacités Opérationnelles des Unités Spéciales d'Intervention (PRCOUSI)	6 239 962 823
Accord de coopération économique et technique entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Gouvernement de la République Populaire de Chine concernant l'offre de Don Chinois	32730000000,00
COOPÉRATION MULTILATÉRALE	676 322 908 031,60
BADEA	28 672 650 000
Projet de construction et d'équipement d'une Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques et d'une cité universitaire à l'Université de Koudougou.	6 422 650 000
Assistance technique pour le financement d'un appui institutionnel aux infrastructures sociales générales dans la province de «SOU»	250 000 000
Ligne de crédit pour l'appui à quatre fonds nationaux de financement	11 000 000 000
Projet de construction et de bitumage de la RN 10 Tougan-Ouahigouya	11 000 000 000
OFID	8 400 000 000
Projet de construction et d'équipement d'une Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques et d'une cité universitaire à l'Université de Koudougou.	8 400 000 000
BAD	51 407 472 732
Projet d'Interconnexion électrique Nigéria-Niger-Bénin/Togo-Burkina Faso	12 063 428 228
Programme de soutien pour les mini-réseaux à base d'énergie renouvelable au Burkina Faso	774 043 730
Programme d'appui aux réformes dans le secteur de l'Énergie	11 500 000 773
Cu2a	18 370 000 000
PADEJ-MM	8 700 000 000
BANQUE MONDIALE	454 111 697 400
Don n° TFOA616 et n°D256-BF Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel au Burkina Faso (PARIIS-BF) volet SOFITEX	2 925 000 000
Prêt n°6184-BF Financement additionnel du projet pôle de croissance Bagré	27 419 002 600

INTITULÉ	F CFA
Prêt n° 6222 Financement Additionnel du projet régional des infrastructures de communication de l'Afrique de l'ouest (PRICAO-BF)	10 757 694 800
Prêt n° 6160-BF Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel au Burkina Faso (PARIIS-BF)	12 500 000 000
Programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (P for R Eau et assainissement) Don n°D330-BF et prêt n°6255-BF	25 000 000 000
	125 000 000 000
Don n° D354-BF et n°TFA7763-BF Projet de renforcement des services de santé et de la sécurité sanitaire	50 000 000 000
Don n° D357-BF Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur (PAES)	35 000 000 000
Don n° D374-BF Projet de renforcement de la résilience climatique au Burkina Faso (HYDROMET)	4 250 000 000
Projet d'interconnexion régionale de la Dorsale Nord (Don n°D392-BF et Prêt n°6339-BF)	34 180 000 000
	77 080 000 000
Don n°D411-BF Projet d'urgence pour le financement des dépenses récurrentes (PUFDR)	50 000 000 000
UNION EUROPÉENNE	81 994 625 000
Programme d'appui au contrôle de l'Exécutif	3 279 785 000
Programme Population	16 398 925 000
Projet d'appui aux filières agricoles (VAFA)	15 087 011 000
Appui à la mise en œuvre du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS) du Burkina Faso	32 797 850 000
Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue franco-arabe (PREFA) « Appui à la modernisation de l'enseignement franco-arabe » (FFU)	4 591 699 000
Programme d'appui à la structuration de l'économie de la culture (industrie culturelle)	6 559 570 000
Projet d'appui à la réduction des inégalités du genre	3 279 785 000
FAO	1 297 872 500
Action contre la désertification en appui à la mise en œuvre de l'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) et la Coopération Sud-Sud dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du pacifique (ACP)	983 935 500
Projet d'appui aux ménages victimes des infestations de la chenille légionnaire dans les régions du Sud-Ouest, des Cascades et du Centre-Ouest	131 118 000
Projet d'appui au développement des légumineuses dans les régions du Centre-Nord et du Nord	158 301 000
Renforcement des capacités d'analyse et de suivi des projets d'investissement à travers l'outil ex ac	24 518 000
UNCDF	
Programme d'appui à la résilience économique et climatique des populations au BF à travers les innovations financières et digitales (Financement du Luxembourg)	1 771 083 900
CIR	
Projet d'appui à la compétitivité des produits de la filière karité (PACFI-K) / Luxembourg	1896642955
PNUD	6 128 590 400
Projet de l'association jeunesse espoir d'Afrique	82 500 000
Projet femmes jeunes entrepreneurs et citoyenneté	1 118 806 500
Promotion de l'accès à la justice au Burkina Faso	425 000 000
Programme Agrifinances	1 350 000 000
Projet d'appui à la participation citoyenne, à la décentralisation et au développement local (PAPCIDDEL)/Luxembourg	250 000 000
	984 000 000
	147 200 000

INTITULÉ	F CFA
Projet d'appui-conseil stratégique à la gouvernance du secteur de la sécurité au BF	
UNOPS	250 000 000
Renforcer la sécurité des frontières pour la stabilité du Burkina Faso	250 000 000
BOAD	40 000 000 000
Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL)	30 000 000 000
Projet de renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Ouagadougou (Phase 3) : aménagement de l'exutoire à l'intérieur et en aval du Parc Bangr Weogo au Burkina Faso	10 000 000 000
BIDC	4 060 000 000
Projet société de transformation des fruits et légumes	4 060 000 000
ONG	32 471 053 272,37
MENNONITE CENTRAL COMMITTEE	239 832 880
Donner du sourire aux enfants défavorisés en soutenant leur éducation, à créer un cadre d'éducation et renforcer les liens entre les élevés et leurs parents et à accompagner les enfants déscolarisés dans leur autonomisation à travers l'apprentissage des métiers	239 832 880
CREATIVE ASSOCIATES INTERNATIONAL	150 203 000
Renforcer les capacités et le réseautage dans des institutions régionales ouest-africaines, des gouvernements nationaux et des organisations de la société civile en vue de faire face à l'extrémisme violent avec beaucoup plus d'efficacité dans la région du Sahel	150 203 000
EÉDUCATEUR SANS FRONTIÈRE	224 421 650
Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie par l'élargissement du droit à l'éducation et au développement de l'éducation dans les pays en développement	224 421 650
SOS FAIM BELGIQUE	2 193 382 191
Renforcer les performances économiques, environnementales et sociales des acteurs de l'agriculture familiale durable	2 193 382 191
ORGANISATION OECUMENIQUE POUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT	5 117 790 674
Faciliter l'accès aux marchés financiers et aux services agricoles aux agriculteurs ruraux	5 117 790 674
LA GOCCIA ONLUS	423 681 314
Promouvoir l'adoption à distance, l'assistance sociale et socio-sanitaire, la bienfaisance, l'instruction et l'alphabétisation dans les villages, le soutien et réalisation d'écoles	423 681 314
ORDRE DES PRÊCHEURS VICE PROVINCE SAINT AUGUSTIN EN AFRIQUE DE L'OUEST	2 937 998 340
Promouvoir des projets sociaux à but non lucratif pour le développement intégral de l'homme dans les domaines culturels, religieux, l'accès à l'eau potable, la santé, l'assainissement, la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire, la culture de la paix et de la non-violence, des actions d'écocitoyenneté. Favoriser l'accès des jeunes africains à un enseignement supérieur et aux filières de formation innovantes et porteuses en adéquation avec le contexte de reconstruction de l'Afrique et de lutter contre le chômage	2 937 998 340
SOUTIEN AUX IMMIGRÉS DE LA SERVANTE MARGHERITA	1 041 988 650
Promouvoir, faciliter et soutenir l'intégration sociale des immigrés; accueillir et assurer la tutelle des immigrés ; favoriser la création des centres d'hébergement et d'aide sanitaire ; entreprendre des initiatives contre les mauvaises traitements, la violence et les abus sur les femmes et les mineurs ; entreprendre des projets de sensibilisation sur les problèmes de l'immigration, l'intégration, la libre circulation des personnes et la culture; réaliser des programmes d'éducation sur inter culturalité et l'antiracisme.	1 041 988 650
ASSOCIATION SOLIDARITÉ BRETAGNE BURKINA	61 575 000
Venir en aide aux populations du Burkina Faso et plus particulièrement aux enfants défavorisés (orphelins et enfants de la rue) ; soutenir de petits projets locaux et tous objets similaires, annexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement.	61 575 000

INTITULÉ	F CFA
CONSERVATION JUSTICE	251 400 000
Assister le Gouvernement du Burkina Faso dans le renforcement de l'application de la loi faunique, produire des moyens de dissuasion au braconnage exacerbé des espèces protégées, enquêter sur le commerce illicite des produits fauniques et d'autres activités nuisibles à la survie de la faune	251 400 000
COMMUNAUTE MISSIONNAIRE DE VILLAREGIA	250 164 282
Contribuer à accroître la bonne gouvernance politiques à travers la sensibilisation à un citoyenneté active et connaissance des droits de l'homme et favoriser une éducation de qualité à la population sur la valeur de la démocratie et de la paix	250 164 282
ORGANISATION JAPONNAISE POUR VIVRE AVEC LE SOURIRE	61 426 320
Amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation	61 426 320
AIDE ET ACTION BURKINA FASO	1 663 037 563
Faire progresser la cause de l'éducation pour tous prioritairement de l'éducation de base, pour toutes les populations vulnérables dont le droit fondamental à une éducation de qualité est mis en péril ou non appliqué afin de leur permettre de choisir leur avenir librement	1 663 037 563
INADES FORMATION	474 027 326
Un monde rural organisé et influent, basé sur des unités familiales dynamiques, entrepreneuriales et soudées, qui est souverain sur le plan alimentaire et qui poursuit ses propres ambitions de développement dans le respect de l'environnement et des principes de bonne gouvernance et d'équité	474 027 326
ASSOCIATION SCHIPHRA	14 125 550 000
Accès aux services de santé de qualité aux populations déshéritées	14 125 550 000
INTRAHEALTH INTERNATIONAL INC	3 254 574 082
Atteinte des objectifs nationaux du Programme de Ouagadougou ; Arrêter les décès maternels et infantiles évitables	3 254 574 082
PPP	181 068 341 000
Construction et bitumage de la route de contournement du boulevard périphérique de la ville de Ouagadougou (Route de contournement Nord-Sud)	181 068 341 000
TOTAL	1 176 109 031 049,50

ANNEXE 4 :

Résumé de l'aide extérieure par source de financement (en millions USD)

Groupe de donateurs et agences	Décaissement 2017	Décaissement 2018	Var. 2018-2017 en %
BILATÉRAL	424,86	427,09	0,52
Abu Dhabi	0,00	0,00	-
Abu Dhabi	0,00	0,00	-
Allemagne	43,77	45,37	3,66
Coopération Allemande	0,00	0,00	-
GIZ	24,75	24,42	-1,33
KFW	19,02	20,95	10,15
Service Allemand de Développement	0,00	0,00	-
Arabie Saoudite	0,00	0,00	-
Fonds Saoudien	0,00	0,00	-
Autriche	3,59	3,32	-7,62
Coopération autrichienne	3,59	3,32	-7,62
Belgique	6,18	17,11	-
Coopération Technique Belge	0,00	0,00	-
Royaume de Belgique	6,18	17,11	-
Brésil	0,00	0,00	-
Brésil	0,00	0,00	-
Canada	22,55	39,59	75,57
Affaires Mondiales Canada	22,55	39,59	75,57
Chine-Taiwan	20,48	0,00	-100,00
Coopération Chinoise-Taiwanaise	20,48	0,00	-100,00
Corée du Sud	0,00	0,00	-
Corée du Sud	0,00	0,00	-
Danemark	59,39	54,90	-7,55
Agence Danoise pour le Développement International	59,39	54,90	-7,55
Espagne	0,00	0,00	-
Coopération Espagnole	0,00	0,00	-
États-Unis d'Amérique	105,12	93,71	-10,85
Millennium Challenge Account- Burkina Faso	0,00	0,00	-
United States Agency for International Development	105,12	93,71	-10,85
France	82,79	81,99	-0,96
Agence Française de Développement	80,02	70,25	-12,21
Coopération Française	0,00	0,00	-
Fonds Français pour l'Environnement Mondial	0,00	0,00	-
Service de Coopération et d'Action Culturelle	2,77	11,75	324,04
Inde	1,59	0,61	-61,40
Inde	1,59	0,61	-61,40
Italie	5,81	7,06	21,50
Coopération Italienne	5,81	7,06	21,50
Japon	26,58	17,28	-34,99
Coopération Japonaise	26,58	17,28	-34,99
Koweït	0,00	0,00	-
Fonds Koweïtien	0,00	0,00	-
Luxembourg	16,34	21,88	33,90
Grand-Duché du Luxembourg	16,32	21,88	34,05
Lux-développement	0,02	0,00	-100,00

Groupe de donateurs et agences	Décaissement 2017	Décaissement 2018	Var. 2018-2017 en %
Norvège	0,00	0,00	-
Coopération Norvégienne	0,00	0,00	-
Pays-Bas	0,00	0,00	-
Coopération Néerlandaise	0,00	0,00	-
Principauté de Monaco	0,00	0,94	-
Principauté de Monaco	0,00	0,94	-
Suisse	24,50	27,85	13,65
Direction du Développement et de la Coopération	24,50	27,85	13,65
Suède	6,16	15,48	151,30
Agence suédoise de Développement International	0,59	0,63	8,03
Coopération suédoise	5,58	14,85	166,33
MULTILATÉRAL	648,95	1000,47	54,17
Banque africaine de développement (BAD/FAD)	78,13	103,43	32,38
FAD/BAD	58,63	76,37	30,25
Fonds Africain de Développement	19,50	27,06	38,79
Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique	2,87	4,84	68,69
Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique	2,87	4,84	68,69
Banque Islamique de Développement	23,14	50,81	119,56
Banque Islamique de Développement	23,14	50,81	119,56
Banque mondiale	196,63	404,36	105,65
Association Internationale de Développement	196,63	404,36	105,65
Banque Ouest-Africaine de Développement	25,13	29,99	19,32
Banque Ouest-Africaine de Développement	25,13	29,99	19,32
Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO	8,27	10,21	-
Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO	8,27	10,21	-
Fonds Monétaire International	6,07	25,16	314,45
Fonds Monétaire International	6,07	25,16	314,45
Fonds OPEP	1,14	8,45	640,96
Fonds OPEP	1,14	8,45	640,96
Indépendant	0,00	41,82	-
Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et la Malaria	0,00	36,16	-
GAVI Alliance	0,00	5,65	-
Système des Nations unies (SNU)	72,72	85,11	17,04
Fonds International de Développement Agricole	11,43	5,56	-51,33
Fonds d'équipement des Nations unies	0,00	0,00	-
Fonds de l'Environnement Mondial	0,00	0,00	-
Fonds des Nations unies pour l'enfance	32,77	8,85	-73,00
Fonds des Nations unies pour la population	8,19	10,46	27,76
Organisation Mondiale de la Santé	3,40	3,04	-10,76
Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture	5,21	0,00	-100,00
Programme Alimentaire Mondial	6,23	45,48	629,60
Programme des Nations unies pour le Développement	11,72	11,72	0,00
Union européenne	193,71	236,30	21,99
Banque Européenne d'Investissements	10,05	0,00	-
Commission Européenne	1,12	8,81	-
Fonds Européen de Développement	182,53	227,49	24,63

Groupe de donateurs et agences	Décaissement 2017	Décaissement 2018	Var. 2018-2017 en %
ONG INTERNATIONALE	65,84	61,64	-6,38
ACDI/VOCA	0,00	0,00	-
Africare	0,44	0,15	-
Association Solidarité Afrique de l'Ouest	0,00	0,00	-
Autres ONG	0,00	0,00	-
Bornefonden	1,34	-	-
Catholic Relief Services	13,51	0,00	-100,00
Centre Italien d'Aide à l'Enfance	0,00	0,00	-
Compassion Internationale	22,45	25,28	12,60
Diakonia	0,00	0,00	-
Fondation Nouvelle Planète	0,00	0,00	-
Fonds Mondial Pour la Nature	0,00	0,00	-
Helen Keller International	0,75	0,51	-32,76
Helvetas Burkina Faso	2,86	2,62	-8,60
Hunger Project Burkina	0,00	0,00	-
Lutheran World Relief	0,30	0,00	-100,00
Marie Stopes International Burkina Faso	0,00	0,00	#DIV/0!
OCADES	0,00	0,00	-
Organisation Néerlandaise de Développement	0,00	0,00	-
Oxfam Belgique	0,00	0,00	-
Oxfam Intermon	5,74	0,00	-100,00
Oxfam Québec	0,00	0,00	-
Oxfam	0,00	13,67	-
Plan Burkina	6,09	-	-
Plan International	0,00	12,231	-
RES PUBLICA	2,23	0,00	-100,00
SOS Sahel International France	0,00	0,00	-
Save The Children	4,51	4,84	7,36
Save The Children (USA)	0,00	0,00	-
Self Help Africa - Programme de l'Afrique de l'Ouest	0,00	0,00	-
Water Aid	2,63	2,34	-11,14
Welt hunger hilfe	2,98	0,00	-100,00
TOTAL	1139,65	1489,19	30,67

Source : PGA /DGCOOP, Septembre 2018

ANNEXE 5 :

Récapitulatif de l'aide extérieure par instrument de financement (en millions USD)

Bailleurs	Aide projet - Avec fonds commun et/ou CAST	Aide projet - Sans fonds commun et/ ou CAST	Appui budgétaire général	Appui budgétaire sectoriel	Aide alimen- taire	Assistance et secours d'urgence	Total
Allemagne		42,66		2,713			45,37
Arabie Saoudite							0,00
Autriche	0,59	2,73					3,32
Belgique		16,96				0,141	17,11
Banque mondiale		328,94	75,42				404,36
Canada	7,72	31,87					39,59
Danemark	5,99	32,61	11,87	4,43			54,90
France	7,61	60,64	11,80			1,946	81,99
Indépendant							0,00
Italie		7,06					7,06
Luxembourg	2,48	19,39					21,88
Pays-Bas							0,00
Principauté de Monaco		0,82			0,117		0,94
Suisse	2,03	18,07	7,75				27,85
Suède	2,72	12,76					15,48
Système des Nations unies		39,63			45,48		85,11
États-Unis d'Amérique		83,65				10,06	93,71
Japon		10,82			6,46		17,28
ONG internationales		61,64					61,64
Banque africaine de développement (BAD/ FAD	0,182	103,25					103,43
Banque Arabe pour le Développement Econo- mique en Afrique		4,84					4,84
Banque Islamique de Développement		50,80					50,80
Banque Ouest-Africaine de Développement		29,99					29,99
Banque d'Investisse- ments et de Développe- ment de la CEDEAO		10,21					10,21
Brésil							0,00
Chine-Taïwan							0,00
Corée du Sud							0,00
Fonds OPEP		8,45					8,45
Inde		0,61					0,61
Koweït							0,00
Union européenne	15,68	117,14	60,42	43,05			236,30
Fonds Monétaire Inter- national			25,16				25,16
Indépendant		41,82					41,82
TOTAL	45,00	1137,37	192,42	50,20	52,05	12,15	1489,19

Source : PGA /DGCOOP, Septembre 2018

ANNEXE 6 :

Résumé de l'aide extérieure par source et par type de financement (en millions USD)

Type de financement	2017		Total	2018		Total
	Prêts	Dons		Prêts	Dons	
BILATÉRAUX	81,29	343,57	424,86	50,75	369,18	419,93
Arabie Saoudite			-			-
Belgique		6,184	6,184	0,96	16,14	17,11
France	52,42	30,38	82,8	36,60	45,40	81,99
Inde	1,59		1,588	0,61		0,61
Koweït			0			-
Allemagne		43,77	43,77		45,37	45,37
Autriche		3,59	3,594			-
Brésil			-			-
Canada		22,55	22,55		39,59	39,59
Chine-Taiwan	0,00	20,48	20,48			-
Corée du Sud			0			-
Danemark	27,279	32,11	59,385	12,57	42,33	54,90
États-Unis d'Amérique		105,12	105,117		93,71	93,71
Italie		5,81	5,809		7,06	7,06
Japon		26,58	26,576		13,44	13,44
Luxembourg		16,34	16,337		21,88	21,88
Pays-Bas			0			-
Principauté de Monaco			0		0,94	0,94
Suisse		24,50	24,503		27,85	27,85
Suède		6,16	6,16		15,48	15,48
MULTILATÉRAUX	200,97	447,98	648,943	365,71	592,94	958,65
Banque africaine de développement	51,76	26,37	78,129	56,86	46,57	103,43
Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique	2,87		2,868	4,84		4,84
BID	23,14		23,139	50,74	0,07	50,81
Banque mondiale	70,76	125,87	196,628	173,90	230,46	404,36
Banque Ouest-Africaine de Développement	25,13		25,131	29,99		29,99
Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO	8,272		8,272	10,21		10,21
Fonds Monétaire International	6,07		6,071	25,16		25,16
Fonds OPEP	1,14		1,14	8,45		8,45
Système des Nations unies (SNU)	2,81	111,05	113,859	5,56	79,55	85,11
Union européenne	9,018	184,69	193,704		236,30	236,30
ONG INTERNATIONALES		65,84	65,84		61,64	61,64
TOTAL	282,26	857,39	1139,64	416,46	1023,76	1440,21

Source : PGA / DGCOOP, Septembre 2018

ANNEXE 7 :

Résumé de l'aide par instrument et par type de financement (en millions USD)

Désignation	Décaissements 2017			Décaissements 2018			Var- 2018- 2017 en %
	Prêts	Dons	Total	Prêts	Dons	Total	
Aide projet - Avec fonds commun et/ou CAST		33,63	33,63	0,18	44,82	45,00	33,81
Aide projet - Sans fonds commun et/ou CAST	276,18	643,27	919,45	340,38	796,99	1137,37	23,70
Appui budgétaire général	6,07	68,08	74,15	75,89	116,53	192,42	159,51
Appui budgétaire sectoriel		59,32	59,32		50,19	50,19	-15,39
Aide alimentaire		52,03	52,03		52,05	52,05	0,05
Assistance et secours d'urgence	0,00	1,06	1,06		12,15	12,15	1045,15
TOTAL	282,25	857,38	1139,63	416,46	1072,73	1489,19	30,67

Source : PGA /DGCOOP, Septembre 2018

ANNEXE 8 :

Résumé de l'aide par secteurs du PNDES (en millions USD)

Secteurs	Décaissement 2018	% dans l'APD totale
Santé	182,894	12,3
Production agro-sylvo-pastorale	174,227	11,7
Environnement eau et assainissement	165,979	11,1
Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	140,544	9,4
Travail, emploi et protection sociale	136,927	9,2
Éducation et formation	134,178	9,0
Gouvernance administrative et locale	121,523	8,2
Transformations industrielles et artisanales	107,331	7,2
Gouvernance économique	95,86	6,4
Commerce et services marchands	28,26	1,9
Non affecté	9,036	0,6
Total APD sans ABG	1296,759	87,1
Appuis budgétaires généraux	192,424	12,9
TOTAL	1489,18	100,0

Source : PGA /DGCOOP, Septembre 2018

Tableau 23 : Principales caractéristiques de l'Aide projet sans fonds commun en 2018

Désignation	Montant en millions \$US	Part en % de l'APD totale
Aide projet sans fonds commun	1137,37	76,37%
Bailleurs	Montant en millions \$US	Part en % de l'aide projet sans fonds commun
Principaux bailleurs :	693,63	61,0
BM	328,94	28,9
UE	117,14	10,3
BAD/FAD	103,25	9,1
USA	83,65	7,4
France	60,64	5,3
Autres	443,74	39,0
Répartition par condition	Montant en millions \$US	en % de l'aide projet sans fonds commun
Dons	340,38	29,9
Prêts	796,99	70,1

Source : PGA /DGCOOP, Septembre 2018

Tableau 24 : Principales caractéristiques de l'aide projet avec fonds commun en 2018

Désignation	Montant en millions \$US	Part en % de l'APD totale
Aide projet avec fonds commun	45,00	3,02%
Bailleurs	Montant en millions \$US	Part en % de l'aide projet sans fonds commun
Principaux bailleurs :	39,71	88,25
UE	15,68	34,84
Canada	7,72	17,15
France	7,61	16,90
Danemark	5,99	13,31
Suède	2,72	6,05
Autres	5,29	11,75
Répartition par condition	Montant en millions \$US	en % de l'aide projet avec fonds commun
Dons	0,18	0,40
Prêts	44,82	99,59

Source : PGA/DGCOOP, Septembre 2019

Tableau 25 : Principales caractéristiques de l'Appui budgétaire général en 2017

Désignation	Montant (millions de \$US)	En % du total de l'APD
Aide Budgétaire Général	192,42	12,92
Bailleurs	Montant (millions de \$US)	En % du total de l'Aide Budgétaire Sectoriel
Principaux donateurs	184,67	95,97
BM	75,42	39,19
UE	60,42	31,40
FMI	25,16	13,08
Danemark	11,87	6,17
France	11,80	
Autres	7,75	4,03
Répartition par condition	Montant (millions de \$US)	En % du total de l'appui budgétaire sectoriel
Prêts	75,89	39,44
Dons	116,53	60,56

Source : PGA/DG-COOP, Septembre 2018

Tableau 26 : Caractéristiques de l'Appui budgétaire sectoriel en 2018

Désignation	Montant (millions de \$US)	En % du total de l'APD
Aide Budgétaire sectoriel	50,19	3,37
Bailleurs	Montant (millions de \$US)	En % du total de l'Aide Budgétaire Sectoriel
Principaux donateurs	50,19	100,00
Union européenne	43,05	85,77
Danemark	4,43	8,82
Allemagne	2,71	5,41
Autres	0,00	0,00
Répartition par condition	Montant (millions de \$US)	En % du total de l'appui budgétaire sectoriel
Prêts	0,00	0
Subventions	50,19	100

Source : PGA/DGCOOP, Septembre 2018

Tableau 27 : Principales caractéristiques de l'Aide alimentaire en 2018

Désignation	Montant (en millions \$US)	Part en % de l'APD totale
Aide alimentaire	52,05	3,5
Bailleurs	Montant (en millions \$US)	Part en % de l'Aide alimentaire
Principaux donateurs	52,05	100,0
SNU	45,48	87,4
Japon	6,46	12,4
Principauté de Monaco	0,12	0,2
Autres	0,00	0,0
Répartition par condition	Montant (millions de \$US)	En % de l'aide alimentaire
Prêts	0,00	0,0
Dons	52,05	100,0

Source : PGA /DGCOOP, Septembre 2018

Tableau 28 : Principales caractéristiques de l'assistance et secours d'urgence

Bailleurs	Montant en millions \$US	Part en % de l'assistance et secours d'urgence
Assistance et secours d'urgence	12,15	0,82%
Principaux donateurs	12,15	99,99
USA	10,06	82,81
Belgique	1,95	16,02
Allemagne	0,14	1,16
Autres	0,00	0,00
Répartition par conditions	Montant en millions \$US	En % de l'assistance et secours d'urgence
Dons	0,00	0,00
Prêts	12,15	100,00

Source : PGA /DGCOOP, Septembre 2018

Tableau 29 : Taux de variation des recettes fiscales et du PIB nominal de 2009 à 2018

Années	Recettes fiscales (en milliards de FCFA)	variation en %	PIB nominal (en milliards de FCFA)	variation en %
2009	445,21	1,27	3 951,80	5,44
2010	524,90	17,90	4 447,60	12,55
2011	728,36	38,76	5 060,30	13,78
2012	885,39	21,56	5 700,60	12,65
2013	971,26	9,70	5 902,40	3,54
2014	927,91	-4,46	6 119,60	3,68
2015	913,66	-1,54	6 162,50	0,70
2016	1 168,19	27,86	6 444,20	4,57
2017	1 191,24	1,97	7 177,40	11,38
2018	1252,64	5,15	7 849,40	9,36

Source : Lois de règlement_DGB et IAP_DGEP

NB : la loi de règlement 2018 n'est pas encore adoptée par l'Assemblée Nationale par conséquent les données de 2018 concernant les recettes fiscales sont provisoires

ANNEXE 9 :

Inventaire des projets en cours d'exécution par secteur (en millions USD)

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Affaires Mondiales Canada		39,591
Activer le plein potentiel des femmes	Gouvernance économique	0,134
WFP - Multi-Country Food Assistance 2018	- Travail, emploi et protection sociale - Gouvernance administrative et locale	0,656
Réduction de mariage précoces et forcés	Travail, emploi et protection sociale	0,603
Sahel - ACF - 2018	Travail, emploi et protection sociale	0,771
Global Financing Facility	Santé	3,858
UNICEF Enhanced Child Health Days	Santé	0,9
Better nutrition for better lives	Santé	1,609
Jeunesse emploi développement international	Travail, emploi et protection sociale	0,012
UNICEF - Country Level - 2018 Appeals	- Gouvernance économique - Gouvernance administrative et locale	0,771
Renforcer les capacités des institutions de contrôle supérieur	Gouvernance administrative et locale	0,261
Programme d'amélioration de la santé des mères et des enfants (PASME)	Santé	1,734
USC Canada semences de la survie	Production agro-sylvo-pastorale	0,427
Programme international de formation en évaluation du développement (PIFED) 2019-2022 (ENAP)	Éducation et formation	0,006
Strengthening oversight of extractives	Transformations industrielles et artisanales	0,739
Structure d'appui terrain - Burkina Faso	Travail, emploi et protection sociale	0,755
Voix de femmes à grande échelle	- Production agro-sylvo-pastorale - Gouvernance administrative et locale	0,275
Oxfam-Québec -PCV 2015-2020	Travail, emploi et protection sociale	1,011
Skills for change	Travail, emploi et protection sociale	0,287
SACO - Envoi de volontaires 2015 - 2020	- Environnement, eau et assainissement - Gouvernance administrative et locale	0,375
Proposal for african leader of tomorrow (ALT) - Scholarship Fund - Canadian bureau for international Education (CBIE)	Éducation et formation	0,073
Renforcement des capacités des juges	Gouvernance administrative et locale	0,009
Renforcement des capacités dans la région du Sahel pour le respect des droits de l'homme	Gouvernance administrative et locale	0,043
Appui à la justice pénale antiterroriste aux magistrats	Gouvernance administrative et locale	0,108
Arms and ammunition management for more stability in the Sahel	Gouvernance administrative et locale	0,431
Prévention et réduction des conflits dans les régions frontalières du Sahel	Gouvernance administrative et locale	0,485
Renforcement des capacités dans la région du Sahel pour prévenir et répondre au financement du terrorisme	Gouvernance administrative et locale	0,062
Renforcement des capacités dans la région du Sahel pour prévenir, enquêter et poursuivre les affaires de terrorisme	Gouvernance administrative et locale	0,072
Preventing Torture in La Francophonie	Travail, emploi et protection sociale	0,272
Réseau Agro - Innov - pour un entrepreneuriat agricole innovant et durable	Production agro-sylvo-pastorale	0,176
Démocratisation du système de santé	Santé	0,095
Partenariat pour l'innovation municipale et le développement économique local	Gouvernance administrative et locale	0,399
Technologie solaire pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine	Transformations industrielles et artisanales	0,109

Désignation	Secteurs du PNDES	Décassement 2018
Bourses de la Francophonie 2014-2019	Éducation et formation	0,184
Jeunes stagiaires professionnels engagés	Travail, emploi et protection sociale	0,062
World Neighbours Canada - Initiative sur la santé des mères et des enfants	Santé	0,028
Appui à la promotion et à la prévention en santé reproductive des adolescentes au Burkina Faso	Santé	4,63
Gouvernance et développement économique durable dans les régions extractives de l'Afrique de l'Ouest	Transformations industrielles et artisanales	0,982
Eau et croissance économique dans la région sahélienne-Burkina Faso	Environnement, eau et assainissement	3,431
D000060001 Projet d'appui aux étuveuses de riz	Production agro-sylvo-pastorale	0,906
Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB)	Éducation et formation	7,717
Renforcement des capacités en protection des enfants	Travail, emploi et protection sociale	1,192
Projet Energie et Croissance Economique Durable	Transformations industrielles et artisanales	0,019
Appui à la démocratie au Burkina Faso	Santé	0,59
Uniterra-CECI 2015-2020 et EUMC-CECI(Uniterra)envoi de volontaires 2015-2020	Environnement, eau et assainissement	0,995
SUCO Agir ensemble	Gouvernance administrative et locale	0,17
Innovation et Mobilisation pour la Sécurité Alimentaire (IMSA)	Production agro-sylvo-pastorale	1,143
Africare		0,153
PACEO		0,078
Africare/PAM	Production agro-sylvo-pastorale	0,074
Agence Danoise pour le Développement International		54,9
Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance au Burkina Faso	Gouvernance économique	5,119
Programme sectoriel Eau et assainissement	Environnement, eau et assainissement	20,676
Projet de «Mise en place d'une infrastructure Cloud au profit de l'administration, des entreprises et des citoyens (G-Cloud)	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	12,574
Programme de Croissance Économique dans le Secteur Agricole - PCESA 2013-2018	Production agro-sylvo-pastorale	4,656
Appui budgétaire (Le Programme Pays Burkina Faso-Danemark 2016-2020)	Gouvernance économique	11,872
Agence Française de Développement		70,246
Appui budgétaire général 2018 de la France		11,798
Projet de construction d'une centrale Photovoltaïque (Zagtolou)	Transformations industrielles et artisanales	10,791
Appuis aux ONG françaises intervenant au Burkina Faso	Gouvernement administrative et locale	0,658
MINEFID (Direction de la douane)	Gouvernement administrative et locale	0,191
Fast tract ONEA	Environnement, eau et assainissement	1,769
Projet d'interconnexion électrique Ghana-Burkina	Transformations industrielles et artisanales	4,676
Pépinières	Production agro-sylvo-pastorale	0,306
FAST Track Sonabel	Transformations industrielles et artisanales	1,179
Partenariat mondial pour l'éducation (PME)	Éducation et formation	7,605
PSAE IT AFL	Environnement, eau et assainissement	0,435
PSAE IT MINEFID	Environnement, eau et assainissement	0,589
Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans l'Est du Burkina Faso - PSAE	Production agro-sylvo-pastorale	3,755
Projet de Développement Durable de Ouagadougou phase 2 (PDDO 2)	Travail, emploi et protection sociale	7,078

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Projet de développement durable de Ouagadougou (PDDO)	Travail, emploi et protection sociale	4,718
PAPEP	Environnement, eau et assainissement	3,539
Augmentation de la capacité de production du barrage de Ziga et extension du réseau d'adduction et de distribution d'eau à Ouagadougou -phase 2	Environnement, eau et assainissement	2,949
Fonds d'Études et de Renforcement de Capacités (FERC N°IV)	Gouvernance administrative et locale	0,087
AEP Est	Environnement, eau et assainissement	1,278
Projet d'appui à la mise en œuvre du PDSEB AFD CBF 1281 01 B	Éducation et formation	1,461
Fonds d'Études et de Renforcement de capacité FERC III	Gouvernement administrative et locale	0,302
Mésofinance/Maison de l'Entreprise	Transformations industrielles et artisanales	0,234
Promotion de l'assainissement autonome en milieu urbain - PAMU	Environnement, eau et assainissement	1,321
Projet d'amélioration de la mobilité à Ouagadougou - PAMO	Environnement, eau et assainissement	0,252
Projet d'appui aux communautés rurales de l'ouest du Burkina Faso en matière de gestion du foncier et des ressources naturelles PACOF	Production agro-sylvo-pastorale	3,264
Agence Italienne pour la Coopération au Développement		7,058
Bridging the gap II - Inclusive policies and services for equal rights of persons with disabilities	Santé	0,059
Production innovant de riz et promotion des produits agricoles locaux pour la souveraineté alimentaire et le développement rural durable dans la région de Bagré, Boulgou, Burkina Faso	Production agro-sylvo-pastorale	0,378
Mise en valeur de l'apiculture pour la sécurité alimentaire dans les provinces de la Gna-Gna, Komondjari, Tapoa, Kénédougou, Léraba et Gaoua	Production agro-sylvo-pastorale	0,125
Lutte contre la malnutrition chronique dans les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest	Santé	1,266
Renforcement de l'enregistrement des naissances et lutte contre le phénomène des enfants invisibles	Santé	0,685
CinemArena - Programme itinérant pour l'éducation et le développement, pour l'information et la sensibilisation sur la migration irrégulière dans les zones défavorisées	Travail, emploi et protection sociale	0,023
Cultiver l'inclusion: Sécurité alimentaire et résilience des familles vulnérables au Burkina Faso	Travail, emploi et protection sociale	0,676
Entreprise sociales innovatrices et participation des migrants pour l'inclusion sociale au Burkina Faso	Transformations industrielles et artisanales	0,812
PICAPS - Projet d'approche systémique pour la lutte contre les causes profondes de l'exploitation du travail des mineurs	Travail, emploi et protection sociale	1,009
Développement, transfert et adaptation des meilleures pratiques pour la sécurité nutritionnelle des enfants et des mères dans les régions du sud du Burkina Faso	- Production agro-sylvo-pastorale - Santé	0,355
L'éducation et l'hygiène-stratégie pour une croissance adéquate des enfants en milieu rural au Burkina Faso	Santé	0,001
Réseaux d'achat pour la sécurité alimentaire avec le soutien de la diaspora burkinabè en Italie	Environnement, eau et assainissement	0,319
Agrinovia 3.0 - Apprendre à innover pour promouvoir le développement rural durable	Éducation et formation	0,373
Projet de Renforcement de la Résilience des Populations à l'Insécurité Alimentaire dans les Régions du Centre-Nord et du Sahel.	Production agro-sylvo-pastorale	0,971
Agence suédoise de Développement International		0,632
Projet d'élaboration de situation de références des cibles et des mesures en matière de dégradation des terres dans les Régions du Burkina Faso et arrimage du processus NDT au PNSR	- Production agro-sylvo-pastorale - Gouvernance économique - Environnement, eau et assainissement	0,057

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Accorde spécifique pour le projet «Renforcement organisationnel de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption du Burkina Faso (ASCE-LC) 2017-2019	Gouvernance économique	0,574
Association Internationale de Développement		404,363
Projet d'urgence de financement des dépenses récurrentes	Gouvernance économique	95
Autonomisation des femmes	Gouvernance économique	1,013
Projet de Gouvernance Economique et Engagement Citoyen	Gouvernance administrative et locale	5,934
Appui budgétaire général (BM)		75,419
Appui à l'irrigation au Sahel	Environnement, eau et assainissement	0,514
Appui à l'enseignement supérieur	Éducation et formation	0,906
Appui au développement du secteur de l'élevage	Production agro-sylvo-pastorale	6,413
Projet Sectoriel eau en milieu urbain (Urban Sector Water Project)	Environnement, eau et assainissement	16,386
Projet d'amélioration de la productivité agricole et la sécurité alimentaire(PAPSA)	Production agro-sylvo-pastorale	4,151
Pastoralisme au sahel	Production agro-sylvo-pastorale	4,256
Maladies tropicales négligées	Santé	1,138
Centres Africains d'Excellence	Éducation et formation	2,061
WARCIP	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	3,588
Projet énergie sous-région	Transformations industrielles et artisanales	5,903
Appui Enquêtes Ménages	Gouvernance économique	0,449
Financement additionnel de la productivité agricole	Production agro-sylvo-pastorale	4,449
Appui aux forêts dans les communes	Environnement, eau et assainissement	0,894
BF-REDD	Environnement, eau et assainissement	1,363
Programme d'Investissement Forestier (PIF)	- Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement - Transformations industrielles et artisanales	4,468
PNGT 3	Production agro-sylvo-pastorale	7,422
Protection sociale	Travail, emploi et protection sociale	14,86
Assistance technique transport	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,643
Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Éducation (PAAQE)	Éducation et formation	18,388
Projet «Emploi des jeunes et développement des compétences»(PEJDC)	Éducation et formation	15,542
Projet de transport et de développement d'infrastructures urbaines (PTDIU)	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	7,767
Projet Pôle de Croissance de Bagré	Production agro-sylvo-pastorale	18,102
Projet de santé de la reproduction	Santé	15,387
Projet de Modernisation de l'Administration Publique	Gouvernance administrative et locale	17,066
Projet d'infrastructures aéroport de Donsin	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	18,04
Appui à la décentralisation BM	Gouvernance administrative et locale	8,04
Projet d'appui au développement du secteur minier	Transformations industrielles et artisanales	5,169
Projet d'appui au secteur de l'électricité	Transformations industrielles et artisanales	23,108
Le Projet e - Burkina	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,513

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique		4,838
Projet de construction de la route Koudougou-Dédougou	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,4
Projet de construction de la route Ouahigouya-Thiou-frontière du Mali	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	4,438
Banque Islamique de Développement		50,805
Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni	Production agro-sylvo-pastorale	0,16
Programme de Construction de l'Aéroport International de Donsin	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,865
Ouagadougou water supply project (phase II)	Environnement, eau et assainissement	3,52
Recuitement of expert to assist Burkina Faso in organizing 7th ministerial conference on the role of women in development of OIC member states	Gouvernance administrative et locale	0,018
AFAB2 second generation of alliance to fight avoidable blindness: formulation of 5 year work program	Santé	0,015
High level regional seminar on promoting cancer awareness and program in the OIC Africa member states	Santé	0,035
50 MW power plant of kossodo in Ouagadougou	Transformations industrielles et artisanales	0,015
Expansion and reinforcement of the Electricity network project	Transformations industrielles et artisanales	0,007
Smallholders agricultural productivity enhancement program in Sub-Saharan Africa	Production agro-sylvo-pastorale	2,24
Programme de développement durable du pastoralisme dans le Sahel-Fonds de la vie et de subsistance	Environnement, eau et assainissement	0,36
Projet National de Renforcement des Services Santé de Base	Santé	2,68
BUILDING RESILIENCE TO RECURRING FOOD INSECURITY PROGRAM	Gouvernance administrative et locale	2,77
Projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural	Environnement, eau et assainissement	1,91
Projet de Développement de l'Elevage Laitier dans la zone Périurbaine dans la ville de Ouagadougou	Transformations industrielles et artisanales	0,81
Projet de construction et de bitumage de la route Dédougou-Tougan	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	9,34
Projet de construction et de bitumage de la route Kantchari-Diapaga-Frontière du Bénin	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	11,82
Ouagadougou suburban areas development project	Environnement, eau et assainissement	0,31
Projet d'électrification solaire rurale	Transformations industrielles et artisanales	1,3
Projet de construction et d'équipement d'une cité universitaire à Bobo-Dioulasso phase II	- Infrastructures de transport, de communication et d'habitat - Éducation et formation	5,12
Projet d'Appui à l'Enseignement Primaire Bilingue	Éducation et formation	2,58
Projet de développement rural intégré Plateau central	Environnement, eau et assainissement	4,93
Banque Ouest-Africaine de Développement		29,987
Projet de réhabilitation du tronçon Tenkodogo-Ouada(28 km)	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	7,525
Projet de construction de la route Ouahigouya Thiou frontière du Mali	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	3,105
Projet de réhabilitation de barrages et d'aménagements de périmètres et bas-fonds au Burkina Faso	Environnement, eau et assainissement	0,652
Etudes prospectives barrages, périmètres irrigués à Ganzourgou	Production agro-sylvo-pastorale	0,045
Aménagement Hydro-Agricole dans la Région du Liptako NGourma Phase III	Production agro-sylvo-pastorale	0,041

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Programme de Construction de l'Aéroport International de Donsin	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	1,549
Projet de bitumage de la route Didyr	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	7,628
Projet d'aménagement de la section urbaine de la RNO4 allant du croisement RNO4/RNO3 à l'échangeur de l'Est de Ouagadougou au Burkina Faso	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	4,417
Projet de restauration , de protection et de valorisation du Lac BAM	Production agro-sylvo-pastorale	1,708
Programme de Valorisation en Eau dans le Nord (PVEN)	Environnement, eau et assainissement	0,672
Projet d'aménagement hydro agricole de Soum Burkina Faso	Production agro-sylvo-pastorale	2,641
Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO		10,212
Acquisition de bus-Université	Éducation et formation	8,709
Projet de réhabilitation du tronçon Tenkodogo-Ouada (28 km)	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	1,502
Commission Européenne		8,811
Lignes budgétaires thématiques : droits humains	Gouvernance administrative et locale	0,362
Lignes budgétaires thématiques : Environnement	Environnement, eau et assainissement	4,192
Lignes budgétaires thématiques : Acteurs non Étatiques et Autorités locales	Gouvernance administrative et locale	1,988
Lignes budgétaires thématiques : Sécurité alimentaire	Gouvernance économique	2,268
Compassion Internationale		25,279
Soutien aux enfants hautement vulnérables	Travail, emploi et protection sociale	0,254
Construction de forages	Environnement, eau et assainissement	0,248
Sensibilisation sur le paludisme	Santé	0,001
Soutien spontané aux familles vulnérables	Travail, emploi et protection sociale	0,014
Soutien aux familles victimes de sinistre (inondation)	Travail, emploi et protection sociale	0,038
Fonds de soutien aux PV VIH	Santé	0,135
Soutiens aux femmes enceintes et leurs nourrissons	Santé	0,363
Remboursement des frais de santé des enfants	Santé	0,549
Fonds de soutien aux enfants enregistrés	Travail, emploi et protection sociale	22,818
Frais de dossiers pour les examens	Éducation et formation	0,006
Formation de jeunes à des métiers	Éducation et formation	0,001
Sensibilisation et vaccins contre la méningite	Santé	0,037
Salle d'informatique	Éducation et formation	0,017
Fonds de démarrage de projet	Travail, emploi et protection sociale	0,423
Evacuation sanitaire d'un enfant	Santé	0,023
Energie solaire	Travail, emploi et protection sociale	0,055
Construction de toilette	Environnement, eau et assainissement	0,007
Construction de salles de classe	Éducation et formation	0,054
Bourses scolaires	Éducation et formation	0,119
Amélioration des conditions d'hygiène	Environnement, eau et assainissement	0,002
Programme activités génératrices de revenus	Travail, emploi et protection sociale	0,038
Achat de vaccins contre la méningite au profit des bénéficiaires	Santé	0,066
Coopération autrichienne		3,32
Microprojets	-Éducation et formation -Environnement, eau et assainissement -Production agro-sylvo-pastorale -Santé	0,113
Stärkung der Honig-und Bienenwachswerts schöpfungsketten in Burkina Faso	Commerce et services marchés	0,022
Projet de promotion de l'irrigation goutte à goutte (PPIG)/ATN	Production agro-sylvo-pastorale	0,023
Projet de promotion de l'irrigation goutte à goutte (PPIG)	Production agro-sylvo-pastorale	0,589
Hera	Environnement, eau et assainissement	0,235

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Berufsbildung Erneuerbare Energie in Burkina Faso LandV	Transformations industrielles et artisanales	0,53
Programme Multi-Acteurs d'appui à entrepreneuriat agrosystème-pastoral des jeunes en milieu rural (PMA)	Production agro-sylvo-pastorale	0,491
Projet de formation des enseignants(H/F) et conseillers pédagogiques(H/F) de l'enseignement et la formation techniques et professionnels(FECOP/EFTP)	Éducation et formation	0,589
TUUMA -Appui à la compétence professionnelle, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes dans les régions rurales du Burkina Faso	-Éducation et formation -Travail, emploi et protection sociale	0,353
Programme d'appui à l'artisanat au Burkina Faso (PAA-BF)	Transformations industrielles et artisanales	0,368
Coopération Japonaise		17,277
Renforcement des capacités institutionnelles et logistiques de l'Assemblée Nationale	Gouvernance administrative et locale	0,719
Renforcement des capacités opérationnelles et logistiques des forces de défense et de sécurité burkinabè	Gouvernance administrative et locale	5,845
Contributing to the food security of vulnerable groups of populations in a context of intricate crises and stocks	Travail, emploi et protection sociale	2
Integrated emergency reponse and resilience building for conflict affected communities in the Sahel region of Burkina Faso	Travail, emploi et protection sociale	1
Développement des Hôpitaux de niveau 2 au Nord du Burkina Faso	Santé	2,7
Aide alimentaire Coopération japonaise	Travail, emploi et protection sociale	4,46
Projet de construction de maternité à Kounou	Santé	0,089
Projet de construction de trois ateliers de transformation des produits locaux au profit des femmes de la commune de Saponé, Région du Centre-Sud	Transformations industrielles et artisanales	0,085
Projet de réalisation de forage dans 4 villages de la commune de Ramongo, Province du Boulkiemdé, Région du Centre-Ouest	Environnement, eau et assainissement	0,052
Projet de réalisation de forages dans 3 villages de la commune de Karangasso Sambla, Province du Houet, Région des Hauts-Bassins	Environnement, eau et assainissement	0,037
Projet d'approvisionnement en eau potable de l'orphelinat Sainte Thérèse de Loumbila	Environnement, eau et assainissement	0,075
Projet de construction des salles de classe dans l'école primaire de Toné, la Commune rurale de Fara, Province des Balé, Région de la Boucle du Mouhoun	Éducation et formation	0,053
Projet de construction des salles de classe dans l'école primaire de Bourou, la Commune rurale de Oula, Province du Yatenga, région du Nord	Éducation et formation	0,086
Projet d'aménagement de l'équipement médical du centre médical Béthanie à Fada N'gourma	SANTE	0,072
Coopération suédoise		14,848
Appui au Projet de réalisation du 5 ^{ème} Recensement de l'Habitat et de la Population au Burkina Faso 2016 (RGPH)2016	Santé	1,149
Appui aux Projets humanitaires des ONG suédoises	Travail, emploi et protection sociale	12,005
Plan d'action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) (Nouveau) 2016-2030/51200046	Environnement, eau et assainissement	1,575
Appui à la valorisation agricole des infrastructures hydrauliques réalisées par le projet de Réduction de la vulnérabilité des petits barrages aux changements climatiques en vue d'optimiser leur contribution à la sécurité alimentaire	Environnement, eau et assainissement	0,117
Direction du Développement et de la Coopération		27,848
CAST 2016-2021	Éducation et formation	2,021
Projet «aide humanitaire»	Travail, emploi et protection sociale	0,805

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Micro actions/Crédit global	- Éducation et formation - Gouvernance administrative et locale - Santé	0,164
Genre	Gouvernance administrative et locale	0,485
Gouvernance et Démocratie (décentralisation)	Gouvernance administrative et locale	6,225
Appui à la société civile	Gouvernance administrative et locale	0,143
Valorisation des compétences	Gouvernance administrative et locale	0,004
Développement économique local	Production agro-sylvo-pastorale	5,486
Éducation et formation professionnelle	Éducation et formation	2,538
FONAENF 2016-2021	Éducation et formation	1,294
Appui institutionnel à la DGI (2016-2020)	Gouvernance administrative et locale	0,205
Appui budgétaire général Autres SECO	Gouvernance économique	7,749
Culture	Travail, emploi et protection sociale	0,723
FAD/BAD		76,366
Projet d'appui à la transformation de l'économie et à la création de l'emploi (PATECE)	- Gouvernance économique - Travail, emploi et protection sociale	2,23
Projets d'aménagement de routes de désenclavement internes	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	5,983
Multinational TOGO Burkina CU9	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	29,072
Réhabilitation de la route communautaire CU2a section Gounghin - Fada N'Gourma - Piéga-Frontière du Niger	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,182
Etude de rehabilitation barrage nare	Environnement, eau et assainissement	0,072
Projet appui au pôle de croissance de bagre (papcb)	Production agro-sylvo-pastorale	3,427
Burkina faso renforcement resilience insecurite alimentaire et nutritionnelle	Production agro-sylvo-pastorale	10,689
Projet d'appui à la filière karité pour l'autonomisation économique des femmes	Production agro-sylvo-pastorale	0,545
Ligne de crédit Coris Bank International	Commerce et services marchés	24,163
Fond Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et la Malaria		36,164
Tuberculose	Santé	2,312
Palu-RSS	Santé	33,851
Fonds Africain de Développement		27,062
Projet développement anacardes	Production agro-sylvo-pastorale	0,131
Assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou	Environnement, eau et assainissement	8,141
(Projet d'électrification des zones peri-urbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso)	Transformations industrielles et artisanales	16,235
Projet Gestion Participative Forêts classées	Environnement, eau et assainissement	2,553
Fonds Européen de Développement		227,486
Projet d'Appui à l'Ordonnateur National du Burkina Faso - Phase II (PAON II)	Gouvernance économique	0,172
Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques (PAGPS)	Gouvernance économique	4,673
Appui aux ONG (Union européenne)	Travail, emploi et protection sociale	18,284
Contrat de bonne gouvernance et de développement		32,993
Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience au Burkina Faso (PASANAD)	Production agro-sylvo-pastorale	20,946
Programme d'appui à la politique sectorielle Eau et assainissement (PAPS-EA)	Environnement, eau et assainissement	12,282
Programme d'appui à la politique sectorielle santé II	Santé	19,812
Appui budgétaire au PUS		27,43
Programme d'appui au contrôle de l'exécutif (PACE)	Gouvernance économique	0,448
GARSI - SI Groupe d'action rapide surveillance et intervention	Gouvernance administrative et locale	5,8

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Recherche	Environnement, eau et assainissement	0,285
Migration/IOM		2,128
Insertion	Travail, emploi et protection sociale	2,449
Programme relatif à la biodiversité et au changement climatique en Afrique de l'Ouest	Environnement, eau et assainissement	0,252
Programme régional de dialogue et d'investissement pour le pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (PREDIP)	Production	0,311
Support to regional economic integration and trade	Commerce et services marchés	1,149
Programme d'appui aux parcs de l'Entente (PAPE)	Environnement, eau et assainissement	0,011
Appui au Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO) : organisation des éditions 2013 et 2015 et renforcement des capacités	Travail, emploi et protection sociale	0,019
Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso	Production agro-sylvo-pastorale	0,167
Réhabilitation de la route communautaire CU2a section Gounghin - Fada N'Gourma - Piéga-Frontière du Niger	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	15,68
Populations déplacées/HCR		2,706
Global allocation to support communication and visibility activities on the impact and results of EU development cooperation in Africa, Caribbean and Pacific (ACP) countries	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,019
Projet de construction d'une centrale Photovoltaïque (Zagtolui)	Transformations industrielles et artisanales	10,601
Résilience	Environnement, eau et assainissement	14,232
Éducation coranique	Éducation et formation	4,877
Lutte contre l'extrémisme violent	Gouvernance administrative et locale	0,432
Facilité de Coopération Technique (TCF)	Environnement, eau et assainissement	0,032
Dorsale Nord / Interconnexion 330kb Nigéria - Niger - Bénin - Burkina Faso/Tronçon Burkina Faso	Transformations industrielles et artisanales	1,533
Projet d'amélioration de la gouvernance de la Résilience et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et agriculture durable en Afrique de l'Ouest	Production agro-sylvo-pastorale	0,364
Appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest	Production agro-sylvo-pastorale	0,009
10th EDF Water Facility Sanitation projects (CfP) and Pooling Mechanism	Environnement, eau et assainissement	0,204
Partnerships for Capacity Development in the ACP Water and Sanitation Sector Project Grants under 10th EDF ACP-EU Water Facility	Environnement, eau et assainissement	0,048
Facilité Energie 10 ^{ème} FED	Transformations industrielles et artisanales	0,065
Programme population	Santé	6,114
Projet de développement de la Valeur ajoutée des Filières Agricoles (VAFA)	Production agro-sylvo-pastorale	4,085
Facilité de coopération technique du 11 ^{ème} FED	Gouvernance administrative et locale	0,93
Programme d'Appui à la Politique Nationale de Justice au Burkina Faso (PAPNJ)	Gouvernance administrative et locale	1,132
Programme d'appui à la politique sectorielle (PAPS) santé au Burkina Faso	Santé	0,393
Projet d'appui au développement du secteur privé (PADSP)	Commerce et services marchés	0,023
Programme d'appui à la Décentralisation et aux investissements communaux (PADIC)	Gouvernance administrative et locale	0,101
Appui sectoriel infrastructures et transports	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	11,425

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Programme d'Appui au Renforcement de la Gestion des Finances Publiques et des Statistiques (PAR-GS)	Gouvernance économique	0,083
Programme d'appui à la politique sectorielle- Approvisionnement en eau potable et assainissement (PAPS-AEPA 2009-2014)	Environnement, eau et assainissement	0,652
Mise en place de mesures de sécurité du patients dans les centres hospitaliers régionaux du Burkina Faso	Santé	2,112
Fonds International de Développement Agricole		5,562
Projet d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural (PASPRU)	Production agro-sylvo-pastorale	0,165
Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural Centre-Nord et est (NEER-TAMBA)	- Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement	4,353
Projet d'appui aux filières agricoles (PROFIL)	Production agro-sylvo-pastorale	1,042
Fonds Monétaire International		25,161
Facilité Elargie de Crédit		25,161
Fonds OPEP		8,447
Connexion électrique Zano-Koupela	Transformations industrielles et artisanales	0,294
Projet de construction et d'équipement d'une unité de formation et de recherche en sciences et techniques (UFR/ST) et d'une cité universitaire à l'université OUAGA II	Éducation et formation	2,581
The New Ouagadougou Donsin International Airport Project	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,175
Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni	Production agro-sylvo-pastorale	2,224
Ziniare Regional Health Centre Project	Santé	3,171
Fonds des Nations unies pour l'enfance		8,846
Appuis aux ONG et Associations diverses	Travail, emploi et protection sociale	8,808
Inclusion sociale	Travail, emploi et protection sociale	0,001
Coûts transversaux et support	Environnement, eau et assainissement	0,004
Programme éducation de base	Éducation et formation	0,008
Protection des Enfants et des Femmes	Gouvernance administrative et locale	0,004
Eau, assainissement et hygiène (Wash)	Environnement, eau et assainissement	0,003
Programme Santé et Nutrition	Santé	0,014
Fonds des Nations unies pour la population		10,461
Appui à la coordination du programme	Santé	0,042
Produit 4 : Renforcement des capacités des institutions nationales, des organisations de la société civile et des communautés en matière de prévention, de gestion et de lutte contre la violence sexiste et les pratiques traditionnelles néfastes, mais égale	- Gouvernance administrative et locale - Travail, emploi et protection sociale - Santé	0,779
Produit 1 : Renforcement des capacités des organisations nationales, de la société civile et du secteur privé à accroître la demande de moyens de contraception modernes et leur disponibilité, notamment dans les situations de crise humanitaire	Gouvernance administrative et locale	6,479
Produit 2 : Renforcement des capacités nationales à assurer un continuum de soins obstétricaux et néonataux essentiels et d'urgence de qualité, notamment dans les situations de crise humanitaire	Santé	1,246
Produit 3 : Renforcement des capacités des adolescents et des jeunes à prendre des décisions éclairées concernant leur santé sexuelle et reproductive et leurs droits en matière de procréation, et à acquérir les compétences de la vie courante nécessaires à	Santé	1,913
GAVI Alliance		5,652
RSS		5,652

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
GIZ		24,422
Programme de Décentralisation et de Développement Communal (PDDC)	Gouvernance administrative et locale	5,073
Programme de Développement de l'Agriculture (PDA)	Production agro-sylvo-pastorale	3,657
Programme Renforcement de la bonne gouvernance financière (PRBGF)	Gouvernance économique	0,943
Initiative spéciale «un seul monde sans faim» Projet d'amélioration de l'alimentation, de la nutrition et de l'hygiène en milieu familial (PAH)	Production agro-sylvo-pastorale	1,887
Programme gestion intégrée des espaces frontaliers au Burkina Faso (ProGEF)	Gouvernance administrative et locale	0,943
Programme Eau et assainissement dans les petites et moyennes villes (PEA)	Environnement, eau et assainissement	2,359
Programme Droits humains/Protection des enfants et promotion de leurs droits (PRO-ENFANT)	Travail, emploi et protection sociale	1,887
Initiative spéciale «un seul monde sans faim» Protection et restauration des sols pour la sécurité alimentaire (ProSol)	Production agro-sylvo-pastorale	2,477
Initiative spéciale «un seul monde sans faim» Programme global centre d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire (ProCIV)	Production agro-sylvo-pastorale	4,365
Projet de lutte contre l'érosion, récupération et mise en valeur des terres dégradées (EKF)	Production agro-sylvo-pastorale	0,825
Grand Duché du Luxembourg		21,876
Appuis à des projets proposés par des ONG et Associations	Gouvernance administrative et locale	4,454
Appui à la gestion durable des ressources forestières (BKF/023)	Production agro-sylvo-pastorale	1,824
Recuperation et valorisation des espaces pastoraux (BKF/024)	Production agro-sylvo-pastorale	0,518
BKF/026, Appui à la politique sectorielle de l'enseignement et de la formation professionnelles et techniques	Éducation et formation	0,123
Femmes, jeunes entrepreneurs et citoyenneté (FEJEC)PNUD	Travail, emploi et protection sociale	1,179
Autonomisation, accès à la santé sexuelle et reproductive et meilleure implication des femmes et jeunes vulnérables dans la protection de l'environnement et la prévention et gestion de conflits au Burkina Faso UNFPA	Santé	1,713
Agri+ : Dispositif innovant de financement de l'agriculture familiale au Burkina Faso SOS Faim	Commerce et services marchés	0,992
Appui à la résilience économique et climatique des populations au Burkina Faso à travers les innovations financières et digitales UNCDF	Commerce et services marchés	1,297
Appui à la mise en œuvre de la Politique Nationale en matière d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (BKF/018) 2009-2013	Éducation et formation	0,129
BKF/025, Appui au plan sectoriel de l'éducation et de la formation 2017-2030	Éducation et formation	3,55
Projet d'appui à la Participation Citoyenne, à la Décentralisation et au Développement Local (PAPCiDDeL) PNUD	Gouvernance administrative et locale	0,707
BKF/021 Projet d'appui au développement des technologies de l'information et de la communication	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	4,855
Programme d'appui au secteur forestier BKF/019	Production agro-sylvo-pastorale	0,529
Helen Keller International		0,505
Projet de promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de la nutrition des adolescents	Santé	0,23
Analyse situationnelle des groupements féminins comme plateformes pour la promotion de la santé et de la nutrition	Santé	0,021

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
La Patate Douce à Chair Orange pour améliorer la santé de l'enfant (AGRANDIS: Agriculture and Nutrition for Improved Child Survival) (Fondation M. A. Cargill)	- Production agro-sylvo-pastorale - Santé	0,039
Projet d'appui à la supplémentation en vitamine A	Santé	0,213
Helvetas Burkina Faso		2,616
Programme Eau et assainissement (LAAFIA)	Environnement, eau et assainissement	0,201
Ho Halé	Production agro-sylvo-pastorale	0,159
Puguma	Éducation et formation	0,085
Resilience for water	Environnement, eau et assainissement	0,527
RESIANE	Gouvernance économique	0,337
Projet Djigui FIP Formation	Éducation et formation	0,061
Projet DEPAC	Travail, emploi et protection sociale	1,243
Inde		0,613
Projet de ligne de crédit en dollars	Commerce et services marchés	0,613
KFW		20,948
Fonds Enfants V	Travail, emploi et protection sociale	0,218
Fonds Enfants IV	Travail, emploi et protection sociale	0,106
Fonds de Développement Communal (FDC III / FICOD FEJ)	Environnement, eau et assainissement	0,799
Programme Eau et assainissement dans les petites et moyennes villes situées dans la région du Sud Ouest et les régions limitrophes dans le bassin du Mouhoun (PEA 4R, tranche 1)	Environnement, eau et assainissement	0,215
Réhabilitation de la RN16 Koupela-Grenze Togo	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	0,304
Appui à la politique sectorielle Eau et assainissement (Appui Budgétaire Sectoriel)	Environnement, eau et assainissement	2,713
Programme Eau et assainissement dans les petites et moyennes villes situées dans la région du Sud Ouest et les régions limitrophes dans le bassin du Mouhoun (PEA 3)	Environnement, eau et assainissement	0,34
Programme Eau et assainissement dans les petites et moyennes villes situées dans la région du Sud Ouest et les régions limitrophes dans le bassin du Mouhoun (PEA phase 2b)	Environnement, eau et assainissement	0,238
Programme Eau et assainissement dans les petites et moyennes villes situées dans la région du Sud Ouest et les régions limitrophes dans le bassin du Mouhoun (PEA phase 1-2a)	Environnement, eau et assainissement	0,003
Assainissement de base dans les petites et moyennes villes	Environnement, eau et assainissement	1,336
2011 65 323 Fonds de Développement Communal FDC II / FICOD	Gouvernance administrative et locale	5,248
2009 66 937 Fonds de Développement communal FDC I / FICOD VI-FPDCT)	Gouvernance administrative et locale	2,852
Décentralisation et Développement communal (FICOD-B)V	Environnement, eau et assainissement	0,234
Projet d'amélioration de la productivité agricole par la conservation des eaux et des sols (PACES)	Production agro-sylvo-pastorale	2,726
Petite irrigation dans le grand Ouest (PIGO)	Production agro-sylvo-pastorale	3,607
Organisation Mondiale de la Santé		3,036
Programme OMS de gestion des situations d'urgence	Santé	0,295
Poliomyélite et programmes spéciaux	Santé	0,204
Système de santé	Santé	0,358
Maladies non transmissibles	Santé	0,048
Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie	Santé	0,373
Maladies transmissibles	Santé	1,258
Services institutionnels et fonctions d'appui	Santé	0,497
Oxfam		13,669

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Projet de promotion de techniques d'agriculture durable et de sécurisation foncière dans la région du plateau central	Production agro-sylvo-pastorale	0,012
Le programme développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière (DGD)	- Production agro-sylvo-pastorale - Gouvernance économique	0,339
Initiative multi-acteurs pour une économie humaine en Afrique	Travail, emploi et protection sociale	0,02
Prévention de la sous-nutrition via une assistance alimentaire et nutritionnelle aux ménages très pauvres avec femmes enceintes et allaitantes (FEFA) et enfants à risque de sous-nutrition de 0 à 59 mois, dans la région du Sahel au Burkina Faso	Santé	0,347
Prévention de la sous-nutrition via une assistance alimentaire et nutritionnelle à 18 842 ménages très pauvres avec FEFA et enfants à risque de sous-nutrition, dans la région du Sahel, CN et réduction des risques de maladies (RRM) à 2 194 pers venues CI	- Environnement, eau et assainissement - Santé	0,632
Projet de résilience, Sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages pauvres et très pauvres dans les régions du Nord et du Centre-Nord affectés par la crise alimentaire de 2012 - PRSAN Nord - Centre-Nord	- Production agro-sylvo-pastorale - Travail, emploi et protection sociale - Santé	0,103
Appui 2018 étude de suivi de la mise en œuvre des directives foncières FAO au Burkina Faso et appui à la mise en œuvre de la campagne GROW/ mon lait est local	Production agro-sylvo-pastorale	0,01
Together against poverty / Agriculture (TAP)	Production agro-sylvo-pastorale	0,062
Projet d'appui aux micros entreprises à fort potentiel de développement (PAMED)	Production agro-sylvo-pastorale	0,026
Projet de renforcement durable de l'accès aux marchés des femmes étuveuses de riz de Dandé et Zoungou au Burkina (WBI Riz)	Production agro-sylvo-pastorale	0,059
Projet Entreprise qui change vie (ECV)	Transformations industrielles et artisanales	0,135
Programme de croissance économique dans le secteur agricole	Production agro-sylvo-pastorale	0,252
Assistance alimentaire et nutritionnelle aux ménages affectés par le conflit et des personnes en situation de plus grande vulnérabilité dans les régions du Sahel et Centre-Nord du Burkina Faso	- Gouvernance économique - Santé	0,652
Prevention of undernutrition through food and nutritional assistance to very poor households (PT) with pregnant and breastfeeding women (FEFA) and children	- Gouvernance économique - Santé	1,38
Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables du Sahel et du Nord	- Gouvernance économique - Environnement, eau et assainissement - Gouvernance administrative et locale - Travail, emploi et protection sociale - Santé	3,797
Prévention de la sous-nutrition via une assistance alimentaire et nutritionnelle aux ménages très pauvres (TP) avec femmes enceintes et allaitantes (FEFA) et enfants à risques de sous-nutrition de 0 à 59 mois, dans la région du Sahel au Burkina Faso	- Santé	1,332
Insertion et stabilisation socioéconomique des jeunes et femmes dans le Séno	Production agro-sylvo-pastorale	0,648
Emergency response to IDPs due to intercommunity conflict in Burkina Faso	Environnement, eau et assainissement	0,057
Réponse humanitaire à l'inondation à Kongoussi et environs	Environnement, eau et assainissement	0,035
Accès à l'eau - assainissement - hygiène des communautés touchées par les chocs climatiques au Sahel au Burkina Faso, en vue de réduire la malnutrition	Environnement, eau et assainissement	0,265
Projet de soutien en eau, hygiène et assainissement pour les populations vulnérables de la régions du Sahel au Burkina Faso	Environnement, eau et assainissement	0,222

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
PQDI	Gouvernance administrative et locale	0,094
Projet de renforcement du contrôle citoyen des politiques publiques par les OSC pour une gouvernance favorable aux populations du Burkina Faso	Gouvernance administrative et locale	0,133
Monitoring mining revenues collection by collecting data information regarding tax incentives and illicit financial flow in the sector	Transformations industrielles et artisanales	0,015
Projet DANIDA	Gouvernance administrative et locale	1,808
Soutien aux organisations de la société civile dans le secteur minier pour le suivi de la gouvernance au Burkina Faso - OSF	Transformations industrielles et artisanales	0,039
Les enfants sont l'or du Burkina Faso	Éducation et formation	0,314
Programme de renforcement de la gouvernance locale et du contrôle citoyen au Burkina Faso	Gouvernance administrative et locale	0,252
WA Sahel DANIDA	Éducation et formation	0,162
Programme intégré gouvernance éducation et citoyenneté (PIGEC II)	Éducation et formation	0,437
Projet de renforcement de la citoyenneté active de la jeunesse et des femmes pour une meilleure redevabilité publique au Burkina Faso (JA15)	Gouvernance administrative et locale	0,014
Plan International		12,231
BIAAG: Influencing end child marriage and pregnancy in school in Burkina Faso (SDG influency strategy)	Travail, emploi et protection sociale	0,267
Renforcement des mécanismes communautaires de protection des enfants dans les régions du centre-Est, Centre-Nord et centre-Ouest du Burkina Faso	Travail, emploi et protection sociale	0,177
Accès de la jeune fille à une hygiène et assainissement adéquat, à un statut nutritionnel optimal pour un bon démarrage dans la vie et son plein épanouissement dans les régions du Centre-Nord, Centre-Est et Sud-Ouest au Burkina Faso	Environnement, eau et assainissement	0,929
Programme d'amélioration de l'accès des enfants et spécialement des filles et leurs communautés aux services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement adéquats (PAEPHAA)	Environnement, eau et assainissement	0,011
Promoting quality Éducation in south west and Centre-Est regions in Burkina Faso	Éducation et formation	0,918
Preventing maternal neo-natal mortality in Bam province	Santé	0,072
Resilience for Maliens Refugees and community members to reduce the negative impact of foods crisisand economical dependency from external aide in the sahel region of BURkina Faso (SEWOH)	Travail, emploi et protection sociale	0,603
Promoting equality and Safety in schools in Centre North region	Éducation et formation	0,328
Projet d'autonomisation économique pour la résilience des jeunes et des femmes dans 8 provinces du BFA (PAERJF/BF)	Travail, emploi et protection sociale	1,584
Projet d'amélioration de l'accès des enfants à une éducation de base et post primaire de qualité (PDSEB 2016)	Éducation et formation	1,563
Primary access through speed schools with educate a child Qatar and CNO	Éducation et formation	2,518
Éliminer les obstacles aux droits à la santé sexuelle et reproductive des adolescents au Burkina faso	Santé	0,054
Capacity building of the civil society and advocacy for the monotoring of child rights implementation in Burkina Faso	Gouvernance administrative et locale	0,266
Prevention of HIV prevalence and mother to child transmission in Burkina Faso	Santé	1,232
Strengthening sponsorship communication in Burkina Faso	Travail, emploi et protection sociale	1,704

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Principauté de Monaco		0,937
Renforcement des reseaux communautaires de protection de l'enfant	Travail, emploi et protection sociale	0,037
Aide alimentaire en urgence au PAM	Travail, emploi et protection sociale	0,117
Appui dans le domaine de la protection civile (Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers)	Gouvernance administrative et locale	0,123
Amélioration des capacités de prise en charge de la drépanocytose	Santé	0,106
Programme d'appui aux associations luttant contre la drépanocytose	Santé	0,029
Améliorer la qualité de l'alphabétisation, de l'éducation de base Non formelle et des Ecoles Primaires bilingues par la professionnalisation des acteurs (Associatio Tin Tua)	Éducation et formation	0,094
Améliorer la qualité de l'éducation préscolaire et favoriser le développement des jeunes enfants au Burkina Faso	Éducation et formation	0,086
Gouvernance des chaines de valeur et inclusion des filières niébé, lait et produits forestiers non ligneux au Burkina Faso	Production agro-sylvo-pastorale	0,082
Appui au projet de création d'un centre de formation professionnel à Loumbila (Croix rouge Monégasque)	Éducation et formation	0,117
programme de renforcement de la justice juvénile-Mise en place du Centre d'accueil des Mineurs en conflits avec la loi (Fondation Terre des Hommes Italie)	Gouvernance administrative et locale	0,082
Programme d'actions en faveur des enfants et jeunes de la Rue	Travail, emploi et protection sociale	0,058
Programme Alimentaire Mondial		45,476
Plan Stratégique de pays intérimaire 2018	- Production agro-sylvo-pastorale - Éducation et formation - Gouvernance administrative et locale - Santé	45,476
Programme des Nations unies pour le Développement		11,724
Consolidation de la gouvernance environnementale locale au BF (COGEL)	Environnement, eau et assainissement	0,095
Programme Augmentation de Revenus et Promotion Emploi	Environnement, eau et assainissement	0,205
Unité de Coordination Nationale PTF	Environnement, eau et assainissement	0,016
International recovery platfor	Gouvernance administrative et locale	0,194
secretariat technique d'appui	Gouvernance administrative et locale	0,131
Appui institutionnel au PNLS	Santé	0,118
Projet d'appui au monde associatif et communautaire (PAMAC)	Santé	0,1
Projet transfrontalier de promotion de la sécurité	Gouvernance administrative et locale	0,001
Appui Conseil Stratégique à la Gouvernance Sécuritaire		0,352
Appui processus de Vérité, Justice et Reconciliation		0,199
Programme d'Appui au Développement des Economies Locales	Gouvernance administrative et locale	1,599
Border Management for stability	Gouvernance administrative et locale	0,257
Border Management et Border Communities	Gouvernance administrative et locale	0,319
Projet élection	Gouvernance administrative et locale	0,066
Programme Gouvernance Politique	Gouvernance administrative et locale	0,558
Gouvernance Economique	Gouvernance économique	0,987
Projet AgriFinance	Gouvernance administrative et locale	0,299
Gouvernance locale et administrative	Gouvernance administrative et locale	0,461
Phase préparatoire projet Assurance climatique	Environnement, eau et assainissement	0,016
Unité de Coordination Nationale PTF(Programme national Plateforme multifonctionnelle)	Environnement, eau et assainissement	0,118
PIMS 4298 BD Burkina zones tampon	Environnement, eau et assainissement	0,337
PIMS 3969 LD Boucle du Mouhoun	Environnement, eau et assainissement	0,361
PIMS 3970 LD Centre Ouest CP	Environnement, eau et assainissement	0,433

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
CC JATROPHA	Production agro-sylvo-pastorale	0,599
PEI-BURKINA FASO	Non affecté	0,548
Adaptation des écosystèmes	Environnement, eau et assainissement	1,629
Renforcement des capa résilience	Environnement, eau et assainissement	0,726
Gestion des conventions RIO	Environnement, eau et assainissement	0,284
Système alerte precose	Environnement, eau et assainissement	0,7
Royaume de Belgique		17,106
PEE : Projet d'approvisionnement en eau potable	Environnement, eau et assainissement	0,961
CRB : aide humanitaire	Santé	0,141
IMT : renforcement de capacité de l'institut de recherche en science de la santé Clinical Research Unit of Nanoro (CRUN)	Santé	0,479
APEFE : accès aux soins de réadaptation de qualité au bénéfice de personnes atteintes d'une incapacité	Santé	0,649
APEFE : SPA/IGMVSS (Grande muraille verte)	Environnement, eau et assainissement	0,724
Appui aux ONG et aux Associations diverses (Belgique)	- Environnement, eau et assainissement - Travail, emploi et protection sociale	6,796
UNFPA : Accélération de la réalisation des droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction	Santé	2,431
UVCW : renforcement des capacités des communes en matière d'état civil	Environnement, eau et assainissement	0,47
Réduire la vulnérabilité des moyens d'existence agricoles travers l'approche «Caisses de Résilience» au Sahel	Production agro-sylvo-pastorale	1,244
PADEAPA : Projet d'appui aux droits à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de la ville de Fada N'Gourma	Environnement, eau et assainissement	0,695
ARES : renforcer et valoriser par des partenariats, la contribution des acteurs académiques au développement humain durable du Burkina Faso.	Éducation et formation	2,509
Save the Children		4,842
BFA Capacitacion Y Formacion de ninos, ninas y jovenes trabajadores migrantes	Travail, emploi et protection sociale	0,015
20800531 Sahel Regional_Lot CIV : Strengthen regional CSOs and empower youth networks to protect children on the move and ending child marriage (2018)	Travail, emploi et protection sociale	0,006
99700564 BFA CSF Éducation Sector Preparedness 2018	Éducation et formation	0,046
BFA Accompagnement des adolescents pour une gestion responsable de leur sexualité	Santé	0,062
84005648 BKF_Breakthrough Action_SAHEL Year 1	Éducation et formation	0,018
84005604 BFA DFSA FY 2018	Santé	0,007
84005341 BFA UNHCR 2018-MIXED MIGRATION	Travail, emploi et protection sociale	0,239
BFA BPRM 2017, 2018	Production agro-sylvo-pastorale	0,398
BFA Victory Against Malnutrition Program (ViM) MYAP	Santé	0,553
BFA Victory Against Malnutrition Program (ViM) MYAP-CDF Funds	Santé	0,013
BUR health in Burkina Faso	Santé	0,041
75600260 BFA_nutrition programme in the province of Séno	Santé	0,01
BFA Match Community-based ECCD in rural BFA	Éducation et formation	0,152
BFA Main Community-based ECCD in rural Burkina Faso	Éducation et formation	0,046
72400357 BFA Projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience (PANASAD)	Production agro-sylvo-pastorale	0,329
72400479 BFA_CAM_Projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience (PANASAD)	Santé	0,041
BFA_Projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience (PASANAD) Match charging SoF	Santé	0,01

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
BFS-MATCH-Promouvoir la cohésion sociale et le renforcement des moyens de subsistance des jeunes/enfants travailleurs migrants	Travail, emploi et protection sociale	0,267
72400312 WCARO_CoM/Migration	Travail, emploi et protection sociale	0,002
BFA-MATCH-Promotion de la résilience des populations à travers des systèmes de filets sociaux sensibles aux enfants dans la province du Soum	Travail, emploi et protection sociale	0,01
CIV-ML-BFA Promouvoir une gouvernance sous régionale efficace des migrations (Rabat Process)	Travail, emploi et protection sociale	0,112
BFA Promotion de la résilience des populations à travers des systèmes de filets sociaux sensible aux enfants dans la province du Soum	Travail, emploi et protection sociale	0,028
BFA_UNICEF_CP_Projet de renforcement du système de protection de l'enfant	Travail, emploi et protection sociale	0,046
24600130 BFA Projet de mise en oeuvre des interventions de protection sociale sensible aux enfants dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est	Travail, emploi et protection sociale	0,07
24600108 BFA Dispositif de control et verification de l'effectivité de la gratuité des soins phase 2	Santé	0,144
BFA Projet Multisectoriel Intégré de résilience des masses pauvres et très pauvres face à l'insécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans les provinces septentrionales de la Boucle du Mouhoun (PROMIRIAN)	Travail, emploi et protection sociale	0,821
BFA PIEREF, Projet intégré de protection de l'enfant et renforcement de l'environnement familial et communautaire	Travail, emploi et protection sociale	0,736
BFA Support CO various capacities	Santé	0,001
208000489 BFA_Lot CIV : Engaging CSOs and organisations to promote and protect the rights of children and ending child marriage	Gouvernance administrative et locale	0,415
BFA Youth in Action	Éducation et formation	0,187
Service de Coopération et d'Action Culturelle		11,746
Appuis aux ONG françaises intervenant au Burkina Faso	Gouvernance administrative et locale	0,273
Aide alimentaire programmée	Travail, emploi et protection sociale	1,946
Appui global dans le secteur de la santé	Santé	8,529
Appui à la coopération transfrontalière au Sahel	Environnement, eau et assainissement	0,294
Appui à la coopération régionale	- Éducation et formation - Gouvernance administrative et locale	0,088
Soutien au développement de la Ruche pour l'insertion professionnelle à travers l'entrepreneuriat et l'innovation	Transformations industrielles et artisanales	0,109
Partenariat en matière d'objectifs du développement durable	Gouvernance administrative et locale	0,259
Projets innovant des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA 2019 2020)	Gouvernance administrative et locale	
Projets innovant des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA 2016 2018)	Gouvernance administrative et locale	0,044
Projet environnement francophone	Travail, emploi et protection sociale	0,199
United States Agency for International Development		93,714
Dépenses communes	Gouvernance administrative et locale	5,184
Réponse d'urgence	Travail, emploi et protection sociale	10,062
Préventions des catastrophes	Travail, emploi et protection sociale	0,8
Projet Energie	Transformations industrielles et artisanales	8,548
Programmes de démocratie et gouvernance (décentralisation, appui au processus électoral, gouvernance locale)	Gouvernance administrative et locale	2,002
Projet de résilience et nutrition (Agriculture, sécurité alimentaire, élevage, nutrition...)	Production agro-sylvo-pastorale	11,03

Désignation	Secteurs du PNDES	Décaissement 2018
Conflits, paix et sécurité	Gouvernance administrative et locale	23,359
Autres interventions	Travail, emploi et protection sociale	0,83
Programmes de santé (Paludisme, Planification familiale, lutte contre le VIH-SIDA, maladies tropicales négligées, nutrition, hygiène et assainissement...)	Santé	30,303
Projet de prise en charge des morbidités et de prévention des incapacités liées aux maladies tropicales négligées (MMDP)	Santé	0,496
Projet de lutte contre les maladies tropicales négligées (End NTDs in Africa) (HKI)	Santé	1,095
Water Aid		2,338
Programme amélioration de la gouvernance du secteur Eau et assainissement	Environnement, eau et assainissement	0,371
Programme d'amélioration de l'accès aux services durables d'eau potable, d'hygiène et assainissement	Environnement, eau et assainissement	1,729
Programme de gestion des ressources en eau	Environnement, eau et assainissement	0,141
Programme recherche et innovations	Transformations industrielles et artisanales	0,095
TOTAL		1489,19

ANNEXE 11 :

Indicateurs de suivi de l'efficacité de la coopération au développement

Indicateur 1 : la coopération pour le développement se concentre sur les résultats qui répondent aux priorités des pays en développement : il mesure le degré d'utilisation par les fournisseurs de la coopération, des cadres de résultats nationaux (CNR) transparents ou d'autre outils de planification nationale / sectorielle similaires dirigés par les pays en développement ainsi que la façon dont ils sont utilisés, en tant qu'outil directeur pour axer la coopération pour le développement sur les résultats qui répondent aux priorités des pays en développement. Le cadre de résultat tel que décrit par le guide de suivi correspond aux matrices sectorielles de performance et à la matrice de performance du référentiel national de développement.

Indicateur 2 : la société civile opère dans un environnement qui maximise son engagement et sa contribution au développement : il vise à évaluer le degré de contribution du Gouvernement et des fournisseurs de coopération à un environnement favorable aux OSC et le degré de mise en œuvre par les OSC des principes d'efficacité du développement dans leurs propres activités.

Indicateur 3 : la qualité de l'indice du dialogue public-privé : il se concentre sur la qualité du dialogue public-privé (DPP) au niveau du pays et reconnaît par-là, l'importance d'un dialogue inclusif avec le secteur privé pour instaurer un environnement politique favorable à la croissance et au développement durable.

Indicateur 5a : la coopération pour le développement est davantage prévisible (prévisibilité annuelle) : cet indicateur mesure le pourcentage de l'aide destinée au Gouvernement des pays en développement et décaissée au cours de l'exercice budgétaire pour lequel elle était prévue par les partenaires au développement.

Indicateur 5b : la coopération pour le développement est davantage prévisible (à moyen terme) : cet indicateur définit la part estimée de l'aide couverte par les plans de dépenses prévisionnels et/ou de mise en œuvre couvrant au moins les trois années à venir.

Indicateur 6 : l'aide est inscrite aux budgets présentes au parlement : cet indicateur mesure le pourcentage de l'aide comptabilisé dans le budget annuel approuvé par le parlement. Il traduit la volonté de transparence du Gouvernement sur la gestion des financements extérieurs. Ainsi, tout projet ou programme bénéficiant de financements extérieurs doit être inscrit dans le budget de l'État.

Indicateur 7 : la redevabilité mutuelle est renforcée par le biais d'examens inclusifs : la proportion des pays qui entreprennent des évaluations mutuelles et inclusives des progrès accomplis dans l'exécution des engagements convenus est mesurée par cet indicateur. Ainsi, un pays est considéré comme disposant d'un processus d'évaluation mutuelle, lorsqu'il satisfait au moins à quatre des cinq critères proposés.

Indicateur 8 : égalité hommes-femmes et autonomisation des femmes : cet indicateur mesure les efforts du Gouvernement en matière de suivi des affectations budgétaires à l'égalité hommes-femmes et de publication de l'information. L'atteinte de l'indicateur passe nécessairement par le respect d'au moins trois (03) critères sur quatre (04) dont la satisfaction obligatoire du critère n°4.

indicateur 9b : utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques et de passation de marchés : cet indicateur mesure le pourcentage de décaissements des fonds de coopération (APD) destinés au secteur public et qui utilisent les systèmes de gestion des finances publiques et de passation de marchés du pays bénéficiaire.

ANNEXE 12 :

Définition des termes

La liste suivante des termes utilisés dans le Rapport sur la Coopération pour le Développement (RCD) repose sur des considérations opérationnelles dans le cadre de la coopération au développement et n'est pas censée être exhaustive.

Aide alimentaire (FAO) : fourniture de vivres à des fins de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat de vivres. Les dépenses connexes (transport, stockage, distribution, etc.) figurent aussi dans cette rubrique, ainsi que les articles apparentés fournis par les donateurs, la nourriture pour animaux et les intrants agricoles, par exemple, pour les cultures vivrières lorsque ces apports font partie d'un programme d'aide alimentaire.

Aide humanitaire : aide destinée à sauver des vies, à atténuer les souffrances, et à préserver et protéger la dignité humaine pendant et après des situations d'urgence. Pour être comptabilisé dans l'aide humanitaire, les apports d'aide doivent être conformes aux principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance.

Aide liée : dons ou prêts d'origine publique servant à financer des achats de biens et services dans le seul pays donneur ou dans un groupe de pays qui ne comprend pas la quasi-totalité des pays bénéficiaires.

Aide Publique au développement (APD) : correspond aux courants d'aide en direction de pays en développement et d'institutions multilatérales émanant d'organismes publics, y compris l'État et les autorités locales ou leurs agences d'exécution, et dont chaque opération répond aux critères suivants : a) avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement ; b) avoir un caractère concessionnel et comprendre un élément don d'au moins 35% (au taux d'escompte de 10)

Aide aux programmes/aide budgétaire ou appui à la balance des paiements (PBB) : assistance qui ne s'inscrit pas dans le cadre de projets précis d'investissement ou de coopération technique mais correspond plutôt à des objectifs plus larges de développement macroéconomique et/ou qui est fournie dans le but précis d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique.

Approche-programme : modalité de coopération pour le développement qui repose sur le principe du soutien coordonné à un programme de développement ancré au niveau local, par exemple une stratégie nationale de développement, un programme sectoriel, un programme thématique ou un programme d'une organisation spécifique. Les approches-programmes présentent les caractéristiques communes suivantes : i) conduite des opérations (leadership) assurée par le pays bénéficiaire ou l'organisation concernée ; ii) cadre unique intégré de programmation et de budgétisation ; iii) processus formalisé de coordination et d'harmonisation des procédures des donneurs en matière d'établissement de rapports, de budgétisation, de gestion financière et de passation des marchés ; iv) effort de systématisation de l'utilisation des systèmes locaux d'élaboration et de mise en œuvre des programmes, de gestion financière, de suivi et d'évaluation.

Approche sectorielle : processus conjoint de dialogue (gouvernement, Partenaires techniques et financiers, autres acteurs du secteur) permettant au gouvernement de définir et mettre en œuvre son programme sectoriel. En anglais, l'approche sectorielle est appelée **Sector wide approach (SWAp)**. Une approche sectorielle répond généralement à trois critères :

- Existence d'un document de politique sectorielle et d'un cadre stratégique global;
- Existence d'un cadre de dépense sectoriel à moyen terme et d'un budget annuel;
- Existence d'une coordination des bailleurs de fonds organisée par le gouvernement dans le secteur concerné.

Assistance et secours d'urgence (ERA) : Fourniture de ressources visant à alléger immédiatement des situations de détresse et à améliorer le bien-être des populations touchées par des catastrophes naturelles ou sociales. L'Aide alimentaire à des fins humanitaires et dans les situations d'urgence fait partie de cette rubrique. Cette assistance est essentiellement humanitaire. L'assistance et les secours d'urgence ne sont généralement pas liés aux efforts de développement du pays et ne visent pas à accroître les moyens d'action de ce dernier. Bien qu'elle soit incluse dans l'APD, cette forme d'assistance humanitaire ne relève pas de la coopération au développement, stricto sensu.

Année du rapport : correspond à l'année sur laquelle portent les informations réunies. Les informations rassemblées et présentées dans le RCD peuvent être décalées d'une ou plusieurs années. Par exemple, le rapport de l'année N-1 est réalisé à l'année N.

Approbation : une approbation est une obligation ferme appuyée par l'ouverture d'un crédit ou la mise à disposition de fonds publics. Le gouvernement du pays qui fait l'objet du rapport s'engage à fournir un montant précis de ressources, assorti de conditions financières précises et à des fins précises. Les approbations sont considérées comme étant faites à la date de signature de l'accord de prêt ou de don (qui précise le montant, les conditions financières et le but du prêt ou du don).

Pour certains déboursements spéciaux comme les contributions d'urgence, la date de déboursement est assimilée à la date d'approbation (voir également Engagements).

Assistance extérieure : l'assistance extérieure comprend l'Aide publique au développement (APD), les secours d'urgence et l'assistance d'Organisations non gouvernementales extérieures.

Bénéficiaires visés : sont ceux qui doivent, au bout du compte, tirer profit des produits du projet.

Cofinancement : le financement de projets et programmes est assuré par plus d'une source. Les arrangements de cofinancement peuvent faire appel à la participation de tiers aux coûts ou à un fonds d'affectation spéciale.

Contribution de contrepartie du Gouvernement aux projets : contribution, en espèces ou en nature, du gouvernement aux projets ou activités de coopération technique. Cette contribution porte en général sur les traitements du personnel national ainsi que sur la fourniture de matériel.

Coopération Internationale pour le Développement : actions réalisées dans leur ensemble par les acteurs publics et privés entre des pays ayant un niveau de rente différent, afin de promouvoir le progrès économique et social.

Coopération Technique Autonome (FTC) : fourniture de ressources visant à assurer le transfert de compétences et de connaissances techniques et administratives ou de technologie afin de renforcer la capacité nationale à entreprendre des activités de développement, sans que ces ressources soient liées à l'exécution de tel ou tel projet d'investissement. Elle comprend aussi les activités de pré investissement telles que les études de faisabilité, lorsque l'investissement lui-même n'a pas encore été approuvé ou le financement obtenu. Cette catégorie correspond à la catégorie «coopération technique» du CAD/OCDE.

Coopération technique liée à des projets d'investissements (ITC) : fourniture de ressources visant directement à renforcer la capacité d'exécution de projets d'investissement précis. Figurent sous cette rubrique les activités de pré investissement directement liées à l'exécution d'un projet d'investissement approuvé. Par définition, cette coopération technique n'existe que s'il y a parallèlement un projet d'investissement. Elle correspond à la catégorie «assistance technique» du CAD/OCDE.

Coordination : étymologie du latin cum, avec, et ordinaire, mettre en ordre, ranger, disposer, ordonner, arranger, organiser. La coordination est l'action de coordonner, d'ordonner, d'agencer les parties d'un ensemble en vue d'un objectif particulier.

Coordination de l'aide : action de diriger les initiatives ou les actions des Partenaires techniques et financiers de manière à ce qu'elles contribuent efficacement au développement économique et social du pays bénéficiaire.

Décaissements : transferts internationaux effectifs de ressources financières comptabilisés au prix coûtant pour le donateur. Ils peuvent intervenir à plusieurs stades: fourniture de biens et services, ressources financières mises à la disposition du bénéficiaire dans un fonds ou un compte réservé, paiement de factures par le donateur pour le compte du bénéficiaire, etc.

Développement Durable : le concept de développement durable a fait l'objet d'une première définition dans le rapport établi à la demande des Nations unies en 1987 par la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement. Selon cette dernière, « Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ». Ce concept qui introduit que la satisfaction des nécessités humaines du présent requiert une conception en accord avec les ressources naturelles limitées et dont la préservation doit engager l'ensemble de la société.

Développement Humain : entendu comme processus capable d'augmenter les opportunités des personnes, comprenant non seulement une croissance économique, mais également tous les aspects qui augmentent les capacités et libertés humaines (Droits de l'Homme, renforcement institutionnel, santé, accès à la connaissance, etc.).

Développement participatif : basé sur le principe de l'approche participative, sous-entend une vision du développement qui accorde une place privilégiée à l'implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre, afin de contribuer à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent.

Don : fourniture de fonds par un donateur sans obligation de remboursement pour le bénéficiaire.

Élément don : le degré de concessionnalité d'un prêt se mesure à partir de son «**élément don**».

$$\text{Élément don} = \frac{\text{Valeur nominale} - \text{Valeur actuelle}}{\text{Valeur nominale}} * 100$$

L'élément don est la différence entre la **valeur nominale** du prêt et la somme de la **valeur actuelle** des futurs paiements que devra effectuer l'emprunteur au titre du service de la dette, exprimée en pourcentage de la valeur nominale :

Engagement : Obligation ferme, énoncée dans un accord ou un contrat équivalent et appuyée par la mise à disposition de fonds publics, par laquelle le donateur s'engage à fournir une assistance d'un montant précis, assortie de conditions financières convenues à des fins déterminées, au profit du pays bénéficiaire (voir également Approbation).

Expert international : expatrié résident pendant une longue période (12 mois ou plus) dans le pays bénéficiaire et y occupant un poste créé et/ou financé par un bailleur de fonds extérieur.

Fonds commun ou paniers communs : instrument d'intervention des PTF. Ils permettent aux PTF de cofinancer des programmes d'envergure dans une perspective d'harmonisation des procédures et des conditions de décaissements. Dans sa mise en œuvre, un PTF chef de file est désigné pour assurer la coordination avec le gouvernement.

Fonds GAVI : Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, GAVI en anglais (Global Alliance for Vaccines and Immunization), est un partenariat public et privé lancé le 31 janvier 2000, à l'intention des 75 pays les plus pauvres du monde (revenu national brut inférieur à 1000 dollars par habitant). L'objectif de cette Alliance est de coordonner et revitaliser les programmes de vaccination aux niveaux international, régional et national, et de faciliter l'approvisionnement en vaccins nouveaux ou sous-utilisés. Les vaccins les plus communs sont issus des monopoles industriels du Nord, avec lesquels GAVI négocie pour obtenir des baisses de prix.

Fonds verticaux : la Banque mondiale et l'OCDE les définissent comme des « Initiatives internationales en dehors du système de l'ONU, levant des fonds significatifs au niveau des pays pour soutenir des objectifs thématiques ciblés ». Ils ont pour objet de traiter des problématiques planétaires sur les thèmes suivants :

- ✓ **la santé**, avec le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (FMSTP), UNITAID et GAVI (Global Alliance for Vaccines and Immunization ainsi que PEP-FAR (President's Emergency Plan for AIDS Relief). Ces fonds ont tous pour objet de répondre aux impératifs de développement humain et au constat alarmant selon lequel chaque année près de 300 millions de personnes contractent le paludisme et 9 millions sont touchées par la tuberculose alors que 33 millions de personnes sont contaminées par le VIH/Sida dans le monde, dont la grande majorité dans les pays en développement ;
- ✓ **l'environnement**, avec le Fonds mondial pour l'Environnement (FEM) ;
- ✓ **l'éducation de base** avec l'Initiative à l'éducation de base (primaire) pour tous les enfants. Le mécanisme Fast Track est complexe puisqu'il fait intervenir deux fonds fiduciaires : le fonds catalytique pour financer les plans nationaux d'éducation et le fonds de développement des programmes (EPDF) pour aider les pays en amont dans l'élaboration de leur politique sectorielle d'éducation.

Formation : ressources allouées par le donateur dans le cadre d'un projet pour la formation de ressortissants du pays bénéficiaire, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays en question.

Institution bénéficiaire : l'institution qui reçoit l'assistance correspondant à l'activité de développement considérée. Un projet peut avoir plusieurs institutions bénéficiaires. L'institution bénéficiaire peut être un service ou un ministère compétent.

Institution exécutante : l'institution qui assure l'exécution effective du programme ou du projet, depuis sa création jusqu'à son achèvement, y compris livrer les apports et s'assurer que le projet a atteint les objectifs qui lui ont été assignés. Un sous-traitant n'est pas une institution exécutante. Cette dernière peut être le bailleur de fonds lui-même, le gouvernement bénéficiaire ou une institution intermédiaire exécutant le projet pour le compte du bailleur de fonds.

Ministère compétent : l'entité qui, dans le pays bénéficiaire, assume la responsabilité générale de l'exécution du projet.

Organisation Non Gouvernementale (ONG) : une organisation privée, volontaire et sans but lucratif, financée au moins en partie, par des contributions volontaires versées par le public. Une ONG peut faire office de donateur (si elle fournit une assistance extérieure) ou d'institution exécutante ou bénéficiaire. Dans ce dernier cas, il s'agit généralement d'ONG locales.

Organisme privé : désigne une institution à but lucratif qui peut être une institution exécutante ou bénéficiaire. Elle ne peut être assimilée à un bailleur de fonds d'assistance extérieure au sens où le donateur est défini ici.

Partenariat Public-Privé : aux termes de l'article 2 alinéa 6 de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso, « le partenariat public-privé est une forme de collaboration qui associe l'autorité publique et une personne physique ou morale de droit privé dans le but de fournir des biens ou des services au public en optimisant les performances respectives des secteurs public et privé afin de réaliser dans les meilleurs délais et conditions des projets à vocation sociale ou de développement d'infrastructures et de services publics dans le respect des principes d'équité, de transparence, de partage de risques et de viabilité à long terme ». Cette collaboration est généralement régie par un contrat.

Personnel : personnel financé par le donateur pour l'activité d'assistance extérieure sur laquelle les informations sont réunies.

Période d'amortissement : période allant de la date de l'engagement à celle du dernier remboursement

Période de grâce : intervalle entre la date de l'engagement et le premier remboursement.

Plateforme de Gestion de l'Aide (PGA) : application ouverte au public (à l'adresse : pga.finances.gov.bf) qui permet de recenser tous les flux d'aide reçue par le Burkina Faso, de gérer l'information sur l'aide sur tout le processus (collecte, traitement suivant le cycle du projet et les exigences internationales).

Circuit Intégré des Financements Extérieurs (CIFE) : logiciel accessible exclusivement à l'administration publique qui permet d'assurer la traçabilité des flux des financements extérieurs. Il comporte des interfaces avec d'autres applications exploitées par le ministère.

Prêt : fourniture de ressources, à l'exclusion des vivres et autres produits en vrac, à des fins de secours ou de développement, y compris les programmes d'achat de produits importés, qui doivent être remboursés selon les conditions fixées dans l'accord de prêt ou convenues ultérieurement.

Prêt libéral : est un prêt qui comprend un élément don d'au moins 35% (au taux d'escompte de 10).

Pour calculer l'élément don d'un prêt, on détermine la valeur actuelle de chaque remboursement au taux d'intérêt du marché. L'excédent de la valeur nominale du prêt par rapport à la somme de ces valeurs actuelles, exprimé en pourcentage de la valeur, constitue l'élément don du prêt. Pour les besoins du calcul, le taux du marché est fixé à 10, si bien que l'élément don est nul. Pour un prêt à 10, il est de 100 pour un don pur et simple.

Prêt aux conditions du marché : tous autres fonds fournis par le bailleur de fonds, remboursables sur un délai déterminé et ne remplissant pas les conditions fixées pour l'APD. Les données relatives à ce type de prêt ne sont pas à inclure dans le Rapport sur la coopération pour le développement.

Rééchelonnement de la dette : Le rééchelonnement consiste à donner effet juridique à un nouveau calendrier de remboursement du principal et des intérêts (service de la dette) pour un ou plusieurs prêts. Chaque prêt conserve sa spécificité et le créancier reste le même.

Secteur : désigne un regroupement organique dans lequel le projet/activité a été classé selon le système de classification retenu dans le Plan National de Développement Economique et Social (cf. la liste des secteurs et sous-secteurs en annexe du présent document).

Versement : mise à la disposition d'un bénéficiaire de fonds ou achat pour son compte de biens ou de services ; par extension, le montant ainsi dépensé. Ces versements peuvent être comptabilisés bruts (montant total versé au cours d'une période comptable donnée) ou nets (déduction faite de tous les remboursements de principal ou des restitutions de dons intervenus pendant la même période).



Avec l'appui
financier du PNUD

© Direction générale de la coopération

Pour plus d'informations sur le rapport :
www.dgcoop.gov.bf